

Projet Social

2020 - 2023

Centre SocioCulturel du Mellois

8 place René Groussard • 79500 MELLE • ☎ 05 49 29 04 05
courriel : contact.melle@csc79.org • Site : melle.csc79.org

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le 14/04/2022



ID : 079-200069755-20220331-C31_03_2022_15-DE

The poster is a hand-drawn illustration on brown paper. At the top, the title 'Savoir d'agir' is written in large, colorful, cursive letters. In the center, there is a circular logo with the word 'Plaisir' in a stylized font, surrounded by a ring of colorful segments. Below the logo, a yellow school bus is depicted with stick figures inside and outside. The bus has labels like 'BOIT CONNEXION', 'CHANGEMENT', 'DECISION', 'LIBERTE', 'ECOUTE', 'FAIRE ENSEMBLE', 'REFLEXION', 'ESSAYER ENCORE', and 'PARTAGER'. The background is decorated with various colorful elements, including flowers, trees, and abstract shapes.

SLOW

ID : 079-200069755-20220331-C31_03_2022_15-DE

Sommaire

La construction de notre Projet Social.....	1
Partie I : La construction du Diagnostic Social de Territoire.....	4
A/ La démarche.....	4
1) Pourquoi un diagnostic ?.....	4
2) Les objectifs de la démarche.....	4
B/ Les étapes du Diagnostic Social de Territoire.....	4
1) La collecte des données dites « froides ».....	4
2) La participation des partenaires et des élus.....	4
3) Le Diagnostic Social de Territoire : un outil.....	5
Partie II : Le Diagnostic Social de Territoire.....	6
A/ L'histoire d'un territoire : l'ancien Pays Mellois.....	6
1) A l'échelle départementale.....	6
2) A l'échelle du Pays Mellois.....	7
3) État des lieux en termes d'atouts et de faiblesses sur ce territoire.....	7
4) Le secteur d'intervention du Centre Socioculturel du Mellois jusqu'en 2014.....	8
B/ L'héritage du passé : un nouveau territoire.....	9
1) Pourquoi un nouveau territoire ?.....	9
2) Une nouvelle Communauté de Communes : Mellois en Poitou.....	10
3) Les évolutions socio-démographiques.....	10
4) Les évolutions dans les offres de proximité.....	14
5) La structuration du marché de l'emploi.....	17
6) Les caractéristiques du logement, entre attractivité et vétusté.....	19
C/ Le territoire d'intervention du Centre SocioCultuel du Mellois.....	21
1) Pourquoi des Nouvelles Communes aujourd'hui ?.....	21
2) Qui sont-elles ?.....	21
3) Les enjeux pour la Commune Nouvelle de Melle.....	21
4) Quelles sont les conséquences pour le Centre SocioCultuel du Mellois ?.....	26
D/ Les représentations du territoire par ses habitants.....	27
1) La démarche.....	27
2) Le profil des personnes interrogées.....	29
3) Les atouts et les faiblesses du territoire perçues par les habitants.....	30
4) Évaluation des problématiques des habitants sur le territoire.....	31
Partie III : L'analyse des données croisées.....	31
1) L'isolement social.....	31
2) La fragilité économique.....	32
3) La mobilité.....	33
4) La fracture numérique.....	33
5) La santé.....	34
6) Le logement.....	34
Conclusion.....	35

LE BILAN DE NOS ACTIONS.....	37
SECTEUR PETITE ENFANCE.....	37
SECTEUR ENFANCE.....	42
SECTEUR JEUNESSE.....	49
SECTEUR FAMILLE.....	56
LE PROJET 2020–2023.....	69
<u>PERSPECTIVE 1</u> : ALLER VERS.....	70
<u>PERSPECTIVE 2</u> : DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D’AGIR.....	74
<u>PERSPECTIVE 3</u> : TRANSVERSALITÉ.....	80
CONCLUSION.....	84
ANNEXES.....	85
PROJET DE CENTRE SOCIAL : Fiche Synthétique CAF 2019	
ORGANIGRAMME DU PERSONNEL 2019	
BUDGET PRÉVISIONNEL 2019	
LIVRET D’ACCUEIL	

La construction de notre Projet Social

Le Projet Social 2020-2023 du Centre SocioCulturel du Mellois s'est construit de manière participative avec les habitants, les bénévoles, les administrateurs, les salariés, les élus et les partenaires. De ce travail de co-écriture et de co-construction émane la diversité et ses richesses, aboutissant à la complémentarité et à la cohérence des actions.

Le travail est en cours depuis l'automne 2018, où des temps différents ont permis de découvrir, d'apprendre, de partager des connaissances, des expériences, de débattre, de confronter des idées pour cheminer ensemble vers des perspectives qui font sens pour les acteurs du territoire Mellois.

La construction du Projet Social se retrouvent dans différents temps forts présentés ci-dessous.

Le Diagnostic Social de Territoire fut mené par une étudiante en formation d'Assistante de Service Social à l'IRTS de Poitiers (Institut Régional du Travail Social), en collaboration avec la direction et les salariés. Cette étudiante a pour mission, dans le cadre de l'intervention sociale d'intérêt collectif, de contribuer à la mise en œuvre de diagnostics sociaux de territoire, visant à la compréhension des phénomènes sociaux et des problématiques des personnes sur leur territoire, afin de pouvoir y apporter des réponses adaptées. Ce fut un travail de construction avec des allers et retours réguliers et fréquents entre les différentes personnes investies sur le Projet, qui aboutit à une qualité co-construite dans la durée. Pour parvenir à un diagnostic pertinent nous avons croisé les données démographiques et leurs caractéristiques avec les perceptions des adhérents du CSC, des habitants du territoire, des partenaires. Des entretiens dirigés, individuels ou collectifs avec des partenaires sociaux du territoire et des élus sont venus compléter les données statistiques recueillies.

Le travail d'expérimentation de la démarche « aller vers » engagé dans le cadre du « Labo » par des salariés de septembre 2018 à aujourd'hui, a été l'occasion d'aller recueillir auprès d'habitants leur vision du territoire. L'étudiante en charge du diagnostic a intégré le « Labo » pour participer à cette démarche de récolte d'éléments emprunts du vécu des habitants. Afin d'atteindre la population considérée en situation de précarité, que nous ne voyons pas assez au CSC du Mellois, l'équipe a récolté des informations en des lieux signifiants (supermarchés discount, Épicerie Sociale etc.) et les données récoltées nous ont permis de mieux cibler les attentes et/ou besoins des personnes rencontrées, ce qui a participé à la réflexion puis à l'élaboration des perspectives pour les quatre années à venir.

La formation collective intitulée « Cohésion-Coopération-Collaboration : Cultiver une nouvelle posture et des clés pour activer le pouvoir d'agir des habitants », menée par l'organisme de formation L'Ouvre-Boîte (Nantes) a eu lieu d'octobre 2018 à mai 2019. Organisée lors de 7 journées, la formation avait pour objectif de travailler sur le sens profond et premier des actions du Centre SocioCulturel, les pratiques de facilitation pouvant concourir au développement du pouvoir d'agir des personnes, ainsi que sur la coopération de tous les membres de l'équipe. Nous avons, par ces temps d'échange et de

travail commun abouti à la co-définition du développement du pouvoir d'agir (cf. visuel graphique en première page du Projet Social) et de la raison d'être du CSC du Mellois : « Reconnaissant la dignité, la liberté et la capacité des personnes à transformer leurs conditions de vie, en alliance avec d'autres, le Centre SocioCulturel du Mellois est un foyer d'initiative ouvert à tous, qui accompagne des projets portés par des habitants, visant à renforcer leur pouvoir d'agir et leur qualité de vie. ». Les méthodes et outils de la posture de facilitation ont été appréhendés et expérimentés dans le cadre des temps de formations et sur le terrain professionnel (mise en application d'un World Café en Assemblée Générale). Les échanges organisés entre animateurs et salariés ont également été l'occasion de discuter des conditions nécessaires à la prise de décision, des attentes respectives des administrateurs vis à vis des salariés et vice et versa, des modalités d'organisation de la délibération (temps de divergence et de convergence)...

Ces temps ont également renforcer la cohésion d'équipe par les liens créés lors des temps professionnels et conviviaux. Le sentiment d'appartenance à une seule et même équipe, que ce soit pour les équipes travaillant sur deux sites donc se côtoyant peu, ou pour les administrateurs et les salariés se croisant rarement, a été activée, et a participé à la revalorisation du socle du CSC par l'humain.

L'Assemblée Générale du CSC du Mellois a été menée sous une forme d'animation nommée « World Café », consistant à favoriser le débat en petits groupes (environ 5 personnes), avec des règles de prise de parole, d'écoute et de bienveillance, pour ensuite mettre en commun l'ensemble des données, les regrouper par thèmes et les classer par ordre de priorité, tout cela étant effectué par les participants. La question phare était : « Qu'est-ce qui aurait besoin d'être transformé sur votre territoire pour votre vie quotidienne ? ». A chaque table se trouvaient des habitants, des élus, des partenaires... un mélange de statuts pour que chacun écoute la parole de l'autre (sans jugement) et que le travail de coopération commence ici, comme un Possible. Les données récoltées font partie de notre base de travail pour l'orientation du Projet Social. Ce temps d'animation en AG, très apprécié par l'ensemble des participants, a ouvert à une réunion d'habitants, ouverte à tous, qui s'est créée suite à des coordonnées laissées lors de l'AG, pour continuer à travailler sur les thématiques de besoins ressentis dans le but d'améliorer sa vie quotidienne. Ce fut un temps de travail participant également à la définition des perspectives du Projet Social.

Puis, vint le temps du travail avec le Conseil d'Administration du CSC, toujours tenu au courant des avancées du Projet Social et y participant parfois (Aller vers les habitants dans la rue en lien avec le Labo, lors de l'AG etc.). L'ensemble du travail compilé leur fut présenté avec l'appui des salariés, allant du Diagnostic Social de Territoire aux temps de réunions avec les habitants, en passant par le bilan des 4 ans de 2016 à 2019. A partir des éléments majeurs, les administrateurs du CSC ont choisis les perspectives qu'ils souhaitaient voir s'épanouir pour les quatre années à venir.

Ces présentations ont nécessité un temps de préparation conséquent et adapté aux différents publics qui ont apprécié les contenus et les méthodes employées. Chaque temps a permis de recueillir de nouvelles données et de confirmer celles déjà collectées.

Notre volonté partagée, entre bénévoles et professionnels, de nous mobiliser face à l'importance des enjeux s'est traduite par la définition de trois perspectives. Plus que des orientations, elles donnent un sens dynamique à notre action et traduisent une forte envie de cheminement collectif.

Les perspectives pour les années à venir se réfèrent plus à des façons de faire, à des postures, qu'à des axes concrets, mettant au premier plan les habitants, à travers la reconnaissance de leur dignité, leur liberté et leurs capacités, qui permettra la mise en place d'actions et de projets émanant de leurs besoins et/ou attentes et étant portés par eux.

Ces deux dernières années ont vu des changements de fond au niveau du personnel du Centre SocioCultuel du Mellois, d'une part par l'arrivée d'une nouvelle directrice sur le Multi-Accueil, également Responsable du secteur Petite Enfance, recrutée le 1^{er} mars 2018, et d'autre part par l'arrivée d'une nouvelle directrice du Centre SocioCultuel du Mellois, recrutée le 1^{er} mars 2019. La direction s'est appuyée sur les connaissances et l'expérience des salariés pour l'écriture du Projet Social, tout en y intégrant ses propres regards et élans, notamment dans la définition des perspectives pour 2020-2023. La disparité de formes des bilans, établis par secteur, révèle la singularité de chacun des salariés et vient enrichir l'ensemble de la perception des actions.

**Le Conseil d'Administration du 17 juin 2019 a validé
le nouveau Projet Social 2020-2023.**

Partie I : La construction du Diagnostic Social de Territoire

A/ La démarche

1) Pourquoi un diagnostic ?

La construction du Diagnostic Social de Territoire constitue une étape fondamentale dans le renouvellement du Projet Social élaboré par les Centres SocioCulturels. Les CSC occupent une place de proximité sur les territoires et participent à la vie sociale. Le lien créé avec les habitants leur confère un contact privilégié, notamment par le fait de s'adresser à tous, quels que soient leur âge, leur genre, leur catégorie sociale, leur religion etc. Les Centres SocioCulturels ont un rôle de facilitateur. En offrant un espace d'échange aux habitants, ils leur permettent de construire collectivement des réponses adaptées à leurs besoins afin d'améliorer la vie sociale et le vivre-ensemble sur le territoire. Ainsi, le Diagnostic Social de Territoire constitue l'outil de référence pour connaître un territoire, en prenant du recul à partir des données statistiques et des perceptions des habitants.

2) Les objectifs de la démarche.

Le Projet Social se construit de manière multi-partenariale. Pour cela, il nécessite plusieurs étapes qui sont prédéfinies par des objectifs.

Les objectifs de la démarche ont été établis lors d'une réunion de travail collaboratif. Ils ont permis de définir la méthodologie, les outils adaptés au diagnostic et de fixer le calendrier.

Objectif 1 : Comprendre les enjeux du nouveau territoire.

Objectif 2 : Identifier les impacts de ce changement sur le Centre SocioCulturel.

Objectif 3 : Partager et construire avec les partenaires.

Objectif 4 : Mobiliser des habitants.

B / Les étapes du Diagnostic Social de Territoire

1) La collecte des données dites « froides ».

Les données appelées « froides » sont l'ensemble des informations chiffrées que l'on peut recueillir à partir d'autres diagnostics déjà réalisés, par des Observatoires territoriaux, l'INSEE, différentes chambres de commerces et d'industrie etc.

Cette collecte permet d'avoir une première vision du territoire à partir d'éléments statistiques et chiffrés qui constituent une base de comparaison départementale et nationale du territoire en question.

2) La participation des partenaires et des élus.

Différents partenaires, acteurs associatifs, institutionnels et politique du territoire ont été associés à la démarche du diagnostic. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de 13 personnes, ils ont permis d'étayer les réflexions.

Parmi ces 13 rencontres, certaines ont eu lieu en deux temps. Tout d'abord de façon individuelle, ensuite de façon collective.

De plus, une instance de concertation des partenaires sociaux (animée par le CSC), qui se réunit une fois par trimestre dans le but de transmettre des informations sur l'actualité de chacun, et de porter des réflexions communes au regard d'enjeux identifiés par les partenaires sur le territoire, a permis d'impulser un premier contact avec les

partenaires et de leur faire part du renouvellement du Projet Social. Dans ce cadre ils ont ensuite été sollicités afin de recueillir leurs connaissances et leurs perceptions du territoire.

Entretiens individuels	Entretiens collectifs
• Une Travailleuse sociale de la CAF • Une Animatrice au CLIC du Pays Mellois • Une Conseillère sociale de territoire, MSA • Une Conseillère d'insertion de la Mission Locale d'Insertion • La Directrice de l'Épicerie Sociale • La Responsable du pôle Insertion de l'Antenne Médico-sociale • Le Vice-Président de la Communauté de Communes Mellois en Poitou, chargé du secteur Petite-Enfance, Enfance, Jeunesse	• Les Assistantes de Service Social de l'Antenne Médico-sociale de Melle • L'Équipe du Comité de Bassin d'Emploi (CBE) • La Responsable, et l'équipe de l'Agence de Melle et du Service Clientèle Atlantic Aménagement • La Directrice et les Agents du Pôle Emploi • La Directrice, et l'équipe de l'Association Intermédiaire du Pays Mellois • L'Animatrice socio-éducative de Toits Etc.

3) Le Diagnostic Social de Territoire : un outil.

Ce support permet de créer des temps et des espaces de concertation et de débat associant les habitants, les salariés, les partenaires et les membres du Conseil d'Administration. Il s'agit pour chacun d'apporter ses propres visions et analyse afin de construire ensemble les perspectives du Projet Social du CSC du Mellois. Pour cela, il y a eu deux temps forts :

- Le « Labo » :

A compter du mois de septembre 2018, un temps de « Labo » a été initié et animé par l'équipe salariée pour nourrir une réflexion commune autour de l'expérimentation du « aller vers ». Ce temps de travail concourt à la mutualisation des expériences et des connaissances, des difficultés rencontrées dans cette posture, mais aussi de la plus-value issue de la rencontre avec les habitants. Le groupe du « Labo » est constitué de l'ensemble des responsables de pôles, des animateurs jeunesse et animatrices Famille, et du directeur. Plusieurs temps forts ont animé les réflexions du groupe :

=> Définir les intentions recherchées lors de la démarche.

=> Construire des outils d'analyse des expérimentations.

=> Choisir et valider la méthode choisie pour « aller vers ».

=> Identifier des espaces et populations cibles de l'expérimentation. Le collectif a fait le choix d'orienter principalement sa démarche vers une population en situation de précarité, que le CSC ne parvient pas à mobiliser, mais a aussi rencontré des personnes de milieux différents, notamment à la sortie des écoles.

Lors des expérimentations de la démarche « aller vers », les salariés ont pu entendre le vécu d'habitants, des attentes et des difficultés, des perceptions positives et d'autres négatives du territoire (territoire choisi/territoire subi)... qui sont venues étayer et affiner le diagnostic avec des données chaudes.

- Le « World Café » :

L'Assemblée Générale de l'association fut l'occasion de réunir l'ensemble des personnes ayant participé au diagnostic territorial, mais aussi les adhérents et personnes engagées sur des actions collectives portées par le CSC. Ce moment a servi de support à l'aménagement d'un temps de travail associant les habitants, les partenaires, les élus communautaires, les salariés et les membres du Conseil d'Administration. Le « World Café » est l'outil choisi pour générer du débat autour des thématiques émergentes du diagnostic. Cette animation a également été l'occasion de mobiliser des personnes intéressées par la réflexion sur les perspectives du Projet Social.

Partie II : Le Diagnostic Social de Territoire

Les modifications de territoire ces dernières années se sont déroulées ainsi :

- Le 1^{er} janvier 2014, la fusion des 3 Communautés de Communes du canton de Melle, Lezay et La Mothe-Saint-Héray a donné naissance à la Communauté de Communes du Mellois.

- Le 1^{er} janvier 2017, la fusion de toutes les Communautés de Communes (Mellois, Sauzé-Vaussais et Chef-Boutonne, Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle) a donné naissance à la Communauté de Communes du Mellois en Poitou.

En 2014, le territoire comptait 78 communes. Avec les fusions de communes et de Communautés de Communes, le territoire compte, en 2019, 62 communes pour 49822 habitants. C'est un territoire rural situé au cœur du Poitou historique, au nord de la Région Nouvelle-Aquitaine, à l'intersection de 4 départements : Vienne, Deux-Sèvres, Charentes et Charente-Maritime.

Ces changements de territoire complexifie la lecture des espaces-actions du Centre SocioCulturel du Mellois. Afin de présenter les éléments dans leur ensemble nous faisons référence, au cours du Diagnostic, au territoire de compétences et d'intervention du CSC du Mellois qui correspond à l'ancien canton de Melle mais aussi au territoire d'influence qu'est la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

A/ L'histoire d'un territoire : l'ancien Pays Mellois

Une brève présentation de l'ancien territoire semble essentielle pour la construction du nouveau territoire et les enjeux qui en découlent.

1) A l'échelle départementale.

Le territoire que l'on appelait le « Pays Mellois » se situait au sud du département des Deux-Sèvres, sur le seuil du Poitou, à la jonction des bassins sédentaires aquitain et parisien

Le territoire se situait entre 4 villes principales : l'ancienne capitale régionale, Poitiers, le littoral très attractif, La Rochelle, puis également Angoulême et Niort.



Localisation départementale
de l'ancien Pays Mellois

2) A l'échelle du Pays Mellois.

Il présentait le profil d'un territoire rural organisé autour de "communes pôles" concentrant les populations et les services (notamment avec la présence de l'aire urbaine¹ de Melle).

Cet ancien Pays était constitué de plusieurs cantons tels que Celles-sur-Belle, Lezay, Melle, Sauzé-Vaussais, Chef-Boutonne et Brioux-sur-Boutonne. Chaque canton était organisé en collectivité territoriale appelé Communauté de Communes, tels que la Communauté cantonale de Celles-sur-Belle, la Communauté de Communes du Lezayen, la Communauté de Communes du canton de Melle, la Communauté de Communes Cœur de Poitou et enfin la Communauté de Communes de Val de Boutonne.

Les six cantons étaient organisés en cinq Communautés de Communes constituant l'ancien Pays Mellois (car une Communauté de Communes s'est formé à partir de 2 cantons, Chef Boutonne et Sauzé-Vaussais). Parmi ces cantons, Melle était plus fortement urbanisé et l'habitat y était relativement concentré car cette ville est historiquement marquée par l'industrialisation et par les logements patronaux. L'ancien canton de Lezay se caractérisait par la faible densité de population, l'espace y était plus faiblement urbanisé, les communes plus étendues et moins densément peuplées.

3) État des lieux en termes d'atouts et de faiblesses sur ce territoire.

La compréhension d'un territoire se fait par un état des lieux en termes d'atouts et de faiblesses pour avoir une meilleure visibilité des enjeux. Dans un souci de clarté, les problématiques du territoire ont été recensées sous formes de thématiques. Les données et les constats suivants ont été récoltés lors du diagnostic territorial du Projet Social de 2016, hormis les logements HLM insalubres qui ont été détruits, les constats restent les mêmes. Le territoire était organisé autour de « communes pôles » qui concentraient la population et les services. Ce dernier était divisé en 6 cantons qui étaient organisés en 5 communautés de commune et/ou cantonal.

¹ Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois et par des communes rurales dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. Source INSEE

Faiblesses	Atouts
• L'ancien Pays Mellois était caractérisé comme un territoire rural car son économie était en lien avec l'agriculture. Cependant le nombre d'exploitation agricole tend à diminuer. • Il est caractérisé par une forte superficie et une faible densité de population. • Il n'est desservi par aucune gare ferroviaire, ni aéroport. • L'offre de transport en commun est limitée : 1 bus de ligne desservant trois communes (Melle, Lezay et Sauzé-Vaussais) • Le territoire était marqué historiquement par l'industrie agro-alimentaire (également par les entreprises de transport, du bâtiment et les exploitations agricoles) mais ce domaine fut contraint à majoritairement disparaître par manque d'activités. => soit 69 entreprises du bâtiment pour 533 personnes. => soit 40 entreprises de logistique. • La SA Melloise proposait des logements locatifs de type HLM qualifiés de « vétustes et insalubres » : =>Melle concentre 43 % de logements locatifs et 71 % du parc HLM =>93 % des logements sont individuels sur le territoire.	• La proximité avec de grandes agglomérations atténuait le caractère d'isolement de ce territoire en bénéficiant des services et équipements de celles-ci. • La voiture restait le moyen de transport le plus utilisé sur le territoire car le plus adapté en milieu rural. • Des dispositifs existaient pour pallier aux problèmes de mobilité tels que : => une aire de covoiturage => un parc de cyclomoteurs => une navette municipale facilitant le transport au sein de la commune de Melle • Le Pôle Emploi, la Mission locale d'Insertion, l'Association d'Intermédiaire du Pays Mellois et le Comité du Bassin d'Emploi participent à l'accueil et l'orientation des personnes, à la recherche d'un emploi et/ou à la formation. • L'ancien Pays Mellois offrait une structure hospitalière au sein du territoire. • Les établissements d'accueil et d'hébergement pour personnes -âgées étaient également implantés (maisons de retraites, EHPAD). Des associations tels que le CLIC et le CIAS Lezayen concouraient au maintien à domicile des personnes. • Concernant les structures pour les personnes en situation de handicap, des services d'aide par le travail étaient recensés. • L'ancien Pays Mellois regorge d'un patrimoine culturel et historique, qui génère de l'emploi saisonnier et l'implantation de familles recherchant un cadre de vie agréable.

4) Le secteur d'intervention du Centre Socioculturel du Mellois jusqu'en 2014.

Son secteur d'intervention sur l'ancien territoire se situait sur la Communauté cantonale de Melle. Elle regroupait douze communes accueillant 18 213 habitants en 2011 pour une superficie de 143.51 km². Soit une densité de population de 42 habitants/km².

B/ L'héritage du passé : un nouveau territoire

1) Pourquoi un nouveau territoire ?



L'ancien Pays Mellois se constituait dans les anciens cantons de Melle, Lezay, La Mothe-Saint-Héray, Sauzé-Vaussais, Chef-Boutonne, Brioux-sur-Boutonne et Celles-sur-Belle.

La loi NOTRe de 2015 porte une nouvelle organisation territoriale qui vise à renforcer les compétences des régions, réduisant les compétences des départements. Elle est complétée par une loi qui modifie le découpage des régions.

Elle fait partie de l'acte III de la Décentralisation (série de réformes des collectivités territoriales françaises adoptées à partir de 2013) qui prévoit le renforcement des intercommunalités en mettant en place les Établissements Publics de Coopération Intercommunal (EPCI). Dans cette démarche, une réflexion est menée au sein des différentes Communautés de Communes pour organiser cette future fusion. Ce regroupement a du sens pour différentes raisons : l'histoire, l'économie du territoire, la typologie de la population, et les problématiques liées au territoire.

Cette fusion présente, selon le Vice-Président chargé du secteur Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes du Mellois en Poitou, plusieurs avantages et ce dans plusieurs dimensions telles que :

- La dimension économique par la mutualisation des services qui va permettre de contribuer à la réduction des frais de gestion et engendrer une diminution de la fiscalité pour les habitants.
- La dimension de l'aménagement du territoire pour favoriser le développement des services publics de proximité et promouvoir le développement local.
- La dimension politique, avec le développement des services décentralisés qui permettront de sédentariser la population sur le territoire.

Ainsi, l'acte III de cette loi va contribuer à l'amélioration de l'aménagement du territoire dans l'objectif de réduire les inégalités de ce dernier. Voyons quels ont été les impacts de cette décentralisation sur le territoire.

2) Une nouvelle Communauté de Communes : Mellois en Poitou.



Le Mellois en Poitou représente aujourd'hui, 49.822 habitants pour une superficie de 1 289 km² formant ainsi un seul EPCI.

La Communauté de Communes constitue la collectivité de référence dans le soutien du projet du Centre SocioCultuel (CSC). Le renouvellement du Projet Social du CSC s'inscrit dans une période de refondation politique due à une nouvelle transformation des collectivités territoriales, dont les enjeux auront une influence importante dans la construction du projet et des activités à venir du CSC.

Il est important d'apprendre à connaître ce nouveau territoire à l'échelle de la nouvelle Communauté de Communes, le Mellois en Poitou, afin d'en comprendre les atouts et les faiblesses mais surtout les nouveaux enjeux politiques.

Le diagnostic suivant propose une représentation unie du territoire de la nouvelle Communauté de Communes Mellois en Poitou. Certaines dynamiques sociales observées ont été incluses dans des zones de comparaison plus larges, notamment celles du Département et du territoire National afin de mieux appréhender les spécificités sociales de notre territoire.

Ce territoire se caractérise par un nombre important de petites et très petites communes rurales. Ainsi, sur les 62 communes constituant le nouveau périmètre intercommunal, 11 communes sont peuplées de plus de 1 000 habitants et 23 communes sont peuplées de moins de 200 habitants.² On compte une densité moyenne de 38,65hab/km².

On peut toutefois relativiser le caractère isolé de notre territoire. Si celui-ci présente certaines caractéristiques de l'espace rural isolé comme l'existence d'une faible densité de population, il se caractérise par un maillage important de petites communes ainsi que par leur organisation autour de pôles de service.

Le Mellois en Poitou présente ainsi le profil d'une ruralité atypique. Celle-ci se caractérise d'abord par une influence urbaine importante qui, nous le verrons, implique de nombreux échanges avec la ville de Niort.

3) Les évolutions socio-démographiques.

Une population « jeune » sous représentée

Le vieillissement de la population s'accompagne d'une sous-représentation des classes d'âges « jeunes ». C'est le cas de la tranche d'âge des 15-29 ans représentant 12,8% de la population du territoire contre 14,5% à l'échelle du département et 17,8% à l'échelle nationale. Néanmoins, en quatre ans le territoire a évolué mais cette tranche d'âge n'a, quant à elle pas augmenté (en 2014 les 15-24 ans représentaient environ 13% de la population). La tendance est à la stabilisation de cette tranche d'âge sur le territoire.

² Source : Insee 2015

L'insuffisance de l'offre de formations et d'emplois sur le territoire explique ce phénomène de désertification des jeunes. Néanmoins, la Conseillère d'Insertion de la Mission Locale Sud Deux-Sèvres évoque qu'« *une part de jeunes personnes expriment une volonté de rester sur le territoire malgré les difficultés d'insertion professionnelle car ils ne souhaitent pas sortir de leur zone de confort, qui les sécurise. Ils vont ainsi prioriser une scolarité à distance et en alternance* ».

La population des 0-14 ans est sous représentée sur le territoire (17%) en comparaison au département (18%) et au territoire national (19%). En effet, il s'agit d'une classe d'âge qui est en « retardement de naissances ». Ce phénomène est appelé ainsi à cause de son impact sur les écoles et les collèges avec potentiellement la fermeture de classes sur le territoire. Depuis 2013, le taux de natalité est en diminution soit -21,6% entre 2013/2016 contre -9,9% sur le département. On relève un fort pourcentage de la population des 45-59 ans, soit 21,1% de la population comme catégorie la plus représentée sur le territoire.

Enfin, la population des 30-44 ans est également en augmentation avec un pourcentage de 17% mais elle est sous-représentée au vue de la population départementale qui est de 19 %.

Un vieillissement de la population qui continue de progresser

Au regard de la répartition de la population par grandes tranches d'âges, nous faisons le constat d'une surreprésentation des seniors. Les personnes de plus de 60 ans représentent 18,2 % de la population en 2015 soit un niveau sensiblement plus élevé qu'à l'échelle départementale (17%) et nationale (15,5%). Ceci peut s'expliquer d'une part, par le fort déficit naturel relevé sur le territoire dans les années 1970 à 2000 ne permettant pas le renouvellement des générations. Et d'autre part, par le souhait des personnes ayant grandi sur le territoire d'y revenir une fois qu'ils sont en âge d'être à la retraite.

La pyramide des âges ne présente pas de forte évolution depuis l'ancien diagnostic. Le nombre de personnes de plus de 60 ans représente la part la plus importante de la catégorie de la population. Ainsi, l'indice de vieillissement et de grand vieillissement est élevé : la part de personnes âgées de 75 ans et plus est supérieure aux moyennes départementales et régionales : 12,8% contre 12,0 % dans le département et 11,8 % dans la Région Nouvelle-Aquitaine. La part des personnes de plus de 60 ans représente 30% de la population sur le territoire. Neuf personnes sur dix de 75 ans et plus, vivent à domicile et un tiers vit seul, surtout les femmes.³ A noter, que la reprise démographique récemment observée n'est pas parvenue à compenser le vieillissement de la population.

Représentation de la population par catégories socioprofessionnelles (CSP)

Notre territoire comporte une représentation des personnes retraitées supérieures au niveau départemental et nettement supérieure à la moyenne nationale. Il s'agit de la catégorie de population qui a le plus progressé ces dernières années. On dénombre 43,1% des retraités sur le territoire en 2015.

Les professions intermédiaires, ouvriers et employés sont les catégories socioprofessionnelles les plus fortement représentées parmi la population active résidant sur le territoire. Les cadres (5,5%) et les artisans (6,1%) sont faiblement représentés. Les agriculteurs, quant à eux sont la catégorie la moins représentée avec seulement 3,4% d'exploitation agricole sur le territoire. La population ne présentant pas d'activité professionnelle est de 4,1%.

³ Source : Contrat Local de Santé (CSL) des Communautés de Communes du Haut de Val de Sèvres et du Mellois en Poitou.

Évolutions des structures des ménages et des familles

Dans les tableaux ci-dessous les évolutions démographiques s'expliquent par la fusion des Communautés de Communes en 2014, donc un secteur d'étude élargi entre 2011 et 2015, référençant les nouvelles populations concernées. Nous ne pouvons pas comparer directement ces chiffres mais nous pouvons constater les conséquences du changement de territoire et les grandes tendances.

➤ Des structures familiales en recomposition.

En 2015, 50,6 % des ménages du territoire étaient constitués d'une famille.

	Nombres de familles			Proportion des familles en pourcentage		
Années	1999	2011	2015	1999	2011	2015
Familles	5184	5344	21073	100	100	100
Couples avec enfants	2284	1946	20969	44,6	36,42	26,1
Couples sans enfants	2480	2876	7218	47,84	53,81	34,3
Familles monoparentales	420	522	1505	8,1	9,77	7,1
Hommes seuls avec enfants	112	115	2870	2,16	2,16	13,6
Femmes seules avec enfants	308	407	3619	5,94	7,61	17,2

Evolution des structures familiales sur
Mellois en Poitou

Les mutations de la cellule familiale, notamment les séparations de plus en plus fréquentes, font émerger de nouveaux modèles familiaux (familles recomposées et monoparentales).

	Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans.					
NB enfants	2006	%	2011	%	2015	%
Aucun enfant	3027	58,27	3203	59,93	8117	56,88
1	928	17,86	889	16,64	2564	17,96
2	807	15,54	853	15,96	2575	18,04
3	349	6,71	324	6,06	807	5,6
4 enfants ou plus	84	1,62	75	1,41	206	1,44
Ensemble	5195	100	5344	100	14269	100

Evolution de la composition familiale
Mellois en Poitou

La part des familles sans enfant est une catégorie surreprésentée parmi les familles du territoire, elle est de 56,9% sur notre territoire, soit un niveau nettement supérieur à celui du département (32,3%).

En 2017, le territoire Mellois en Poitou comptabilise 712 allocataires soit 10.2% de sa population.⁴ 404 personnes bénéficient du RSA et sont isolées. 198 personnes sont des familles monoparentales ayant plus de quatre enfants. Les familles constituées d'un couple représentent 20 bénéficiaires du RSA et les familles constituées d'au moins un enfant à plus de quatre enfants sont au nombre de 90.

➤ Évolution de la natalité

Notre territoire relève un taux de natalité relativement faible depuis 2013. En effet, ce dernier ne cesse de baisser passant de 472 naissances par an en 2013 à 360 en 2017. Les allocataires de la prestation naissances sont de 6 foyers pour le territoire Mellois en Poitou en 2016. Le complément libre choix du mode de garde s'oriente pour la totalité vers le recours aux assistantes maternelles.

Un phénomène d'éclatement des ménages

➤ Une baisse continue de la taille des ménages

En 2015, le territoire comptait 21073 ménages. Le nombre de ménages constitués d'une personne augmente tandis que le nombre de ménages composés de plusieurs personnes diminue, soit 54,1% en 2010 pour 50,6% en 2015. Cette tendance peut-être observée sur l'ensemble du territoire des Deux-Sèvres. Il s'agit d'une dynamique nationale qui s'explique par des facteurs démographiques et sociétaux tels que :

- Le vieillissement de la population et le maintien à domicile des personnes âgées.
 - Le départ plus précoce des jeunes du domicile familial.
 - La moindre fréquence de la vie en couple des jeunes.
 - L'augmentation de la fréquence des ruptures du couple.
- La progression de la monoparentalité et du nombre de personnes vivant seules, des tendances importantes sur le territoire.

Sur le territoire de la Communauté de Communes, le nombre de ménages constitué d'une famille monoparentale représente 1 505 ménages soit 7,1% de la population. Cette représentation est équivalente à celle du niveau départemental soit environ 7,2% de la population. Les familles monoparentales occupent plus fréquemment les logements locatifs et sont ainsi plus fortement représentées sur certaines communes. Les ménages constitués d'une personne sont de 30,8% de la population et les ménages de plus d'une personne sont de 67,1% pour la Communauté de Communes du Mellois. L'évolution de la structure des ménages révèle également une donnée importante, celle de l'augmentation du nombre des ménages composés d'une personne vivant seule.

Un risque de fragilisation sociale

- Des personnes seules et des familles monoparentales plus fréquemment touchées par la précarité économique.

Les publics fréquemment touchés par des situations de précarité économique et sociale sont les personnes vivant seules et les mono-parents. En 2018, 80 % des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) des Deux-Sèvres étaient des personnes seules avec ou sans enfant(s). Concernant le Mellois en Poitou, en novembre 2018, un peu plus d'un allocataire sur deux est une personne seule (56%) sans enfant. Les mono-parents représentent 25 % des allocataires du RSA. Les publics accueillis à l'Épicerie Sociale illustrent également cette tendance. Parmi l'ensemble des personnes ayant

4 Source : Rapport d'activités de la CAF 2017

bénéficié d'une aide alimentaire en 2017, 42 % étaient des personnes seules sans enfant et 29 % étaient des familles monoparentales. Les couples sans enfant et les couples avec enfants représentent respectivement 8 % et 21 % des adhérents-bénéficiaires de l'Épicerie Sociale. A noter que parmi les bénéficiaires, il y a 34 personnes demandeurs d'asile ou en attente de l'être. Sur les 395 familles accueillies à l'Épicerie Sociale en 2017, 98 viennent de Melle (soit 239 personnes) et 14 de la Mothe-Saint-Héray (soit 40 personnes).

Synthèse

Caractéristiques démographiques de la Communauté de Communes du Mellois en Poitou

- ➔ Une Communauté de Communes Mellois en Poitou qui représente 62 communes pour 48 000 habitants formant un seul EPCI.
- ➔ La population dite « jeune » est sous-représentée alors que l'on constate une augmentation des personnes de plus de 60 ans.
- ➔ Le nombre de familles avec enfant(s) a baissé tandis que le nombre de familles constituées d'un couple sans enfant a fortement progressé.
- ➔ L'évolution des structures des ménages et des familles implique un risque de fragilisation économique et sociale.
- ➔ En 2018, 56 % des allocataires du RSA étaient des personnes seules sans enfant. Les familles monoparentales représentent 25 % des allocataires RSA.

4) Les évolutions dans les offres de proximité.

Mellois en Poitou est un territoire disposant de services et de commerces qui ne présentent pas aujourd'hui d'évolution significative par rapport à l'ancien Pays Mellois.

Concernant les évolutions des services de santé :

Les médecins généralistes en activité sur le territoire représentent 19 médecins en 2018.⁵ Selon le Conseil National des médecins, ceux qui exercent en activité régulière sur le département sont âgés en moyenne de 52 ans. Les médecins potentiellement sortants, âgés de 60 ans et plus, représente 26% des effectifs tandis que la tranche d'âge des moins de 60 ans représente 16,8% de l'ensemble des effectifs réguliers. La densité moyenne pour les Deux-Sèvres en 2015 est de 237 médecins pour 100 000 habitants.⁶ Toutefois, la population des médecins y est vieillissante.

Une baisse de l'offre de soin est déjà effective avec la cession d'activité par des médecins en âges de la retraite et la volonté des autres de ne pas prendre de nouveaux patients, ce qui vient conforter les problématiques liées aux soins. Ainsi dans les années futures le risque d'accroissement des déplacements liés aux soins va s'intensifier. Outre les difficultés d'accessibilité générées, cet élément risque d'avoir un impact sur l'attractivité de la commune de Melle, les services publics et médicaux constituant aujourd'hui les premiers motifs de fréquentation du centre-ville.

Pour lutter contre la désertification des zones rurales par les professionnels de santé, une Maison Pluridisciplinaire de Santé a été inaugurée en 2018 sur la commune de La Mothe Saint-Héray.

⁵ Conseil de l'ordre des médecins

⁶ Conseil National des médecins

Concernant les évolutions d'offre de services en direction de la Petite Enfance

La création des activités autour de la petite enfance sur Melle est liée à une volonté des habitants de Melle accompagné par le CSC. Si le CSC reste un opérateur compétent pour porter des actions comme le Multi-Accueil, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ou les actions passerelles, la Communauté de Communes met également en œuvre des actions pour ce public (Halte-Garderie, LAEP...).

Pour répondre aux besoins et à l'inégalité du territoire, un multi-accueil et une halte-garderie ont vu le jour, l'un sur Mougon-Thorigné, l'autre sur Brioux-Sur-Boutonne. Ils offrent deux types d'accueils : réguliers et/ou occasionnels.

Le multi-accueil de Mougon-Thorigné soit « Les enfants d'abord » est ouvert du lundi au vendredi et dispose de 15 places.

La halte-garderie de Brioux-Sur-Boutonne soit « Paume d'Api » est ouvert trois jours par semaine et dispose de 10 places.

De plus, le territoire compte 4 RAM (Relais Assistantes Maternelles). A noter également, la présence d'un Relais Petite Enfance (RPE) sur les communes de Chef-Boutonne et de Sauzé-Vaussais.

Concernant les évolutions dans l'offre de service de soin et d'hébergement en direction des personnes-âgées :

Le territoire dispose aujourd'hui d'un ensemble de services et d'équipements important en direction des personnes âgées. En effet, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Mellois (CIAS) gère une part importante d'établissements et services sur le territoire. Depuis la création de la nouvelle Communauté de Communes, ce dernier s'est développé. Les services d'aides à domicile de Melle, Lezay, Brioux-sur-Boutonne, Sauzé-Vaussais, et Celles-sur-Belle ont été intégrés au CIAS du Mellois. Aujourd'hui, toutes les communes du territoire sont couvertes par un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et par un service d'aide à domicile (SAD). Le Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique (CLIC) permet un accompagnement (information et orientation) des personnes âgées, de leurs proches et/ou familles concernant les problématiques liées au vieillissement.

Concernant les initiatives pour favoriser la mobilité des habitants sur le territoire :

➤ Le Point Transport du Mellois en Poitou

Le Point transport du Mellois vise à favoriser l'information et l'accompagnement des personnes dans leurs déplacements. Depuis la fusion des Communautés de Communes, ce dispositif a connu une évolution, il est dorénavant rattaché à la compétence de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

De plus, il gère les transports scolaires du territoire, des écoles maternelles, primaires, collèges et lycées.

Une animatrice renseigne et conseille les usagers sur l'ensemble des moyens de transports existants (Offices de co-voiturage, transport en commun des Deux-Sèvres et de l'agglomération de Poitiers, offres de taxis sur le Mellois.)

On peut également y acheter un billet de train ou un ticket de bus pour le réseau de transports du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Toutes les personnes peuvent bénéficier des transports scolaires dans la mesure des places disponibles. Ainsi chaque commune possède un transport sur l'école de son secteur et vers chaque ancien chef-lieu et Melle pour les lycées.

➤ Auto partage gratuit

Fin 2017, la Mairie de Sauzé-Vaussais a fait l'acquisition pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'un véhicule électrique. Cette initiative est une volonté du Maire avec la validation du Conseil Municipal et le Conseil d'Administration du CCAS pour pallier aux difficultés de mobilité sur le territoire. Ce dispositif est auto-financé par la municipalité. La mise à disposition gratuite d'un véhicule pour les habitants est une réponse aux problèmes de mobilité sur le territoire rural. Les habitants se rendent sur un site internet afin de faire la réservation en ligne. A noter que pour les habitants de la commune, le prêt est gratuit. En 2019, la commune renouvelle son initiative avec l'acquisition d'un autre véhicule électrique plus autonome (230 km).

➤ La plateforme mobilité

Depuis 2005, un service « mobilité » est mis en place par l'association « Toits etc. » Initialement de 10 cyclomoteurs, le parc a été réduit à 8 en 2016 suite à un non-renouvellement de cyclomoteurs hors d'usage. En 2017, 17 personnes ont pu bénéficier d'une location⁷. Aujourd'hui et après 14 ans de fonctionnement, ce dispositif connaît une évolution. Le parc est composé à nouveau de 10 cyclomoteurs et depuis peu une Conseillère en mobilité vient compléter l'équipe de l'association qui gère ce dispositif. Cette Conseillère intervient afin d'accompagner les personnes à lever les freins en lien avec la mobilité. Selon une travailleuse sociale de l'association « *sa mission est des plus importante compte tenu des inégalités liées à la mobilité et ne permettant pas les démarches d'insertion professionnelle* ».

Synthèse

Des offres de services sur le Mellois en Poitou

- ➔ Le territoire présente un nombre important de médecins de plus de 60 ans donc une baisse de l'offre de soins s'amorce.
- ➔ Le Mellois en Poitou connaît une évolution dans les offres envers la Petite Enfance avec la création de deux nouvelles structures d'accueil.
- ➔ Une caractéristique du territoire est le fort pourcentage de personnes-âgées. Afin de répondre à la demande, les offres de soins et d'hébergement se sont élargies sur le territoire.
- ➔ La mobilité est un enjeu fort pour le territoire. Diverses initiatives sont expérimentées afin de parvenir à palier les inégalités.

7 Rapport d'activité Toits etc. 2017

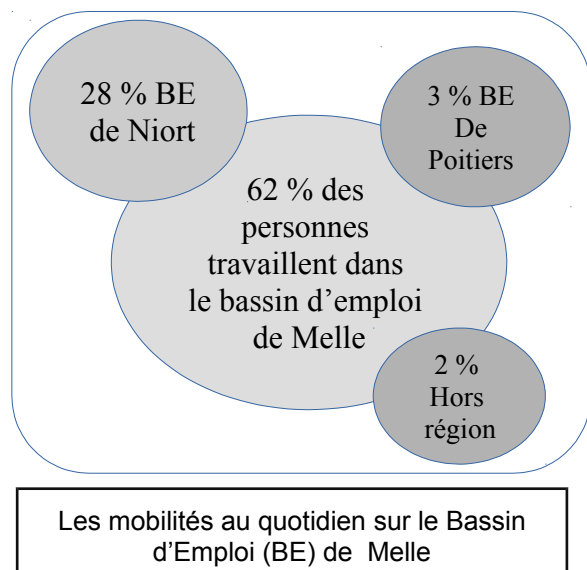
5) La structuration du marché de l'emploi.

La structuration du marché de l'emploi sur notre territoire est fortement influencée par la proximité avec les grandes agglomérations notamment avec la ville de Niort et dans une moindre mesure de la ville de Poitiers. Ainsi, aujourd'hui, la quasi-totalité de notre territoire se trouve inscrite dans la zone d'emplois⁸ niortaise, seule la commune de Rom, située à la frontière des Deux-Sèvres et de la Vienne, se trouve sous influence du pôle d'emploi de Poitiers. Notre territoire s'inscrit ainsi dans une zone d'emploi étendue impliquant la nécessité et l'importance des migrations pendulaires (qui correspondent aux allers-retours quotidiens des gens entre leur travail et leur domicile) dans l'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi.

➤ Mellois en Poitou, un territoire résidentiel

A l'échelle du Mellois en Poitou, cette proximité avec les grandes agglomérations de Niort, de Poitiers et d'Angoulême est à l'origine d'une résidentialisation⁹ du territoire. Celui-ci compte en effet plus d'actifs que d'emplois existants. Ainsi, en 2015, on comptabilisait 75 emplois pour 100 actifs occupés. Cet élément souligne l'importance des flux domicile-travail s'effectuant en dehors du territoire.

Selon l'Insee, en 2015, les flux sortants étaient de 71,7% contre les flux entrants de 28,3% à destination de Niort. Notre territoire n'échappe pas à ce phénomène de résidentialisation liée à l'influence du pôle d'emploi niortais. Toutefois, si le marché local de l'emploi reste sous dépendance de la zone d'emploi niortaise, notre territoire exerce une certaine attraction à l'échelle de la Communauté de Communes.



A noter que 62% des personnes vivant dans le bassin d'emploi de Melle travaillent dans ce même bassin.

➤ Des offres emplois qui restent insuffisantes pour employer la population du territoire

L'existence d'une concentration d'emplois sur le territoire traduit une certaine attractivité du Pôle Emploi et des « relais de services » pour les communes environnantes. Toutefois, le territoire n'en reste pas moins sous dépendance des grandes zones d'emplois

⁸ Une zone d'emploi est définie par l'INSEE comme « un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts ».

⁹ La résidentialisation est la fixation dans l'espace d'une population mobile qui devient une population permanente au sens statistique du terme.

dessinées par les agglomérations Niortaises et Poitevines. Deux éléments permettent d'appuyer ce constat. Tout d'abord la part de la population active travaillant sur leur commune de résidence a baissé depuis 1999 aujourd'hui passant de 42,5% à 28,3%. Une grande majorité des actifs travaillent ainsi hors de leur commune de résidence (71,7%). Ensuite, le nombre d'actifs ayant un emploi est largement supérieur au nombre d'emplois existants sur le territoire (18670 contre 13911). Ainsi, en 2015, on comptait 21058 actifs (comprenant les actifs occupés et les actifs au chômage) pour 13 911 emplois existants sur le territoire. De plus, la part des actifs parmi la population du territoire est de 66,5%. Cette dynamique confirme la tendance actuelle de résidentialisation du territoire et d'accroissement des flux domicile-travail.

➤ L'emploi par grands secteurs d'activités

Les secteurs d'activités les plus représentés sur le territoire sont :

- Le secteur de l'agroalimentaire qui est caractérisé par une forte tradition industrielle sur le territoire. Le secteur secondaire conserve une place importante dans le marché de l'emploi avec 13,5% des emplois du territoire
- Le secteur de l'agriculture, avec 334 exploitations recensées en 2015, et 8 %¹⁰ des emplois existants sur le territoire, les activités agricoles conservent une place importante dans l'économie locale. D'autre part, ce secteur constitue toujours un employeur important du territoire notamment avec les contrats saisonniers.
- Les secteurs du commerce, du transport et des services représentent aujourd'hui 47,5% des établissements implantés sur le territoire. L'offre commerciale occupe et génère un nombre important d'emplois, notamment dans la grande distribution. Sur 1 an, la croissance du nombre d'emploi est significative avec + 17% sur le territoire contre + 5,9% à l'échelle du département. Le secteur du commerce et de l'artisanat tend à se maintenir sur les pôles de services. Toutefois les commerces des petites communes peinent aujourd'hui à maintenir leur activité. En revanche, d'autres initiatives comme les commerces itinérants, tentent de palier à la disparition des commerces de proximité dans les communes les plus rurales.

➤ Une croissance de l'emploi poussée par les emplois précaires

La Communauté de Communes se caractérise par un réseau de moyennes et petites entreprises employant peu de salariés. En 2015, 79% des établissements implantés sur le territoire n'employaient pas de salariés et 18% étaient constitués de moins de 10 salariés. Ces petites entreprises concernent principalement le secteur des commerces (artisanat) et services ainsi que le secteur agricole. Il n'existe pas de pôle économique permettant de créer une réelle dynamique de l'emploi sur le territoire. Les emplois générés correspondent ainsi pour une large partie à des contrats précaires.

Lors d'un échange avec un agent de Pôle Emploi de Melle, il explique que la majorité des emplois proposés à l'échelle du Mellois en Poitou sont « *des contrats de très courtes durées, pour des remplacements ou des emplois saisonniers.* » Ces emplois correspondent principalement aux secteurs de la santé, de l'action sociale et de l'aide à la personne, à l'activité agricole ainsi qu'au secteur de la grande distribution.

➤ Caractéristiques des actifs et des salariés

La part des emplois salariés sur le territoire est moins élevée qu'à l'échelle de la zone du Niortais (83,3% contre 86,6% des emplois selon l'INSEE en 2015). La majorité des emplois salariés sont occupés par des femmes (50,4%).

Les emplois salariés occupés sur le territoire représente 35,7% des emplois à temps

¹⁰ INSEE 2015

partiels. Seule une étude qualitative permettrait de connaître la part des temps partiels subie, sachant qu'ils concernent 82 % des femmes.

La grande majorité des emplois occupés sur le territoire sont des CDI et des emplois de la fonction publique (pour 70,6% d'entre eux). Seulement 8% des salariés occupent des CDD. Ici encore, les femmes occupent deux fois plus fréquemment des CDD que les hommes (11% des salariés contre 4,9 % des salariés hommes). L'occupation d'un emploi intérimaire est marginale parmi les salariés résidents du territoire (soit 1,70%). Les agences d'intérim les plus proches sont à Niort.

Le niveau de formation des personnes en âge de travailler est relativement faible. En 2015, la population « employable » (37%) résidant sur le territoire ne disposait pas de diplôme supérieur au brevet des collèges. Cette part de la population « peu diplômée » est sensiblement plus élevée qu'à l'échelle départementale (33,8%).

➤ Un niveau de chômage qui s'accroît

Il est aujourd'hui difficile d'appréhender la dynamique du chômage sur le territoire Mellois en Poitou tant les chiffres produits (INSEE /Pôle Emploi) diffèrent dans leurs modes de calculs. Certains constats méritent toutefois d'être relevés. En 2017 dans la région Nouvelle-Aquitaine, le taux de chômage est légèrement plus faible qu'au niveau national (8,4% contre 9,4%). Le Département des Deux-Sèvres observe aujourd'hui le niveau de chômage le plus faible qu'elle est connue avec 6,7% en 2017.

Afin d'avoir une approche des tendances locales, nous sommes contraints de nous référer aux indicateurs délivrés par l'INSEE datant de 2015. Selon ces données, le taux de chômage relevé sur le territoire était légèrement inférieur au niveau départemental (11,3% contre 11,8%) et se situait nettement au-dessous du niveau observé sur la zone d'emploi Niortaise (16,6%). Le taux de chômage des femmes est sensiblement plus élevé que celui des hommes sur notre territoire (11,9% contre 10,8% en 2015). Le constat le plus frappant concerne le niveau de chômage des jeunes. Ces derniers sont trois fois plus touchés par le chômage que le reste de la population active. Selon l'INSEE, en 2015, 29,5% des actifs ayant entre 15 et 24 ans étaient concernés par le chômage sur le territoire du Mellois, la tendance nationale était en baisse en 2018.

6) Les caractéristiques du logement, entre attractivité et vétusté.

➤ La propriété et le logement individuel, le modèle de référence de l'habitat sur le territoire

Le parc de logement de la Communauté de Communes du Mellois en Poitou compte 25 922 logements en 2015. Il s'agit essentiellement de résidences principales (81,2%). La maison individuelle reste aujourd'hui le modèle de référence de l'habitat sur le territoire, constituant 94,2% du parc de logement. Seuls 5% des logements occupés sont des appartements. Les ménages occupant des résidences principales sont pour une grande majorité des propriétaires (74,6%). Il s'agit d'une tendance départementale avec 86,4% des résidences principales occupées par des propriétaires.

➤ Logement et attractivité du territoire

Le territoire semble aujourd'hui constituer une opportunité d'accès à la propriété pour un certain nombre de ménages. L'arrivée de nouvelles populations observée ces dernières années s'accompagne en effet d'une augmentation du nombre de résidences principales occupées passant de 20 434 en 2010 à 21 037 en 2015. Cette attractivité trouve deux explications : le prix du foncier relativement abordable et des logements offrant de grands volumes (56,2% ont plus de 5 pièces). L'augmentation du nombre de

logements occupés par des propriétaires semble traduire une certaine attractivité, liée au logement et à une volonté d'installation durable de ménages sur le territoire. On constate néanmoins qu'il y a un nombre de logement vacant en 2015, soit 2617 logements. Ce niveau de vacance est justifié par la vétusté, la configuration non adaptée au mode de vie actuel, l'évolution des structures du foyer et les logements individuels sans extérieur. L'ensemble de ses raisons sont invoquées par les partenaires.

➤ Des populations en mouvement

L'ancienneté d'occupation des logements par les résidents permet de souligner l'existence de populations en mouvement sur le territoire. Ainsi, sur l'ensemble du territoire, en 2015, 9,6% des ménages (soit 4 440 ménages) avaient emménagé dans leur résidence depuis moins de deux ans et 15,2% depuis moins de 5 ans (soit 7 253 ménages). L'ancienneté de résidence des ménages sur le territoire, en moyenne de 16 ans, reste relativement élevée et traduit un ancrage fort de certains habitants sur le territoire. La part des ménages résidant au sein de leur logement depuis 10 ans ou plus reste notamment plus élevée qu'à l'échelle départementale (54,1% contre 44,6 % à l'échelle départementale).

L'accueil de nouveaux ménages sur le territoire pose aujourd'hui la question de l'accueil et de l'intégration de ces nouveaux arrivants.

Synthèse

De la structuration du marché de l'emploi :

- ➔ La majorité des emplois générés sur le territoire sont des emplois précaires (saisonniers, intérimaires, temps partiels...).
- ➔ Territoire de résidentialisation, le flux sortant est plus important que le flux entrant.
- ➔ Le faible niveau de formation de la population en âge de travailler ne sécurise pas les parcours professionnels.
- ➔ L'éloignement de l'emploi favorise le sentiment d'isolement social ressenti par certains habitants.

Des caractéristiques du logement :

- ➔ Sur le territoire, 74,6% des ménages occupant des résidences principales sont propriétaires de leur logement.
- ➔ Le territoire présente une certaine attractivité pour deux raisons : le prix du foncier est abordable et une volonté d'installation durable .
- ➔ Turn-over de la population : le territoire connaît des mouvements de population notamment dans l'occupation des logements sociaux.

C/ Le territoire d'intervention du Centre SocioCulturel du Mellois

Le 1^{er} janvier 2019, la réforme territoriale transforme le périmètre des communes en favorisant l'intercommunalité et le regroupement de communes est acté.

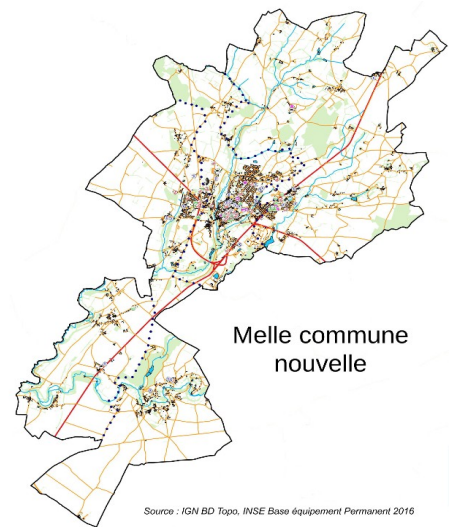
1) Pourquoi des Nouvelles Communes aujourd'hui ?

Les Nouvelles Communes permettent une meilleure visibilité dans l'organisation des collectivités locales, car elles sont les interlocuteurs de proximité pour les habitants. L'autre avantage de ce regroupement est la dotation globale supérieure dont elles vont bénéficier. Ainsi, l'État leur donne les moyens de se mobiliser pour investir ensemble dans les équipements dont elles ont besoin, surtout dans un contexte de restriction des financements publics.

2) Qui sont-elles ?

Plusieurs communes ont choisi de se regrouper pour repenser le territoire communal, pour plus d'efficacité et moins de coûts, tout en préservant les proximités de vie et les usages.

Cela permet également de conférer un poids et une visibilité dans l'organisation des collectivités locales.



Melle forme une commune nouvelle avec Saint-Léger-de-la-Martinière, Saint-Martin-Lès-Melle, Mazières-Sur-Béronne et Paizay-Le-Tort. Ce regroupement permet de former une Commune Nouvelle dont la population est de 6 719 habitants, soit 12 % de la Communauté de Communes Mellois en Poitou pour une densité de 102,73 km².

Fontivillé est issu du regroupement de Chail et Sompt. Marcellé réunit Saint-Génard et Pouffonds.

Les communes n'ayant pas souhaité se regrouper sont celles de Saint-Vincent-La-Châtre, Maisonnay et Saint-Romans-Lès-Melle.

3) Les enjeux pour la Commune Nouvelle de Melle.

3.1) Démographie

La population de ce territoire tend à se stabiliser. En effet, le regroupement de communes permet de compenser la diminution de la population de certaines communes avec l'augmentation des autres. Par exemple, la commune de Mazières-sur-Béronne a connu une baisse de 3% alors que celle de Paizay-le-Tort connaît une augmentation de 2%.

3.2) Structure familiale

La Commune Nouvelle compte 2963 ménages. Le recensement de ces foyers a permis de mettre en évidence les modifications dans leurs structures. Ainsi, on note une tendance à la baisse pour les jeunes de moins de 11 ans, alors que la dynamique est positive pour les mineurs entre 11 et 17 ans. De plus, il y a une forte arrivée de familles monoparentales (soit 7% en 2014 contre 5,4% en 1990) et de personnes seules (40% en 2014 contre 23% en 1990). A contrario, on constate le départ de familles constituées d'un couple avec/sans enfant(s), de personnes jeunes ainsi que des seniors.

Concernant les personnes en âges d'être à la retraite, la tendance est en nette diminution concernant les personnes de 60/74 ans (-6%), tandis que pour les 75/84 ans et 85 ans et plus, la commune nouvelle connaît une hausse de 9%. Cet indicateur est important car il est supérieur au pourcentage de la communauté de communes Mellois en Poitou et sensiblement inférieur à celui du département soit 10%.

- Des difficultés multiples liées à la monoparentalité.

La monoparentalité entraîne un risque de fragilisation sociale et économique. Selon l'Observatoire des Inégalités, la monoparentalité entraîne une série de répercussions impactant la vie sociale des personnes. L'indisponibilité du parent rend l'accès à l'emploi plus compliqué. Ainsi des emplois à temps partiel sont plus simples pour conjuguer avec leur rôle de parent. Ces difficultés sont majorées sur un territoire qui peine à employer sa population et sur lequel la majorité des emplois générés sont des emplois précaires et peu qualifiés. De plus, la disponibilité réduite limite les possibilités de déplacement liées à l'emploi. Une de nos interlocutrices, qui intervient à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) auprès des familles avec enfant(s), explique ainsi que la plupart des aides financières délivrées par ses services sont des aides à la mobilité. La situation des logements est également impactée par l'augmentation des ruptures conjugales. Selon notre interlocutrice qui conseille les familles effectuant des demandes de logement HLM, la rupture du ménage constitue une évolution marquante dans les demandes perçues par la SA HLM : *« les couples séparés viennent faire leurs demandes chacun de leur côté, cela augmente les besoins de logement et les difficultés financières liées aux charges d'habitation. »* Au-delà des difficultés économiques, la monoparentalité est également une source de fragilisation relationnelle. Faisant le plus souvent suite à une rupture conjugale, le mono-parent est susceptible d'être exposé à une série de ruptures au sein de son réseau social. Les mono-parents sont ainsi plus ou moins fortement exposés à un risque d'isolement relationnel en fonction du nombre et de la qualité des relations sociales qu'ils entretiennent.

- Le risque d'isolement relationnel, un point de vigilance important.

La notion d'isolement relationnel a été définie par la Fondation de France comme *« étant en situation d'isolement relationnel les personnes qui n'ont pas ou peu de relations sociales au sein de cinq réseaux sociaux suivants : réseau familial, professionnel, amical, affinitaire et territorial »*¹¹. Il s'agit d'un processus de ruptures successives au sein des réseaux relationnels des personnes. L'impact de ces ruptures sur le sentiment d'isolement est renforcé lorsqu'elles concernent des "liens forts" tels que les liens familiaux. Ces ruptures provoquent des situations de souffrance *"Je ne peux plus compter sur les autres. Les autres ne peuvent plus compter sur moi "*. Le sentiment d'isolement est aujourd'hui en progression au sein de la société française. Selon l'Observatoire des Solitudes, réalisé par la Fondation De France, 1 personne sur 8 déclarait souffrir de solitude en 2014 alors qu'une sur 10 avait cette impression en 2010.

11 Fondation de France

Selon ce même rapport, en 2013, « *un français sur quatre de plus de 18 ans se trouvait (...) dans une situation le rendant potentiellement exposé, en cas de rupture, à l'isolement social* »¹²

La notion d'isolement a également été évoquée par plusieurs de nos interlocuteurs, pour évoquer les situations des personnes âgées¹³. Cette problématique fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière de la part du CLIC du Pays Mellois dont le Conseil d'Administration a souhaité en faire un axe fort d'intervention. Un réseau de voisinage, visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées, a donc été mis en place. Des bénévoles volontaires sont ainsi mis en relation avec les travailleurs sociaux et « *formés comme des professionnels* » à l'écoute de ces personnes. L'action "senior et alors", issue d'un partenariat rassemblant le CLIC, le CSC et les Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS), s'inscrit dans cette même volonté de rompre l'isolement en créant des espaces de rencontres proposés aux personnes âgées. « *Cela permet de donner la parole à des personnes âgées en situation d'isolement. Ça leur permet de retrouver une utilité, une estime d'elles-mêmes* » explique la Directrice du CLIC. Cette action a donné lieu à plusieurs temps de rencontres et d'échanges sur des thèmes variés.

➤ Terre d'Asile

Le territoire du Mellois devient terre d'accueil depuis quelques années pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) et les familles de réfugiés.

En effet, depuis quelques mois, la Mission Locale d'Insertion est sollicitée par cette population dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle de ce public. Selon la Conseillère de la MLI, ces jeunes sont dans une démarche d'intégration par le biais du travail. Leur présence au sein d'une intervention collective est une force puisqu'ils concourent à rompre avec les stéréotypes des jeunes du territoire. Leurs parcours de vie permettent également de dédramatiser des situations vécues par d'autres et ainsi de fédérer de la mixité et de la cohésion sociale. Cependant, la Conseillère souligne « *les limites de leur accompagnement* », d'où l'importance d'un relais autour de cette population qui est présente sur le territoire.

L'association Toits etc. a répondu à l'appel à projet du Département pour l'accueil et l'accompagnement de ces jeunes (MNA) sur le territoire. Un conventionnement a été signé en 2017 entre le département et l'association dans le cadre d'un dispositif expérimental de Mise à l'Abri (MALA) de ces jeunes. Aujourd'hui, ce dispositif a connu une évolution. L'association a dédié tout un service à ces jeunes, par le dispositif Moyen Long Séjour (MLS). Toits etc. prend en charge l'hébergement, la nourriture, la vêtue et l'accompagnement social. Ces jeunes mineurs restent cependant sous la responsabilité du Conseil Départemental qui possède l'autorité parentale.

Le Mellois en Poitou compte quatre maisons (2 à Melle et 2 à Celles-Sur-Belle) accueillant 15 MNA de 15 à 18 ans. La durée moyenne du séjour est de 6,2 mois, sachant que la durée minimale est de 2 mois et la durée maximale de 11 mois en 2017.¹⁴

En 2016, deux CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) ont vu le jour (à la Mothe-Saint-Héray et à Melle) proposant 5 logements et accueillant 15 jeunes hommes. Le CAO est un lieu transitoire où ils reçoivent hébergement, nourriture, mais aussi scolarisation pour les enfants et cours de français pour les adultes.¹⁵

12 Les Solitudes en France, Rapports de la Fondation de France, Juin 2010, Juin 2012 et 2013. Disponible sur <http://www.fondationdefrance.org/>

13 Action Sociale Généraliste du Département, CLIC, CCAS de St Romans-Lès-Melle.

14 Rapport d'activité de l'association Toits etc. 2017

15 CCAS de Melle

3.3) Le revenu médian et seuil de pauvreté

Le revenu médian, correspondant à la moitié de la population vivant en-dessous¹⁶, est évalué à 1 606 euros/mois pour la Commune Nouvelle. De plus, les ménages couverts par le Revenu de Solidarité Active (RSA) et l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) représentent plus de 16% de la population (soit près de 300 allocataires). Cette proportion est supérieure au département (soit 8.3%).

3.4) L'insertion professionnelle

En 2015, il y avait 566 établissements actifs sur la Communauté de Communes pour 3 393 emplois¹⁷. La Commune Nouvelle de Melle comprend 44 % d'actifs (950 personnes) quittant le territoire pour aller travailler, ce qui induit une mobilité forte pour accéder à l'emploi sur cette nouvelle commune.

A noter, une surreprésentation des contrats précaires (CDD) parmi les actifs ne travaillant pas sur la Commune Nouvelle (10,6%).

➤ L'accompagnement des jeunes adultes dans l'emploi

L'insertion des jeunes adultes entre 15/24 ans est un enjeu. Le pourcentage des moins de 25 ans sans emploi et sans formation est égal à 22.5% contre 27% sur la Communauté de Communes et 33% pour le département. Plus de 100 jeunes n'ont pas d'activité professionnelle.

La Mission Locale du Sud Deux-Sèvres constitue le principal interlocuteur des jeunes rencontrant des difficultés liées à l'insertion professionnelle (et à l'accès à la formation). Intégrées au sein d'un réseau national, les MLI permettent un accompagnement des jeunes dans leurs parcours apportant des réponses individualisées selon leur niveau, leurs besoins et leurs difficultés. Un temps d'échange avec les accompagnatrices de la mission locale a permis de mettre en avant certains éléments récurrents dans les parcours des jeunes suivis.

➤ L'accès à la formation

Le niveau de formation est un critère déterminant pour l'entrée de la vie professionnelle des jeunes. La quasi-absence de formation pousse aujourd'hui une partie d'entre eux, les plus diplômés, à quitter le territoire afin de poursuivre leurs études. Parmi les jeunes résidents sur la Communauté de Communes accueillis par la mission locale en 2017, beaucoup d'entre eux (36%) ont suivi une formation de niveau V (BEP, CAP, seconde ou 1ère générale). Il convient de noter que 27% des jeunes n'avaient pas obtenu de CAP, BEP ou étaient sortis de l'enseignement général avant la terminale (niveau de formation VI, V bis ou V non validé). Les difficultés liées à la formation font partie des problématiques générales rencontrées par les jeunes accueillis à la Mission Locale. L'éloignement des établissements de formation constitue une problématique importante du milieu rural. Cette spécificité tend à accroître les inégalités d'accès à la formation des jeunes.

Le milieu rural a également un impact important sur les apprentissages de la mobilité. Les accompagnatrices de la MLI soulignent ainsi le manque d'habitude de certains jeunes à utiliser les réseaux de transport existant. L'offre de transport, peu développée et peu adaptée aux besoins des jeunes, vient renforcer ces difficultés d'accès aux services de transport en commun. Nous pouvons également nous interroger sur le

¹⁶ Le revenu médian : montant de revenu qui partage la population en deux parties égales.

¹⁷ Source : INSEE

niveau d'utilisation de certains dispositifs visant à favoriser la mobilité des jeunes. L'association Toit etc. propose un parc de cyclomoteurs qui est sous-utilisé par manque d'anticipation par les jeunes concernés.

L'accès au logement constitue également un facteur important de la prise d'autonomie des jeunes. Parmi les jeunes accueillis par la MLI, seuls 30 % disposent d'un logement autonome. La majorité d'entre eux est hébergée par leurs parents (48,9%).

L'association Toit etc. propose une solution d'hébergement en direction des jeunes adultes. Ainsi les 6 micro-résidences gérées par l'association ont accueilli 55 jeunes en 2017.

➤ Un regard particulier sur les publics éloignés de l'emploi

L'Association Intermédiaire du Pays Mellois (AIPM) propose un dispositif d'insertion par l'activité économique. L'association intervient en complémentarité du réseau traditionnel d'accompagnement vers l'emploi en proposant des solutions adaptées à des publics qui en sont particulièrement éloignés. L'équipe de l'AIPM réalise un travail d'accompagnement et de mise en relation des personnes en recherche d'emploi avec les employeurs du territoire. Deux chantiers d'insertion sont gérés par l'association (maçonnerie et espace vert). Un temps d'échange avec la Directrice de l'association a permis de recueillir sa perception des publics accompagnés. Il nous semble intéressant de mettre en avant quelques éléments de réflexions issus de cette discussion.

La Directrice souhaite nous faire part de la forte motivation des personnes accueillies à l'association, pour reprendre ses termes, « *elles se présentent à l'association dans un unique but, trouver du travail pour sortir de la situation dans laquelle elles sont ancrées* ». La Directrice souligne ainsi les fortes attentes liées à la reprise d'une activité.

Dans certaines situations, les salariés constatent ainsi un décalage entre le besoin exprimé, celui de trouver un emploi, et les besoins réels des personnes. Les accompagnateurs de l'AIPM sont ainsi fréquemment conduits à réaliser un travail d'accompagnement et d'orientation des personnes afin de lever les freins périphériques liés à l'accès à l'emploi (difficultés de santé, familiales, financières, de mobilité, d'addictologie, etc.). Dans un certain nombre de cas rencontrés, le désir de retrouver un statut semble passer devant la nécessité financière dans la recherche de l'emploi. La Directrice précise que la demande d'emploi se fait « *parfois au détriment du bon sens. Les gens nous disent je veux aller travailler, même si c'est loin, et que, finalement, ça va leur coûter plus cher en essence et frais de garde* ».

Cette notion de statut fait écho aux groupes d'appartenance. Ainsi pour « exister » il faut appartenir à un groupe dans lequel on s'identifie par une valeur commune telle que le statut social. Dans notre société actuelle, cette notion est de plus en plus présente surtout dans le milieu rural. Les « codes du monde du travail » ne sont pas les mêmes selon le statut que l'on possède.

3.5) Le logement

Le renouvellement de la population est particulièrement important sur la commune de Melle. En 2015, 34,8% des ménages ont emménagé depuis moins de 5 ans et 15,5% depuis moins de 2 ans. Ceci s'explique notamment par l'importance du parc locatif sur la commune et par l'existence d'un nombre de logements de petites tailles, plus élevé qu'à l'échelle du territoire Mellois en Poitou. Ces résidences correspondent généralement à des logements de transition. La rotation des logements est plus importante sur le parc locatif sur lequel l'ancienneté d'emménagement est en moyenne de 11 ans contre 22 ans pour les résidents propriétaires de leur logement.

➤ Un parc locatif concentré sur la commune de Melle

En 2015, 23,7% des résidences principales étaient occupées par des locataires. Le parc locatif était constitué pour 6,5% de logements sociaux (logements HLM loués vide). Une grande partie du parc locatif se trouve sur la commune de Melle. Elle concentre ainsi 33,6 % des logements locatifs occupés du territoire. Les ménages installés sur la commune sont majoritairement locataires (53,8 % dont 1,8% personnes logées gratuitement) et le parc de logements y est constitué pour 33,6% de logements HLM et pour 53,8% de logement privés.

L'Atlantic Aménagement est la société qui gère un parc de 1260 logements sociaux implantés à l'échelle de la Communauté de Communes Mellois en Poitou. Plus de 39% de ces logements sont implantés sur la commune de Melle (soit 500 logements). Il s'agit d'un parc atypique comprenant des logements collectifs et/ou individuel, soit respectivement 8 % et 92 %. L'existence de type 'Barres HLM ' est très peu représentée sur le territoire. La particularité du parc de logements sociaux est qu'il s'agit pour quasiment 90% du parc de logements individuels sous forme pavillonnaire.

➤ Des coûts énergétiques qui pèsent sur le budget des ménages

La précarité énergétique est définie comme la situation des personnes consacrant plus de 10% de leurs revenus à la satisfaction de leurs besoins énergétiques.¹⁸ D'une manière générale, l'ancienneté du parc de logement cumulée avec l'augmentation du coût de l'énergie place la question énergétique au cœur des préoccupations liées à l'habitat sur le territoire.

Les propriétaires de grandes bâtisses subissant une dégradation de leurs revenus sont également exposés à ces difficultés. C'est le cas notamment de personnes âgées bénéficiant de petites retraites et ne parvenant plus à faire face aux charges du logement. Le recours de plus en plus fréquent au maintien à domicile nous amène également à avoir une attention particulière à l'adaptation des logements des personnes âgées.

4) Quelles sont les conséquences pour le Centre SocioCulturel du Mellois ?

Le territoire a subi deux transformations successives dans son organisation (2014 et 2017), les conséquences pour le CSC touchent aux dimensions politique, pédagogique et humaine. Avant le regroupement des communes le CSC intervenait sur 12 communes autour de Melle, qui aujourd'hui correspondent à 6 communes : Melle, Fontivillé, Marcillé, St-Vincent-la-Châtre Maisonnay et St-Romans-Lès-Melle.

18 Rapport Pelletier.

Synthèse

Caractéristiques de la Commune Nouvelle : Melle

- ➔ Le secteur d'intervention du CSC, au 1^{er} janvier 2019, correspond aux six communes Nouvelle : Melle, Marcillé, Fontivillé, Maisonnay, Saint-Vincent-la-Châtre et Saint-Romans-lès-Melle.
- ➔ Les transformations des structures familiales : forte augmentation des familles monoparentales et des personnes seules. Diminution des ménages avec enfants ainsi que des jeunes sur la Commune Nouvelle.
- ➔ L'évolution des structures familiales et des ménages implique une fragilisation sociale et économique d'un peu moins de la moitié de la population.
- ➔ L'isolement relationnel et le sentiment de solitude progresse au sein du territoire et touche principalement les personnes-âgées et les personnes socialement défavorisées.
- ➔ En 2015, 59,8% des actifs ayant entre 15 et 24 ans sont sans activité professionnelle.
- ➔ L'éloignement de l'emploi favorise le sentiment d'isolement social ressenti par certains habitants.

D / Les représentations du territoire par ses habitants

Quels sont les atouts et les faiblesses du territoire selon les habitants ? A travers quels éléments les habitants choisissent-ils de livrer leur image du territoire ? Que nous disent ces représentations sur le territoire, sur le vécu des habitants, sur les difficultés des habitants à vivre sur ce territoire ? Quels sont les besoins des habitants ?

« Aller vers les habitants » a permis de récolter les représentations qu'ont certains habitants de leur territoire. Ces données illustrent des préoccupations qui apparaissent partagées mais également des disparités et des inégalités face aux problématiques de la vie quotidienne. Nous proposons de situer ces habitants dans le « paysage social du territoire » en faisant apparaître leurs difficultés.

1) La démarche.

Un groupe de travail, nommé « Labo », composé de tous les responsables de secteurs ainsi que du directeur du CSC s'est constitué afin de mutualiser les précédentes expériences autour de la rencontre des habitants par les salariés. Ce « Labo » a pour objectif de nourrir les réflexions afin de créer un support adapté pour ensuite faciliter la rencontre et l'échange avec les habitants.

Afin d'avoir une base de travail, un questionnaire a été construit de manière à être rempli individuellement par les personnes. Toutefois, nous avons très rapidement pointé les avantages et les inconvénients à l'utilisation de ce type de support grâce à la mutualisations des expériences. Ainsi, nous avons opté pour une enquête participative avec un scénario humoristique en lien avec le contexte des fêtes de fin d'année. L'intérêt du scénario précisé, chacun a formulé ses idées, puis par consensus, deux scénarios ont été retenus. Les questions ont été construites pour permettre de recueillir des données exploitables dans le cadre du diagnostic.

⇒ Pourquoi ?

L'intérêt de cette méthode est multiple. En effet, la sollicitation de la population s'effectue sur une base d'humour et de curiosité. Ainsi nous suscitons de l'intérêt chez les personnes et instaurons un climat de convivialité. Les personnes sont moins réticentes, ce qui contribue à la libération de la parole.

En réfléchissant à un scénario décalé, nous recherchions à rompre avec les représentations de l'enquête traditionnelle que nous considérions trop formelle. L'objectif de notre démarche était que les personnes soient suffisamment intriguées par notre présence pour qu'elles viennent à nous et non l'inverse.

Nous avons utilisé plusieurs supports pour la mise en œuvre : un support écrit qui avait pour but de recueillir la parole des personnes ; un objet comme support pour susciter la curiosité ; un flyer expliquant le contexte de la démarche et enfin des bonbons que nous distribuions pour clôturer l'échange dans un contexte détendu et pour remercier les habitants de leur collaboration.

Cette méthode a permis un recueil de données qualitatives et non quantitatives, ce qui est également un des objectifs recherchés. Nous avons choisi cette méthode afin de cibler un public en situation de précarité qui est peu présent au CSC. Nous cherchions à identifier les freins qui constituaient un obstacle à leur venue.

⇒ Comment ?

La façon de recueillir les témoignages des habitants a fait l'objet d'une réflexion visant à limiter les biais. Il était important de lever les freins d'une rencontre provoquée qui, sans attention sur la forme, pourrait être vécue comme imposée.

Le recueil de témoignages s'est appuyé sur trois questions ouvertes en lien avec le territoire telles que : - question 1 : quelles sont les difficultés que vous rencontrez au quotidien sur le territoire ?

- question 2 : quelles sont les ressources que vous utilisez sur le territoire ?
- question 3 : qu'est-ce qui vous plaît sur le territoire ?

⇒ Vers qui ?

La population que nous souhaitions atteindre pour ce diagnostic est principalement celle qui n'est pas présente au CSC actuellement telle que les personnes en situation de monoparentalité, les personnes en situation d'isolement social et familial, les personnes-âgées.

⇒ Où ?

Pour pouvoir mesurer leurs difficultés, nous avons concentré notre démarche en ciblant des lieux de fréquentation tels que la Mission Locale d'Insertion (MLI), un lieu de distribution alimentaire (Épicerie Sociale), les supermarchés discount, les sorties d'école sur les communes avoisinantes (Paizay-le Tort, Saint-Martin-lès-Melle) et des lycéens lors d'une manifestation sur la place principale de Melle.

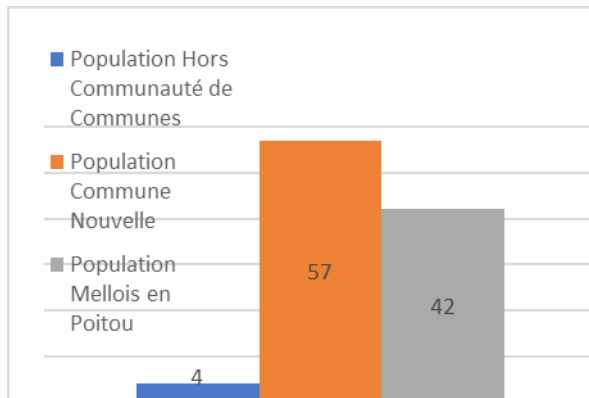
⇒ Enquêteurs ?

Pour mener à bien l'enquête de terrain « Aller vers », certains membres du Conseil d'Administration du CSC se sont joints à l'équipe salariée du « Labo » puis se sont répartis sur les lieux ciblés. L'importance de la participation des administrateurs à cette étape du Diagnostic Social de Territoire se déclinait en 2 éléments majeurs : faire du lien entre les salariés et les administrateurs, expérimenter et vivre une action ensemble pour comprendre ce que la démarche génère.

2) Le profil des personnes interrogées.

Bien que la méthode d'échantillonnage aléatoire implique des limites de représentativité à prendre en compte, nous sommes parvenus à obtenir un échantillon de 103 personnes dont les entretiens ont été exploités.

2.1) Par lieux de vie



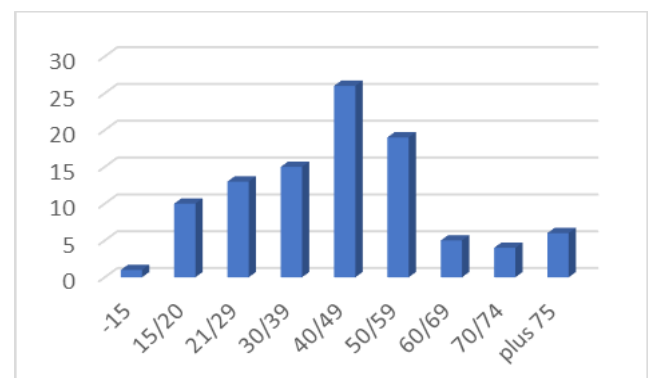
Répartition par lieux de vie

- ⇒ 42 personnes sont de la communauté de communes Mellois en Poitou
- ⇒ 4 personnes sont des habitants hors de la communauté de communes Mellois en Poitou.
- ⇒ 57 personnes sont des communes nouvelles

2.2) Par tranches d'âges

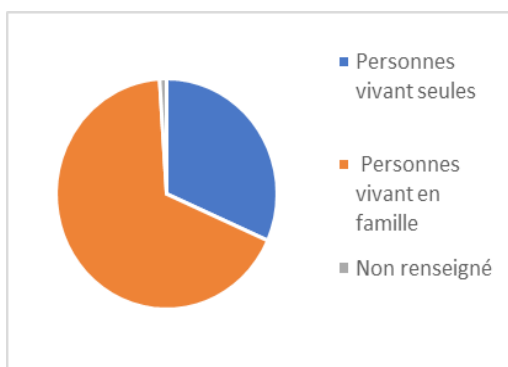
Les tranches d'âges les plus représentées dans cette enquête :

- ⇒ 26 personnes ont entre 40 et 49 ans
- ⇒ 16 personnes ont entre 50 et 59 ans.
- ⇒ 15 personnes ont entre 30 et 39 ans.



Répartition par tranches d'âges

2.3) Par situation familiale



Situation familiale

- ⇒ 56 personnes vivent en couple avec enfant(s)
- ⇒ 31 personnes vivent seules parmi les personnes interrogées
- ⇒ 16 personnes n'ont pas souhaité s'exprimer

2.4) Des limites de représentativité de la population

Notre enquête participative est parvenue à toucher une « population type » correspondant aux familles vivant toujours avec leurs enfants. Cependant même si ce taux est majoritaire, il n'en reste pas moins que le nombre de personnes vivant seules est élevé. Ce graphique est en corrélation avec les données collectées.

Les personnes ayant répondu à notre enquête se situent dans les classes d'âges correspondant généralement aux âges de l'établissement familial. Dans notre panel de personnes interrogées, les seniors de plus de 65 ans (12%) et les jeunes adultes (11%) sont des catégories de population ayant la même représentativité. On peut faire l'hypothèse que nous ne sommes pas parvenus lors de notre enquête, à recenser les lieux fréquentés par les jeunes adultes, d'où leur faible représentativité dans nos statistiques.

3) Les atouts et les faiblesses du territoire perçues par les habitants.

Cette enquête nous a permis de dresser un état des lieux des atouts et des faiblesses du territoire perçues par les habitants interrogés. En raison des exigences pratiques et du nombre de personnes interrogées, cet état des lieux s'appuie essentiellement sur des extraits de récit des personnes. Le recueil des témoignages s'est appuyé sur trois questions ouvertes qui ont permis une plus grande liberté d'expression. Il s'agissait de laisser la possibilité aux habitants de livrer leur perception du territoire à travers des adjectifs le qualifiant.

L'analyse des réponses recueillies fait apparaître le cadre de vie comme un atout du territoire. Si ce dernier est désigné comme important dans le choix de l'installation de nouveaux foyers sur le Mellois, il semble présent dans le quotidien des habitants. Ainsi il en ressort que 14% des personnes interrogées qualifient le territoire comme « *y faisant bon vivre* ». Cette notion de « *bien vivre* » fait référence au cadre de vie rural et au « bien-être » auquel il apparaît associé. Le cadre de vie quant à lui, fait référence à un ensemble d'éléments entourant la vie des personnes. L'aspect « *convivial* » du territoire est exprimé par 12,5 % des personnes interrogées.

L'ensemble des éléments de représentations positives qu'ont les habitants de leur territoire participent à cette perception d'un cadre de vie agréable.

La « *solidarité* » est une dimension qui apparaît comme dominante sur le territoire puisque 16 % des personnes y ont fait référence. La notion « *d'entraide* » est moins évoquée mais suffisamment pour être soulignée, surtout dans les communes les plus éloignées. Les habitants se soutiennent et mettent en place des stratégies d'entraide pour pallier aux difficultés liées à la faible densité de population sur le territoire. Quelques personnes ont évoqué le « *dynamisme associatif* » du territoire. Il participe à l'image positive qu'ont les habitants de leur lieu de vie. Les personnes sont nombreuses à fréquenter les associations et parmi elles certaines sont bénévoles. « *Les activités culturelles, sportives et envers la Petite Enfance* » sont très recherchées et appréciées, 10 % des personnes l'ont évoqué comme un point fort.

Synthèse

Les atouts et les faiblesses du territoire vus par les habitants.

Des difficultés partagées par un nombre important d'habitants	De nombreux atouts participant au cadre et à la qualité de vie des
--	---

interrogés : ➤ L'accès à l'emploi et à la formation. ➤ Les transports en commun ➤ L'accès aux services de soins ➤ La fiscalité trop importante par rapport aux services proposés sur le territoire.	hab ➤ Le dynamisme associatif et culturel. ➤ Les équipements culturels et de loisirs. ➤ Les services aux parents et aux familles. ➤ Les richesses patrimoniales. ➤ La convivialité. ➤ La position géographique (proche à la fois de la mer et de la montagne et non loin de la capitale)
Des perceptions différentes en fonction du lieu de vie et de la situation sociale des personnes : ➤ Les personnes ont pu témoigner de leurs fortes difficultés liées à la mobilité et à la qualité des logements. ➤ Ces personnes sont peu intégrées au sein des réseaux associatifs du territoire. Certaines nous ont fait part de leur solitude et de leur isolement.	

4) Évaluation des problématiques des habitants sur le territoire.

Cette démarche du « Aller vers » les habitants s'est trouvée concomitante au mouvement dit des 'gilets jaunes' avec des annonces de la part du gouvernement pour tenter de répondre et de faire cesser ce mouvement de citoyens. Cet élément est indispensable à la compréhension des orientations des réponses. De plus, certaines de ces personnes concernées par le mouvement des 'gilets jaunes' sont dans l'échantillon des personnes interrogées car il nous a semblé pertinent d'aller à leur rencontre.

Partie III : L'analyse des données croisées

Les problématiques sont répertoriées par thématiques, mises en évidence par le croisement des données froides et des données chaudes (partenaires, habitants).

1) L'isolement social.

Les différents entretiens avec les partenaires ont permis de mettre en exergue plusieurs constats notamment en terme de démographie. Le territoire concentre une forte population des plus de 60 ans depuis plusieurs années. Le fort déficit naturel et le manque de renouvellement des générations expliquent ce constat. Si l'on se réfère à l'INSEE, une hausse de 9 % sur ses cinq dernières années pour la Commune Nouvelle et de 8 % pour la Communauté de Communes du Mellois en Poitou. L'arrivée des familles monoparentales (7 % pour la communauté de commune) et des personnes seules (30 % pour la communauté de commune) sur le territoire montrent une certaine attractivité de ce dernier. Deux hypothèses de compréhension à ce phénomène tels les loyers modérés des logements HLM et les services de proximité sur la commune. A contrario, les couples avec enfants et les jeunes (20/30 ans) ont une tendance à quitter le territoire. En effet, en 2015, -4,1 % des familles étaient constituées d'un couple avec enfants. L'ensemble de ces données montrent une évolution dans la structure familiale sur le territoire. Le caractère

isolé des familles monoparentales ainsi que celles des personnes âgées par le phénomène naturel du vieillissement, permettent de qualifier la population comme étant isolée relationnellement et géographiquement.

2) La fragilité économique.

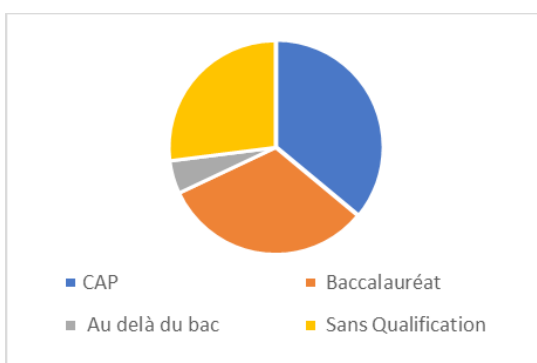
Aujourd'hui la situation du territoire en matière d'emploi tend à se stabiliser, avec une légère reprise d'activité. Selon Pôle Emploi, il y a 21 058 actifs pour 13 911 emplois. Avec un taux de chômage de 11,3 % pour la Communauté de Communes du Mellois en Poitou contre 12,6% pour la Communauté d'Agglomération Niortaise (CAN). Cependant ce taux a tendance à se stabiliser pour les femmes, soit 11,9% pour le Mellois en Poitou contre 11,8 % pour la CAN.

Les entreprises majoritairement implantées sont de petites et /ou de moyennes tailles. En 2015, il y avait 79 % des établissements sur le territoire dont 18 % avait moins de dix salariés. Les emplois existant sur le territoire sont essentiellement des emplois dit « précaires ». Selon l'INSEE en 2015, 35,7 % des emplois sont des temps partiels, dont 82 % touchent les femmes.

Lorsque l'on recueille la parole des habitants, 19 personnes témoignent de leurs « inquiétudes face aux difficultés de trouver un emploi », ils ajoutent que « le manque d'argent au sein du foyer impacte sur l'accès aux loisirs, à la culture et aux vacances. » Les 12 personnes qui mentionnent avoir un emploi « sont à temps partiel ou en attente que l'entreprise licencie, notamment pour le secteur du transport sur la base de Gournay ». De plus, deux personnes expriment « les difficultés pour les personnes en situation de handicap qui ne parviennent pas à trouver d'emploi ».

Les bénéficiaires du RSA sur le territoire représentent 712 allocataires soit 10,2 % de la population de la Communauté de Communes.

Les familles monoparentales bénéficiaires du RSA augmentent sur le territoire, on recense ainsi 210 familles sur la Commune Nouvelle dont les 3/4 sur Melle (159 familles soit 40%). Deux hypothèses peuvent expliquer cette augmentation : tout d'abord la présence des logements à loyers modérés, ensuite la proximité des services notamment les écoles sur la Nouvelle Commune. Les ménages avec des enfants de moins de 25 ans représentent 29 % des familles à l'échelle de la Communauté de Communes et 23 % des familles à l'échelle de la Commune Nouvelle. Les offres de services en direction des familles étant en nombre plus réduit sur les petites communes, celles-ci se rapprochent des grandes agglomérations qui proposent davantage de services.



La population employable c'est-à-dire qui ne dispose pas d'emploi sur le territoire est de 37 %. Cette population est à la recherche d'un emploi mais ne dispose pas de diplôme.

Le taux de chômage touche 29,5 % des jeunes entre 15 et 24 ans sur le territoire.

Niveau de formation

Selon la Mission Locale d'Insertion, sur le territoire 31,8 % de jeunes ont un niveau baccalauréat, 36 % de jeunes ont un niveau V, soit un niveau CAP/BEP et 27 % sont sans qualification. Parmi les personnes interrogées, 24 jeunes entre 15 et 29 ans ce sont exprimés.

Deux d'entre eux font part « des difficultés pour trouver un emploi et/ou l'accès à la

formation par manque d'établissements de formation sur le territoire ». Lors des échanges avec eux, « le manque de considération et le manque d'écoute » sont des sentiments majoritairement partagés par ces jeunes gens.

De plus, ce manque d'écoute et de dialogue fait écho au témoignage de trois parents. En effet, parmi les habitants certains mentionnent les difficultés liées à l'école notamment la « *déscolarisation* ». Elle est, selon eux, la résultante « *d'un manque de dialogue, d'écoute et de considération des professionnels envers les élèves* ». La Mission Locale d'Insertion, par les divers parcours scolaires des jeunes qu'elle accompagne, a pu constater que certaines de ces situations se révélaient effectivement être de cet ordre là. Ce phénomène de décrochage scolaire est l'une des causes d'un manque de qualification chez les jeunes adultes. Au-delà de l'absence de diplôme, la question de l'*estime de soi* et de la *confiance en soi* est remise en cause par ce phénomène.

Le taux de chômage chez les personnes en âge de travailler, le manque de qualification des jeunes ainsi que l'augmentation des allocataires du RSA mettent en évidence une fragilité économique sur le territoire.

3) La mobilité.

La question de la mobilité est essentielle sur le territoire où le vieillissement touche 30 % de la population. La Communauté de Communes se compose de petites et de très petites communes sur une grande superficie géographique. De plus, si l'on se réfère à l'INSEE, le principal moyen de transport est la voiture, soit 43 % de la population possède au moins un véhicule et 46,9 % en ont deux.

Le réseau de transport en commun est existant entre Melle et Niort. Cependant, 24 personnes interrogées pointent des « *difficultés de mobilité* » et ceux malgré la présence « *des bus qui desservent mal le territoire avec des horaires non adaptés* ».

La mobilité représente donc un frein majeur sur le territoire. Ce constat est tout aussi vrai pour les jeunes adultes, selon deux d'entre eux le cumul « *des problèmes liés à la mobilité et à l'aspect financier accentuent les difficultés dans la recherche d'un emploi et/ou dans la formation* ».

Cependant des initiatives locales et associatives existent pour pallier aux inégalités du territoire. De plus, 17 personnes soulignent l'importance de « *la solidarité et l'entraide* » entre les habitants pour répondre à leurs propres besoins. « *Le covoiturage ainsi que les stratégies de prêt contre service rendu* » entre habitants d'un même village, sont des pratiques qui existent.

4) La fracture numérique.

L'accès aux droits est un enjeu essentiel sur un territoire rural, d'autant plus quand les services publics de proximité disparaissent. Alors que les démarches dématérialisées nous sont de plus en plus imposées, qu'en est-il de la vision des habitants ?

Des propos très forts ont été mentionnés par les habitants tels que « *Déshumanisation, individualisme et isolement* » pour qualifier leur sentiment par rapport à l'outil informatique. « *Le coût d'un achat d'ordinateur et de ses accessoires* » est trop important pour des foyers en situation de précarité.

Parmi les personnes interrogées, 4 ont pu témoigner « *d'éprouver des difficultés dans l'appréhension de l'outil informatique et notamment les démarches sur internet : la dématérialisation* ». En revanche, des témoignages vont dans le sens « *d'une résistance à se munir de l'outil informatique, en stipulant l'insécurité des données* ».

5) La santé.

Selon l'INSEE, en 2015 le département des Deux-Sèvres comptait 237 médecins pour 100 000 habitants. La moyenne d'âge des médecins pour le département est de 52 ans. La Communauté de Communes recense 16 % des médecins actifs ayant moins de 60 ans et 26 % des médecins actifs ayant plus de 60 ans. La Commune Nouvelle quant à elle dispose de 19 médecins en activité.

L'accès aux soins est l'un des enjeux sur le territoire. Ainsi, 14 personnes ont exprimé un « *manque d'offres de soins* ». De plus, le renouvellement des médecins sur ce dernier semble complexe, voire inexistant. La « *désertification médicale* » est évoquée par 2 personnes. Les lieux d'accueils des services publics de santé sont jugés « *insuffisants voir manquants* » pour 4 personnes. Nous sommes sur un territoire vieillissant où le besoin d'inter-agir entre humains est bien ancré. Parmi les personnes interrogées, 4 ont exprimé le souhait d'avoir un interlocuteur pour répondre à leurs interrogations et non un ordinateur, surtout pour leurs problèmes de santé.

Cette baisse significative de l'offre de soins va contribuer à l'augmentation des déplacements vers les agglomérations proches. L'attractivité du territoire peut-être impactée face aux potentielles installations de nouvelles familles. A long terme, les services médicaux ou paramédicaux tels que les dentistes, les pharmacies etc. peuvent être amenés à disparaître.

6) Le logement.

La Communauté de Communes compte 25 911 logements. Parmi ces logements 81,2 % sont des résidences principales et 94,4 % sont des maisons individuelles dont 5 % d'appartements. Ainsi les maisons restent le modèle de référence.

Le prix du foncier favorise l'accession à la propriété, 74,6 % des logements sont occupés par des propriétaires. A noter que, 56,2 % des maisons ont un bâti datant de 1970 et possèdent plus de 5 pièces. En revanche sur l'ensemble du territoire en 2015, 10,1 % des logements sont vacants. Une des hypothèses est l'évolution des modes de vie : les logements ne sont plus adaptés à l'évolution des structures familiales.

Parmi l'échantillon de personnes interrogées, 6 personnes « *expriment leur volonté de pouvoir venir vivre à Melle* ». Plusieurs hypothèses de compréhension sont exposées par les habitants eux-mêmes. Tout d'abord « *le manque de services de proximité dans les petites communes* », qui augmente les trajets de déplacements moyennant un « *coût financier* » qu'il soit ou non en possession d'un véhicule. D'autre part, 4 personnes évoquent des « *logements très anciens* ». Ces mêmes personnes « *estiment avoir froid dans leur logement malgré leur moyen de chauffage* ». On constate, également par la parole des habitants, que le parc locatif est vieillissant.

La Commune Nouvelle de Melle offre un parc locatif à loyer modéré, nouvellement reconstruit et plus adapté aux évolutions des structures familiales, qui permet de répondre aux besoins des personnes. Cependant, après avoir échangé avec la structure attribuant les logements, il est fort de constater que certains d'entre eux ont été détruits pour vétusté et qu'il n'est pas envisagé d'en reconstruire.

CONCLUSION

Ces dernières années, le territoire a connu des modifications dans l'organisation des collectivités territoriales donc des transformations économiques et sociales. Le territoire d'action du Centre SocioCulturel du Mellois est celui de l'ancien Canton de Melle. Face à ces changements et à leurs conséquences, le CSC du Mellois veut apporter des

réponses adaptées aux besoins des habitants, en s'appuyant sur le Projet Social mené en lien avec ses partenaires associatifs et institutionnels.

Le recueil des données a été effectué sur une base d'éléments qualitatifs et quantitatifs via des données froides et chaudes. Il permet de renouveler et d'actualiser les regards portés par les habitants sur leur territoire.

De ce Diagnostic Social de Territoire ressortent plusieurs thématiques qui s'articulent autour de deux axes :

Les constats

- **La persistance de zones sensibles en fragilité économique**

Dans un contexte de fragilité économique, Melle compte des zones sensibles au sens de la Politique de la Ville c'est-à-dire où se cumulent des difficultés socio-économiques : niveau de revenus bas, chômage plus élevé qu'au niveau départemental, concentration de familles monoparentales, faible niveau de qualification, fort taux de vieillissement de la population, retardement des naissances, accueil d'une population étrangère en situation de précarité.

- **L'isolement social et géographique**

Le fort déficit naturel durant plusieurs années n'a pas permis le renouvellement des générations. De plus, la faible densité de population et l'étendue du territoire accentuent l'isolement des personnes. Le Centre SocioCultuel du Mellois veut contribuer à l'accompagnement de tous les habitants dont les plus défavorisés, qui s'inscrivent peu ou pas dans la vie sociale et culturelle territoriale, afin qu'ils utilisent des espaces où la rencontre et la création de liens sont facilitées. Ainsi le CSC doit poursuivre la création d'espace facilitant la fonction de relais.

- **La mobilité**

Le caractère rural et étendu du territoire rend nécessaire, pour les habitants, d'être en possession d'un véhicule. Malgré des initiatives le réseau de transport est peu adapté, donc la question de la mobilité pour les personnes, notamment celles en situation de précarité, est essentielle.

Les attentes des habitants

Dans une ville en pleine mutation, une grande partie de la population Melloise exprime ses besoins d'accompagnement en matière de savoir et de savoir-faire.

- **Le besoin d'accompagnement** se manifeste dans de nombreux domaines : administratifs, scolaire, informatique afin de franchir les différentes barrières de langue, d'écriture, du numérique, des complexités administratives etc.
- **L'accès aux loisirs** devrait être rendu possible pour tous, même aux foyers les plus modestes.
- **Les attentes des parents** sont ciblées sur l'aide à la scolarité et la prévention contre le harcèlement scolaire.

La réalisation de cette démarche d'« aller vers » les habitants a permis d'atteindre les objectifs préalablement fixés qui étaient de comprendre les enjeux du nouveau territoire, d'identifier les impacts du changement sur le Centre SocioCulturel, de partager et de construire avec les partenaires puis de mobiliser des habitants, tout en ayant une meilleure compréhension et vision du nouveau territoire. L' état des lieux de ce dernier contribue, par croisement de l'ensemble des données à l'élaboration de pistes de réflexions pour le Projet Social.

Les futurs échanges et débats, entre le CSC (les bénévoles, les salariés et les membres du Conseil d'Administration), les habitants ainsi que les partenaires, nourriront ces réflexions autour des perspectives pour les quatre ans à venir.

Le Centre SocioCulturel du Mellois, poursuit ses engagements d'Éducation Populaire et de développement du Pouvoir d'Agir à travers la construction du Projet Social avec et pour les habitants.

LE BILAN DE NOS ACTIONS

Le bilan des 4 années passées (2016-2019) a été discuté puis validé en Commission propre à chaque secteur. Ces Commissions sont composées de bénévoles, d'administrateurs et de salariés. Le bilan a été rédigé par les salariés référents et est présenté ci-dessous par secteur, non pas de façon exhaustive mais à partir des défis qui avaient été choisis pour cette période :

- Défi N°1 : Un CSC, acteur éducatif reconnu du paysage Mellois

Objectifs généraux :

- Créer une démarche éducative cohérente pour l'ensemble de notre action enfance-jeunesse,
- Affirmer notre complémentarité éducative à l'échelle du territoire Mellois,
- Construire un partenariat opérationnel avec les actions Enfance – Jeunesse de la Communauté de Communes du Mellois
- Maintenir la qualité pour l'ensemble de notre action éducative

- Défi N°2 : Un CSC, vecteur de mixité pour les habitants

Objectifs généraux :

- Aller à la rencontre de nouveaux publics
- Renforcer l'ouverture des activités à l'ensemble des habitants
- Favoriser la rencontre et l'échange entre les usagers, les habitants
- Développer les actions transversales

- Défi N°3 : Un CSC qui renforce les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels

Objectifs généraux :

- Poursuivre et adapter les actions d'animation et de prévention en direction des enfants, des jeunes, des seniors et des familles pour un « mieux vivre ensemble »
- Accompagner les familles dans la réalisation de leurs projets
- Aller vers pour...

- Défi N°4 : Un CSC, une association plus forte pour construire son rayonnement

Objectif général :

- Accueillir tous les publics

SECTEUR PETITE ENFANCE

DEFI N°1 : Un CSC, acteur éducatif reconnu du paysage Mellois

Le secteur Petite Enfance du Centre SocioCulturel du Mellois s'articule autour de différentes activités déclinées ci-dessous, chacune participant activement au maintien de la qualité des actions que nous proposons.

- **Le Multi-Accueil**

Le CSC a conscience que pour proposer une prestation de qualité aux familles, l'équipe se doit d'être dans un questionnement permanent autour du sens de ses pratiques.

Pour se faire, nous continuons chaque année à programmer deux journées pédagogiques qui se construisent autour de thématiques variées et actuelles telles que le sens que l'on donne à l'accueil, ce que signifie l'adaptation ou encore l'importance de développer une communication adaptée.

Ainsi, une équipe qui sait se parler gagnera en confiance et en cohérence. Elle sera plus compétente pour accueillir des enfants en toute sécurité et leur proposer un environnement serein où ils pourront s'éveiller et devenir autonomes. En 2016, l'équipe du Multi-Accueil a suivi une formation lui permettant d'utiliser la langue des signes comme support au langage verbal. Une manière supplémentaire de faire passer un message qui est très appréciée des enfants.

Toujours dans une démarche de qualité, le choix a été fait cette année par l'association de créer un poste supplémentaire à 80% sur la Petite Enfance dès la rentrée 2019, ce qui permettra d'alléger le taux d'encadrement réglementaire et de gagner en confort tant pour les professionnels que pour les enfants.

Des analyses de la pratique sont également en place depuis le début d'année 2019 avec une nouvelle intervenante qui est psychopédagogue et coach parentale et qui répond de manière plus concrète à nos attentes. Elle intervient 5 fois par an sur des temps de 2 heures.

Tout lien hiérarchique étant déconseillé lors de ces analyses, le CSC a proposé aux autres responsables d'Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) exerçant sur le territoire, de se regrouper et de bénéficier elles aussi de ce type d'intervention. L'objectif est de pratiquer un management cohérent et de rompre l'isolement qui est une des caractéristiques de ce type de poste.

Par ailleurs, nous participons depuis 2018 aux "Rencontres des directrices" initiées par la Maison Pour Tous d'Aiffres, . Ces temps ont pour but d'échanger sur les pratiques et de permettre la découverte d'autres structures.

A l'échelle du territoire, nous participons au Projet Éducatif De Territoire et prenons part à la construction d'objectifs communs et à la proposition d'actions concrètes.

- **Le Relais Assistantes Maternelles**

Le RAM a vu ses liens se renforcer avec le réseau puisqu'en 2018 a été validée la proposition d'un projet commun aux 5 RAM du territoire. Cette dynamique collective a permis la mutualisation des compétences et c'est ainsi que depuis cette année, le "Petit Journal" initialement porté par le CSC, s'est vu ouvert à l'ensemble du réseau. Concrètement, les assistantes maternelles du territoire peuvent proposer leurs articles

mais nous conservons la mise en page et la finalisation du document.

Par ailleurs, le RAM du CSC a mené avec un succès un projet de formation qui a permis à 6 assistantes maternelles de bénéficier d'une formation autour de l'accueil de l'enfant en situation de handicap en 2018. Une autre session est prévue cette année sur le thème de la motricité et le groupe est d'ores et déjà constitué.

• **Le Lieu d'Accueil Enfants Parents**

Deux professionnelles sont formées et interviennent sur ce lieu dédié aux familles deux fois par semaines (hors vacances scolaires). Tout en ayant eu accès à la formation initiale d'accueillantes, elles bénéficient d'une autorisation d'absence qui leur permet de participer chaque année aux formations proposées par la CAF.

Elles prennent part également aux réunions organisées par le réseau (créé en 2014) et profitent de 5 temps de supervision par an d'une durée de 3 heures.

Faisant face au constat de la baisse progressive de fréquentation qui a atteint son point culminant en 2018, une large opération de communication a été lancée sur le premier trimestre 2019. Elle prévoyait de réunir autour d'une table l'ensemble de nos partenaires susceptibles d'informer les familles sur l'existence d'un tel lieu, sur la publication d'un article conséquent dans la presse locale et pour la première fois, sur une journée portes ouvertes où il était question, autour d'un goûter partagé, d'échanger sur l'intérêt du LAEP pour les familles.

Force est de constater que ces actions n'ont pas eu l'effet escompté notamment auprès des partenaires (excepté CAF, MSA et PMI). Pour autant, nous constatons une augmentation du taux de fréquentation depuis mars 2019.

• **Les Actions Passerelles**

Ce dispositif très apprécié des parents et des instituteurs a perduré.

Nous avons, en 2018, enrichi l'expérience en organisant une passerelle avec un groupe d'enfants accueillis au Multi-Accueil qui n'avait pas l'opportunité d'y participer jusqu'alors, du fait de l'emploi du temps de leurs parents. Ainsi encadrés par des membres de l'équipe, ils ont pu visiter et s'intégrer à leur future école le temps d'une matinée. L'expérience a été concluante et profitable à tous.

• **Les Haltes-jeux/Ludothèques**

La salle du Mélià, à Melle, est venue compléter le parcours du Bébé Bus. Ce nouveau site a été choisi dans le but d'aller « chercher » les familles vivant dans les HLM situés à côté de la salle du Mélià. Ces familles sont souvent en situation de précarité et ne sont pas visibles au CSC. Intégrer ces familles aux activités du CSC était une façon de créer des espaces de socialisation pour les parents comme pour les enfants dès leur plus jeune âge.

En 2018, nous avons également reprogrammé les animations avec la présence d'intervenants, hors du site de l'Espace Enfance Famille pour en faire profiter un maximum d'usagers.

La proposition de certains temps de haltes-jeux a évolué puisque que 5 mercredis dans l'année, elle se déroule dans les locaux de la médiathèque en co-animation avec l'une des bibliothécaires.

L'idée est de désacraliser ce lieu ouvert à tous et de proposer un cadre rassurant, aux familles qui nous connaissent, qui pour certaines n'avaient jamais osé franchir les portes de ce lieu culturel.

DEFI N°2 : Un CSC, vecteur de mixité pour les habitants

Dans un souci de justice et d'équité, le Multi-Accueil est un lieu où se côtoient des familles issues de milieux très différents.

Nous portons une attention particulière aux enfants en situation de handicap, nous en avons accueillis 4 en 2018. Néanmoins, leur accueil gagnerait en qualité si certains professionnels pouvait bénéficier de formation spécifique. Il est aussi arrivé que nous ne puissions pas satisfaire entièrement la demande de familles faute de personnel disponible. Il est important de garder à l'esprit qu'accueillir un enfant en situation de handicap fait partie de nos missions, l'idéal étant de pouvoir lui proposer un accueil adapté à ses besoins sans déséquilibrer l'autre partie du groupe.

Les familles qui traversent des moments difficiles (perte d'emploi, séparation, migrants, maltraitance...), qui sont isolées ou vivent dans la précarité retiennent également notre attention. La barrière de la langue est aussi parfois à prendre en compte.

C'est pourquoi un travail de réflexion a été amorcé cette année autour des critères retenus lors de la Commission d'attribution des places. Cela permettra d'officialiser nos pratiques, reflet des valeurs portées par le CSC du Mellois qui sont **Dignité humaine, Solidarité, Démocratie**.

C'est pour illustrer notre volonté d'ouvrir à tous l'accès à nos activités qu'une halte-jeux s'est installée, en 2017, tous les mercredis matins (hors vacances scolaires) à proximité d'un quartier populaire de la ville de Melle. Le constat avait été fait que pour la plupart des familles non véhiculées, le site de l'Espace Enfance Famille se révélait trop éloigné. Cette action est une réussite, les familles sont fidèles et viennent de tous horizons.

Pour favoriser les rencontres, le secteur Petite Enfance organise tout au long de l'année des temps conviviaux tels que des goûters festifs ou des semaines à thèmes. A l'honneur en 2016 et 2017, la semaine culturelle qui s'est déroulée en juin, relayée par la semaine nationale de la Petite Enfance en mars 2018 et 2019.

Ces temps forts favorisent l'échange entre les familles, les assistantes maternelles et l'équipe Petite Enfance dans son ensemble.

Concernant le goûter de fin d'année qui a lieu en juin, les futures familles inscrites pour la rentrée sont également conviées.

DEFI N°3 : Un CSC qui renforce les liens familiaux, parentaux, intergénérationnels

Pour créer du lien avec les enfants, rien de tel que le jeu. Ainsi, pour que nos actions puissent aussi être appréciées des parents qui travaillent la semaine, nous avons fait le choix depuis 2016 de proposer une ludothèque le samedi matin sur la période d'octobre à mars. Ce temps vient s'ajouter aux temps de haltes-jeux déjà existants qui proposent aux parents différentes façons de jouer avec leurs enfants et la possibilité de participer à des ateliers tels que la baby-gym ou l'atelier cirque.

Au CSC nous tenons compte du fait qu'être parent entraîne parfois beaucoup de questions et certaines familles peuvent se sentir démunies ou dépassées.

Il est ainsi prévu de déplacer le créneau de la halte-jeux du mercredi qui avait lieu le même jour que le LAEP dès la rentrée 2019, pour laisser aux familles toutes les opportunités de découvrir ce lieu dédié à la parentalité.

Le secteur Petite Enfance élargit son champ d'action en mettant à disposition en 2016, une accueillante qui exerce sur l'extension LAEP de Lezay, gérée par la Communauté de Communes. Nous prenons part également par le biais de réseau des RAM à l'organisation de conférences et d'ateliers parents/enfants autour de thématiques variées.

Nous distribuons régulièrement des informations par le biais de plaquettes, sur des sujets tels que la nocivité des écrans, la diversification alimentaire ou encore le risque de déshydratation, puis nous renforçons chaque année notre partenariat avec la PMI de secteur. Leur équipe est venue assister à certaines de nos réunions et une puéricultrice co-anime avec le réseau des RAM, des conférences-débats destinées aux assistantes maternelles.

Un autre partenariat en perpétuelle évolution est celui entre le RAM et l'EHPAD ou encore le foyer logement pour personnes âgées. Des visites sont organisées environ 3 fois par an. Les générations se retrouvent autour de chansons ou sur un chemin de balade, et écoutent les histoires que les uns et les autres ont à raconter. Un vieux Monsieur est ainsi venu présenter des tas d'instruments de musique anciens, un autre nous a ouvert les portes de son jardin...

Questionnements transversaux avant construction des perspectives

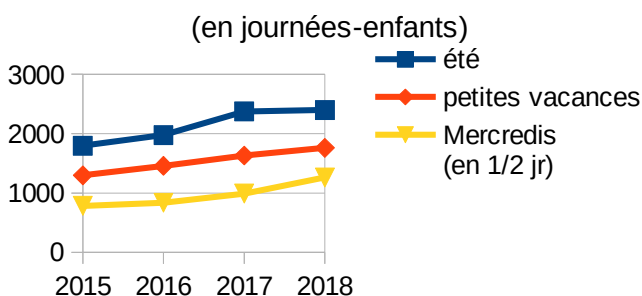
- Comment garantir une meilleure mixité sociale au sein du secteur ?
- Revoir la grille de critères d'attribution des places au Multi-Accueil
- Renforcer les échanges avec le secteur Famille pour avoir une meilleure connaissance des usagers du CSC et pouvoir ainsi identifier leurs besoins, leurs freins...
- Activer les clefs du Pouvoir d'Agir des habitants pour un meilleur accès à nos actions par les personnes non véhiculées (ex. : aire de covoiturage, action pour récolter des fonds pour l'achat de sièges-auto, solliciter la mairie pour la mise en place de navettes etc.)
- Élargir les actions passerelles avec les enfants du Multi-Accueil à plusieurs écoles.

DÉFI 1 : Un CSC acteur éducatif reconnu du paysage Mellois

Rappel des objectifs généraux :

- **Créer une démarche éducative cohérente pour l'ensemble de notre action enfance-jeunesse**
- **Affirmer notre complémentarité éducative à l'échelle du territoire Mellois**
- **Construire un partenariat opérationnel avec les actions enfance-jeunesse de la Communauté de Communes**
- **Maintenir la qualité pour l'ensemble de notre action éducative**

Fréquentation de l'accueil de loisirs



L'adaptation aux besoins du territoire

Le nombre d'enfants inscrits à l'accueil de loisirs pendant les vacances a progressé au cours de la période 2016-2018 (après une baisse en 2014 et 2015), avec un pic en 2017 (342 enfants différents). La courbe de fréquentation a suivi sensiblement la même évolution.

Tout au long de cette période 2016-2019, nous avons fait en sorte d'ajuster nos capacités d'accueil aux besoins (parfois assez variables) des familles. Cela s'est traduit par le recrutement d'animateurs saisonniers supplémentaires lorsque c'était nécessaire, et l'embauche d'animateurs complémentaires les mercredis. Si les capacités maximales sont régulièrement atteintes (certaines semaines de juillet, parfois pendant les petites vacances et les mercredis hors vacances depuis 2018), cet ajustement nous amène rarement à refuser des inscriptions (hormis celles hors délais). Toutefois, les capacités maximales liées aux conditions matérielles (locaux en particulier) restent une limite qui heureusement n'est que ponctuellement atteinte.

L'accueil des 9-12 ans dans une salle municipale distincte a été une des solutions pour libérer de l'espace d'accueil pour les 6-9 ans en été, en plus d'être une solution adaptée à cette tranche d'âge qui apprécie son espace.

Des formats différents selon les besoins

L'« accueil 9-12 ans » confirme son intérêt (194 inscrits différents sur 3 ans, de 2016 à 2018), avec une fréquentation continue et une bonne satisfaction des participants. Certains tréignent dès 8 ans-et-demi pour y accéder, et même les plus hésitants qui choisissent de rester dans le groupe 6-9 ans jusqu'à leur 10^{ème} anniversaire disent assez vite ensuite : « c'est trop bien l'accueil 9-12 ans, pas comme avec les petits ! ». On leur passera cette "ingratitude" pour ne relever que l'enthousiasme à grandir et la pertinence de cet espace.

Pour autant la fréquentation reste un élément nécessitant une grande vigilance : au moindre loupé (si une activité programmée n'est pas adaptée, ou si lors d'une rentrée scolaire l'information passe mal auprès des nouveaux CM1), la fréquentation peut vite chuter. C'est ce qui s'est passé à l'automne 2016, où nous avons dû annuler 6 jours faute d'inscrits suffisants, mais avons pu relancer l'action dès Noël suivant avec succès, après être passés dans toutes les classes de CM pour expliquer le principe.

L'accueil de ce groupe dans une salle municipale rénovée, avec possibilité de garder du mobilier sur place est un plus, en attendant la construction d'un nouvel espace Jeunes au CSC (programmé par la CCMP, mais sans date établie à ce jour) qui intégrerait cet espace 9-12 ans. La demande forte des enfants concernées est maintenant une ouverture de l'accueil 9-12 ans également au mois d'août (jusqu'en 2016 les effectifs étaient insuffisants, mais ils se sont renforcés en 2017 et 2018).

Des démarches pédagogiques à visée émancipatrices à l'accueil de loisirs

Dès l'été 2015, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs 3-12 ans a expérimenté une démarche pédagogique différente, basée sur le libre jeu, la libre circulation et la prise d'initiatives par les enfants. Cette expérience réussie a trouvé dans le nouveau projet éducatif un écho favorable, alors l'équipe a reconduit et consolidé cette expérimentation de 2016 à 2018. A partir de l'automne 2017, et plus complètement depuis l'automne 2018, ces démarches ont pu être adaptées aussi au fonctionnement des petites vacances avec des temps de « Conseil » et de « Forum », puis avec « La Fabrique à projets ».

Cette expérience a été partagée au sein de la Fédération des CSC des Deux-Sèvres dès 2016 et a croisé une expérimentation similaire préparée par les CSC de la Vienne pour février 2017. Le CSC du Mellois et d'autres CSC du département ont alors constitué un groupe de travail autour de ces démarches dites « à visée émancipatrice », soutenus par la fédération. Cela a permis des rencontres entre animateurs et bénévoles, des échanges de pratiques, l'élaboration et la mise en place d'une formation-action des animateurs en 2018. Il reste désormais à formaliser davantage les grands principes de ces « ALSH à visée émancipatrice » avec les autres CSC du département pour voir comment ces principes peuvent s'inscrire de façon plus durable dans les projets sociaux des CSC.

Cette évolution des pratiques pédagogiques a contribué au maintien de la qualité éducative de l'accueil de loisirs, tout en renforçant la spécificité de notre démarche associative et en rejoignant les démarches de *développement du pouvoir d'agir* que le CSC souhaite avoir d'une manière plus globale avec les habitants du territoire. Les parents ont été associés à ces évolutions pédagogiques qu'ils ont bien accueillies, certains saluant la plus-value éducative de laisser davantage d'espace aux enfants pour prendre des initiatives, proposer et participer à la mise en place des actions.

Au cours de l'été 2018, nous avons également expérimenté le renfort du nombre d'animateurs (au-delà des minima légaux) dans le but de diminuer leur fatigue (avec des roulements et des temps de pause) pour le bien-être des enfants, et d'apporter plus de souplesse pédagogique. Néanmoins, pour permettre un réel allègement de la charge de travail pour les animateurs saisonniers, cela nécessiterait des renforts plus importants avec un impact financier qui ne peut être assumé sur le budget actuel. Cela fait partie des choix que l'association décidera de porter ou non auprès de ses partenaires dans les années à venir.

L'évolution de l'accompagnement à la scolarité

L'action d'Accompagnement à la Scolarité menée par le CSC à l'école élémentaire publique de Melle s'est poursuivie jusqu'en juin 2018, avec un attachement à la qualité de la démarche en direction des familles selon les axes suivants :

- démarches pour associer les familles à l'organisation de sorties et de temps conviviaux (avec des familles assez éloignées de l'école et un lien difficile à établir)
- évolution des méthodes d'accompagnement (en lien avec les apports proposés par le CADEF dans le cadre du CLAS) et formation des bénévoles et des animateurs
- expérimentation d'une démarche de type « Café des Parents » s'appuyant sur les parents de l'Accompagnement à la Scolarité et ouvert à tous les parents.

Malgré ces dynamiques, en juin 2018 nous avons fait le constat que les conditions d'organisation ne seraient pas réunies pour reconduire l'action dans de bonnes conditions en septembre (changement dans l'emploi du temps scolaire ayant conduit à une dynamique difficile avec le groupe d'enfants, manque de bénévoles). Il a donc été préféré de suspendre l'action pour 2018-2019, ré-étudier où se situent les besoins et repenser l'action pour 2019-2020.

Parmi les pistes relevées il y a un travail sur la passerelle CM2-6ème (qui conditionne beaucoup le rapport aux devoirs dès l'école élémentaire), et l'éventualité d'une poursuite du dispositif au collège (des jeunes et des parents nous ont sollicités en ce sens, une expérimentation a même été conduite en 2019 avec des jeunes de leur initiative).

L'arrêt forcé de deux actions

Deux actions éducatives importantes pour le CSC ont été arrêtées pendant cette période 2016-2019 :

- la gestion des TAP de 7 écoles que le CSC avait accompagnés depuis leur mise en place, ainsi que la coordination du PEDT. La Communauté de Communes a en effet décidé de reprendre en main la gestion de tous les sites en septembre 2016, suite à la prise de la compétence scolaire. La Communauté de Communes s'est engagée auprès des familles à maintenir la qualité de l'action (notamment avec les intervenants extérieurs), mais a mis fin à la dynamique partenariale impulsée par le CSC autour du PEDT, avant finalement de relancer une collaboration en avril 2018. Avec cet arrêt, le CSC a perdu l'occasion d'être en contact avec une grande partie des familles des enfants scolarisés dans le secteur, et d'avoir une collaboration avec les équipes des écoles, des TAP, les élus et les associations intervenantes autour des questions d'éducation.

- l'action *Takachoisir tes après'm*, co-organisée avec l'OSAPAM (Office des Sports et des Associations du Pays Mellois) dans le cadre de l'accueil de loisirs et portant sur la découverte d'activités sportives, culturelles et récréatives pour les enfants de 6-12 ans, arrêtée en septembre 2017. La Communauté de Communes ne prenant plus à sa charge le coût du transport entre les différents sites, les administrateurs du Centre SocioCulturel ont préféré arrêter cette action pour préserver les moyens et la qualité des autres actions.

Ces deux arrêts ont contribué à l'inquiétude ressentie au sein de l'association en 2016 et 2017 sur le devenir de certaines de nos actions. A cette période, il semble que la plus-value associative n'était pas encore bien reconnue par des élus locaux qui se sentaient plus en sécurité dans une gestion directe. Dans ce contexte, ils attachaient une

grande attention à ce qui était similaire (les accueils de loisirs) spécificités qui font la richesse et la complémentarité de nos structures (comme l'action *Takachoisir tes après'm*, qui en a fait les frais). Cela a cependant évolué depuis.

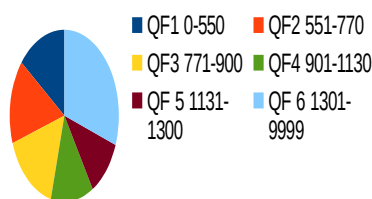
DÉFI 2 : Un CSC vecteur de mixité pour les habitants

Rappel des objectifs généraux :

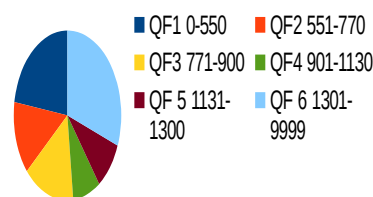
- **Aller à la rencontre de nouveaux publics**
- **Renforcer l'ouverture des activités à l'ensemble des habitants**
- **Favoriser la rencontre et l'échange entre les usagers**
- **Développer les actions transversales**

La mixité sociale est bien réelle à l'accueil de loisirs des vacances, et se maintient de manière stable au cours des 4 dernières années. L'augmentation globale de la fréquentation constatée concerne par exemple à la fois la tranche de Quotient Familial 0-550 et les QF supérieurs à 1300, tandis que les tranches intermédiaires sont assez stables.

Répartition de la fréquentation 2015 selon le Quotient Familial



Répartition de la fréquentation 2018 selon le Quotient Familial



Cette mixité est le résultat de nombreuses démarches :

- une politique tarifaire adaptée (à l'accueil de loisirs et pour les ateliers extra-scolaires)
- la démarche du CSC pour aller vers des publics plus fragilisés (sortie d'école, abri-bus), pour s'appuyer sur des partenaires (l'école pour l'accompagnement à la scolarité, les assistantes sociales, etc.)
- en faisant du lien entre les actions : par exemple, venus parler à des familles de leurs questionnements autour de l'école, on entend leurs préoccupations pour un transport pour accéder aux activités des vacances ; à un autre moment on incite un enfant de l'accompagnement à la scolarité à s'inscrire à l'accueil 9-12 ans pour permettre une respiration dans la fratrie pendant les vacances ;
- en proposant des espaces d'implication gratuits (comme les ateliers de préparation du carnaval), où les liens se tissent et peuvent conduire à participer à d'autres activités, élaborer des projets ;
- en gardant une souplesse dans les modalités d'inscription quand c'est nécessaire : pour des familles plus éloignées de ces démarches et venant inscrire leur enfant pour la première fois, en cas de situations familiales difficiles, etc. ;
- en prenant le temps dans nos activités de parler avec les familles de leur situation, et les informer des possibilités qui existent avec d'autres actions du CSC (projet vacances, etc.) ou en dehors.

Les enfants vivent quotidiennement cette mixité à l'accueil avec d'autres groupes d'enfants y contribuent aussi : rencontres régulières des 9-12 ans avec l'ALSH Belle et Lambon, correspondance du groupe des mercredi avec un ALSH de St Benoît, etc. Les temps conviviaux parents-enfants à l'accueil de loisirs ou à l'accompagnement à la scolarité permettent aussi aux parents de milieux sociaux différents de se rencontrer, de se côtoyer.

L'accueil d'enfants différents, en situation de handicap ou avec des troubles du comportement, est bénéfique pour tous les enfants quand il peut se faire dans de bonnes conditions. Ces accueils sont donc préparés avec les familles ou éducateurs, en adaptant quand cela est possible les modalités d'accueil.

DÉFI 3 : Un CSC qui renforce les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels

Rappel des objectifs généraux :

- **Poursuivre et adapter les actions d'animation et de prévention en direction des enfants, des jeunes, des seniors et des familles pour un « mieux vivre ensemble »**
- **Accompagner les familles dans la réalisation de leurs projets**
- **Aller vers pour...**

Le soutien à la fonction parentale est un axe majeur de notre démarche d'accompagnement à la scolarité. Elle se traduit par des démarches pour établir un lien de confiance avec les parents autour de la scolarité de leur enfant : entretiens, rencontres informelles en fin de séance, temps conviviaux parents-enfants, sorties familiales. Entre 2016 et 2018, le lien a été plus difficile à établir avec les familles concernées ces années-là, malgré l'énergie et le temps supplémentaire consacré. Le bilan parfois peu satisfaisant pour les bénévoles impliqués ne doit pas cacher certaines réussites, comme une famille pour qui un lien de coopération a pu enfin s'établir avec l'école grâce au travail combiné entre le CSC, l'école et la famille.

Ce sont ces réussites et la difficulté globale à explorer avec les familles de l'accompagnement à la scolarité la question du lien à l'école qui nous ont conduit en 2017-2018 à essayer de mettre en place un Café des Parents pour parler de la relation famille/école. Pour aborder cette question, il a fallu combiner plusieurs formes d'actions (sondage, Accueil-Café à l'entrée de l'école en « porteurs de parole », aller vers des familles à l'arrêt de bus, groupe de travail avec quelques parents). En 2018-2019, malgré la suspension de l'accompagnement à la scolarité, nous avons poursuivi cette démarche et avons pu constituer et accompagner un groupe de parents qui a pu faire des propositions et en discuter avec l'école. De cette dynamique, un groupe-projet a aussi émergé pour réfléchir à expérimenter une autre forme d'accompagnement à la scolarité pour 2019-2020.

Dans le cadre de l'accueil de loisirs des mercredis après-midi, des rencontres régulières sont organisées depuis deux ans avec les résidents de l'EHPAD de l'hôpital local. De réels liens intergénérationnels se tissent entre les enfants et les personnes âgées, ces dernières tour à tour se rendant à l'accueil de loisirs ou accueillant les enfants pour des activités. Pour les enfants, cette relation avec des personnes ayant plutôt l'âge de leurs arrière-grands-parents est différente de ce qu'ils vivent souvent en famille, et permet dans les échanges de parler des différentes époques et des évolutions.

Questionnements transversaux avant construction

- ***Créer une démarche éducative cohérente pour l'ensemble de notre action Enfance-Jeunesse***

Le nouveau projet éducatif a été finalisé en 2018, sous la forme d'une Charte éducative en six points synthétiques et communicables. Il est le fruit d'une réflexion croisée entre des parents, des partenaires éducatifs (associatifs et de l'Éducation Nationale), des élus locaux, des bénévoles et des salariés du CSC qui se sont rencontrés quatre fois en 2016, accompagnés par l'organisme « Cohérences ». Les axes définis alors ont donné lieu à des déclinaisons pour chaque tranche d'âge (en 2017), à l'écriture de la Charte éducative (en 2018) et d'un document plus complet reprenant l'ensemble des déclinaisons (en 2019).

Ce processus de réflexion a déjà fait évoluer certaines pratiques éducatives dans nos activités. Pour rendre ce projet éducatif complètement opérant, il faut maintenant organiser son suivi par une approche transversale (croiser les regards sur les différentes tranches d'âges), en se fixant des points d'étapes, une évaluation de sa mise en œuvre et de ses effets.

- ***Affirmer notre complémentarité éducative à l'échelle du territoire Mellois
Construire un partenariat opérationnel avec les actions Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes***

Le rôle du CSC dans la gestion des actions éducatives du territoire de l'ancien canton de Melle semble désormais bien reconnu. Les fusions successives des Communautés de Communes ayant entraîné des changements d'élus locaux référents, ces derniers ont parfois questionné l'intérêt que certaines activités (type ACM) soient gérées par des associations. Cela a logiquement provoqué une inquiétude au CSC quant au devenir de certaines actions, d'autant plus avec l'arrêt contraint de certaines (gestion des TAP et action *Takachoisir tes après'm*).

Toutefois, les rencontres régulières avec les élus locaux et les agents de la collectivité ont permis d'asseoir progressivement la reconnaissance de notre rôle sur notre territoire. Cela s'est traduit par une convention triennale de partenariat (2016-2018), renouvelée en 2019, induisant un financement assuré mais aussi cadré sur trois ans.

Pour les habitants, cette complémentarité géographique semble évidente et nous n'avons pas constaté d'évolution quant à l'origine géographique des participants à nos activités. Lorsqu'il s'agit d'activités similaires (ALSH, accueil ados) les familles préfèrent la proximité et le lien déjà établi, y compris sur des séjours (type séjour neige) qui n'impliquent pas un déplacement quotidien.

Les actions communes envisagées entre le CSC et les accueils de mineurs de la Communauté de Communes (séjours, rencontres d'ados et d'enfants, activités nouvelles pour les jeunes) ont été initiées dès 2016, mais suspendues à partir de 2017 avec la nouvelle fusion qui a mobilisé toute l'énergie des agents communautaires. Elles reprennent progressivement en 2019.

Les collaborations dans le cadre du Réseau des RAM, existant déjà à l'échelle de ce nouveau territoire depuis plusieurs années, ont pu se poursuivre sans être trop impactées par ces fusions d'EPCI.

Le lancement par la Communauté de Communes en l'écriture puis la mise en œuvre d'un nouveau PEDT intégrant les différents partenaires associatifs et institutionnels a permis de relancer une collaboration entre acteurs éducatifs sur ce territoire agrandi. Les groupes de travail mis en place depuis septembre 2018 permettent d'envisager à nouveau des actions communes pour les années à venir.

Ces rencontres avec les élus et agents communautaires ont aussi permis de valoriser peu à peu nos activités différentes et ainsi notre complémentarité éducative comme une richesse et une opportunité. Le succès d'actions comme *Quand on s'bouge l'été* (animation itinérante dans les villages, à la rencontre des jeunes de 11-17 ans), le chantier-loisirs ou l'accueil 9-12 ans est par exemple régulièrement salué. Les élus reconnaissent à l'association sa réactivité par rapport au territoire et sa capacité d'innovation. En retour, le CSC se montre disponible pour partager ses expériences tout en attirant l'attention sur le fait que tout n'est pas aisément transposable, que cela dépend aussi du type de lien établi avec les habitants.

Désormais pris dans un territoire d'influence plus vaste (celui de la Communauté de Communes Mellois en Poitou) que son territoire d'intervention (ancien Canton de Melle), le CSC évolue en inter-dépendance avec les structures avoisinantes gérées par la Communauté de Communes. Quand cette dernière décide par exemple de revoir sa politique tarifaire des accueils de loisirs (en 2019) ou les modalités d'embauche de ses animateurs saisonniers, cela vient forcément questionner l'association sur ses propres choix. Elle doit donc manœuvrer entre la recherche d'une cohérence globale (légitimement attendue par la Collectivité, dans l'intérêt des habitants) et la vigilance à préserver des marges de manœuvre pour garder sa capacité à s'adapter à son public, à innover, et à faire ses propres choix.

- ***Maintenir la qualité pour l'ensemble de notre action éducative***

D'une manière plus générale, le Centre SocioCulturel doit trouver son équilibre entre :

- les activités en place à maintenir car elles continuent de répondre à un besoin (activités Petite-Enfance, Accueil de Loisirs Enfance et Jeunesse),
- les ajustements ou compléments à apporter à certaines activités pour répondre à une évolution des besoins ou à des attentes nouvelles (comme l'attente d'une ouverture de l'accueil 9-12 ans en août)
- l'accueil des projets d'habitants, ce qui implique une disponibilité pour être à l'écoute et les accompagner.

Les cadres institutionnels existants (convention triennale avec la CCMP, Contrat Enfance-Jeunesse etc.) accompagnent aisément le premier point, laissent parfois quelques espaces de négociation pour le deuxième point, mais l'association doit se préserver de moyens suffisants (notamment en terme de temps) pour le troisième point.

Le secteur Jeunesse développe des activités, des ateliers et des projets, principalement pour les jeunes de 11 à 17 ans, mais aussi pour les jeunes de 9 à 12 ans. Elle accompagne également des jeunes adultes de 18 ans, encore au lycée ou intégrés aux projets PIC, puis des adultes, résultant d'actions montées à l'origine pour et avec des ados-adultes (Batucada).

Les grands axes du secteur Jeunesse sont les accueils ados et le développement du projet numérique.

Défi 1 : Un CSC, acteur éducatif reconnu du paysage Mellois

- Les actions ci-dessous répondent à l'objectif général de :
 - Créer une démarche éducative cohérente pour l'ensemble de notre action Enfance-Jeunesse.

Le projet éducatif Petite Enfance, Enfance et Jeunesse a été travaillé en transversalité avec l'équipe du CSC (salariés et élus bénévoles), ainsi qu'avec tous les partenaires éducatifs du territoire (CPE des établissements scolaires, APE...). L'organisme de formation « Cohérence » nous a accompagné pour monter le projet éducatif.

Les points positifs de cette démarche sont le travail en équipe, le sens commun du projet éducatif, des temps dédiés et programmés à ce travail.

Le questionnement sur la posture d'animateur jeunesse découle du travail effectué lors de réunions dédiées aux « animateurs jeunesse » organisées par la Fédération des CSC 79. Puis cette réflexion a été portée en réunion d'équipe jeunesse au sein du CSC du Mellois.

L'ensemble de ces temps de travail nous ont permis de nous questionner sur l'évolution du rôle d'animateur jeunesse, au niveau du CSC du Mellois mais aussi de façon globale sur le département des Deux-Sèvres.

Il a, depuis, été acté par le Conseil d'Administration de faire évoluer la fiche de poste et de la transformer en « Référent Jeunesse » afin de reconnaître le travail effectué et d'encourager celui à venir.

De jeune à animateur : l'activité « vis ma vie d'animateur » permet aux jeunes de découvrir le métier d'animateur, notamment la partie animation. Ce temps leur fait appréhender la relation aux enfants, la conception, l'organisation d'un « jeu », le travail en équipe, ainsi que la notion de responsabilité.

L'accès à cette activité est pour certains une découverte et pour d'autres un tremplin vers la formation BAFA.

Langage et action culturelle : le lien avec les bénévoles, puis les échanges, nous ont incités à mettre en place une action autour du langage. Nous avons donc réalisé une exposition sur le langage des jeunes et organisé, en lien avec la médiathèque de Melle, une rencontre avec une auteure jeunesse nommée Jo Witek. Puis un travail a été mené avec les ados sur la reformulation du Règlement Intérieur des Espaces Jeunes.

Ces différents temps ont permis de prendre du recul sur le langage des jeunes, la puissance et la violence des mots employés. Les jeunes ont bénéficié du regard d'une personne extérieure et les parents d'ados ont participé au temps de rencontre avec l'auteur.

- L'action ci-dessous répond à deux objectifs :
 - Créer une démarche éducative cohérente pour l'ensemble de notre action enfance/jeunesse.
 - Affirmer notre complémentarité éducative à l'échelle du territoire Mellois.

Les activités numériques jeunes: la borne arcade, les ateliers numériques au collège (coding et jeux vidéo, les médias numériques et la création d'un journal), la LAN (jeux vidéos en réseaux), le partenariat avec le FabLab (utilisation de l'imprimante 3D et de la découpe laser) et la robotique. A travers ces actions, les jeunes ont découvert le monde numérique sous différentes formes : apports théoriques et techniques. Ils ont pu découvrir, apprendre et expérimenter. Concernant la borne arcade, le travail effectué est valorisé par son utilisation par les jeunes sur les temps d'Espace Jeunes. Durant ces activités, les jeunes ont développé leur autonomie, le travail d'équipe, leur expression orale et leur capacité « d'analyse ». Cependant, la LAN (jeux vidéos en réseau) est difficile à pérenniser et chronophage pour l'animateur.

- L'action ci-dessous répond à trois objectifs :
 - Créer une démarche éducative cohérente pour l'ensemble de notre action enfance/jeunesse.
 - Développer le pouvoir d'agir des usagers.
 - Développer les relations familiales par le biais du loisirs des jeunes.

Les actions « Projets de jeunes »: Les Médiévales, l'Espagne, Skatepark, et Londres (en cours). Ces projets regroupent des jeunes de 12 à 17 ans et favorisent les rencontres intergénérationnelles (bénévoles, parents, artistes, élus...). Ils permettent aux jeunes de prendre leur place au sein d'un collectif, de développer leur autonomie et de prendre des responsabilités. Ils découvrent différents aspects de la méthodologie de projet : organisation, travail en équipe, prise de décision, financement (découverte, construction et gestion d'un budget, autofinancement...) et réorientent leur projet à hauteur de leur possibilité et des moyens disponibles.

- Les actions ci-dessous répondent à deux objectifs :
 - Maintenir la qualité pour l'ensemble de notre action éducative.
 - Développer la mixité en renforçant l'ouverture des activités à l'ensemble des habitants.

Les accueils ados pendant les vacances : à chaque période de vacances, un programme d'activités est co-construit avec les jeunes. Nous sommes des facilitateurs dans la mise en place de leurs « projets ». Nous restons force de propositions afin de les amener à découvrir d'autres activités. Les sorties permettent de leur faire découvrir de nouveaux lieux et de développer leur autonomie en prenant les transports en commun par exemple, notamment pour se déplacer en ville. Des activités inter-centres sont proposées régulièrement, elles ont pour but de favoriser les rencontres avec des jeunes d'autres communes. Nous gardons un rythme adapté à l'âge « ado », nous alternons les activités en journée, demi-journée et soirée. Les propositions d'animation doivent être équilibrées tant au niveau financier (activités payantes, peu coûteuses voire gratuites), qu'au niveau culturel, sportif ou de découverte.

Les séjours : deux séjours réguliers sont proposés chaque année avec l'association « Belle et Lambon » de Mougou (79) : un au ski et un autre dans le cadre du dispositif VPY (Vacances Plein les Yeux). Ces temps favorisent l'apprentissage de la vie en collectivité, développent l'autonomie des jeunes et les responsabilisent. Ce sont également des temps de rencontres et/ou de retrouvailles entre des jeunes qui ne sont pas sur le même territoire.

- Les actions ci-dessous ont pour objectif de :
 - Maintenir la qualité de l'ensemble de notre action éducative.

Les Espaces Jeunes délocalisés : il en existe cinq sur notre territoire. Ils permettent de faire vivre les communes et sont un point de rencontres/ rendez-vous pour les jeunes. Ils s'y retrouvent pour discuter, passer un moment convivial ensemble et organiser des temps collectifs. Les jours et horaires d'ouvertures sont fixés avec les jeunes mais peuvent être modifiés en fonction de la demande. Ils peuvent être ouverts régulièrement ou ponctuellement selon les projets des jeunes et la façon dont ils investissent ce lieu.

Le lieu d'Accueil Jeunes de Melle a une amplitude d'ouverture plus importante que les Espaces Jeunes délocalisés. Suite à un travail avec les lycées, un créneau leur est réservé deux fois par semaine.

Les Espaces Jeunes permettent de développer la sociabilité, l'autonomie, l'organisation, la responsabilité et l'engagement des jeunes. Ces lieux nous donnent l'opportunité d'avoir des liens avec les parents, notamment sur les Espaces Jeunes délocalisés.

La formation collective : une formation de sept jours a été mise en place. La formation s'intitulait « *Cohésion-Coopération-Collaboration : Cultiver une nouvelle posture et des clés pour activer le pouvoir d'agir des habitants* » et avait pour objectif de cultiver une nouvelle posture et de proposer des clés pour activer le pouvoir d'agir des habitants. Lors de cette formation, l'ensemble de l'équipe (salariés et administrateurs) du CSC a été amenée à réfléchir, travailler et avancer ensemble. Ces temps ont permis à chacun de faire plus ample connaissance, de prendre du recul sur nos façons de fonctionner et de se fixer de nouveaux objectifs autour du développement du pouvoir d'agir.

- L'action ci-dessous vise à construire un partenariat opérationnel avec les actions enfance jeunesse de la CCMP.

La participation au temps de travail autour du projet éducatif de territoire de la communauté de commune du Mellois.

Plusieurs réunions nous ont permis de travailler en équipe avec les différents acteurs éducatifs.

- Les actions ci-dessous répondent à deux objectifs :
 - Affirmer notre complémentarité éducative à l'échelle du territoire Mellois.
 - Développer la mixité en renforçant l'ouverture des activités à l'ensemble des habitants.

Le chantier loisirs est proposé chaque été en partenariat avec la mairie de Melle, il permet à des jeunes de prendre part à des actions d'entretien ou de rénovation de lieux publics en milieu naturel. En contrepartie la mairie attribue une subvention au secteur

Jeunesse. Les jeunes réfléchissent collectivement aux activités place. Ils apprennent à s'écouter, à donner leur avis, à se renseigner et à gérer un budget. Ces temps favorisent l'autonomie, la responsabilité, la cohésion et le sens de l'effort. Ce temps est valorisé en fin de chantier avec un pot en présence des élus. Cette action est gratuite mais nécessite un engagement de plusieurs jours de la part des jeunes.

Le dispositif « Quand on s'bouge l'été » existe depuis 4 ans maintenant. Il permet de mettre en place des animations itinérantes sur l'ensemble de notre territoire. Ce dispositif est gratuit et ne demande pas d'engagement sur plusieurs jours de la part des jeunes. Ces temps permettent aux jeunes isolés de prendre part à des activités. Ils s'organisent pour venir en covoiturage en anticipant leurs besoins et en s'inscrivant, ou non, sur la navette. Des temps conviviaux comme les soirées barbecues favorisent les moments de partage et de rencontre. Pour les plus âgés, ce dispositif permet de maintenir le lien avec les animateurs et les jeunes qu'ils ont rencontré les années précédentes.

Défi 2 : Un CSC, vecteur de mixité pour les habitants

- Cette action répond à deux objectifs :
 - Développer la mixité en favorisant la rencontre et l'échange entre les usagers/les habitants.
 - Développer la démocratie associative.

La Commission Jeunesse : elle regroupe des membres du Conseil d'Administration, des parents et des habitants. Les réunions en Commission Jeunesse permettent aux usagers de prendre part aux temps de réflexions concernant la jeunesse sur leur territoire. Il s'agit principalement d'échanges autour des actions mises en place et à venir. C'est l'occasion pour les habitants de s'exprimer et de réfléchir collectivement sur des actions et des projets. Ils prennent ainsi une place active dans le Centre SocioCultuel du Mellois.

- Cette action répond à deux objectifs :
 - Développer la mixité en favorisant la rencontre et l'échange entre les usagers/les habitants.
 - Développer les liens familiaux et intergénérationnels en valorisant la fonction parentale

Les temps parents/ados autour des jeux vidéo et des jeux de société permettent aux jeunes et à leur parents de partager un moment convivial en dehors de la maison. Ces temps sont l'occasion pour les parents de pouvoir échanger entre eux autour de préoccupations concernant leurs enfants. Ils peuvent ainsi se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls.

- Ces actions ont pour objectif de :
 - Développer la mixité en favorisant les rencontres entre les habitants.

Les retours de séjours sont des temps conviviaux. Ils permettent aux parents de découvrir ce que les jeunes ont fait pendant leur séjour par le biais d'un retour en image/en vidéo. C'est aussi le moment où les jeunes se retrouvent tous ensemble depuis leur retour. Ce temps permet à l'équipe d'animation d'avoir les retours des enfants et des parents sur ce séjour. Les séjours permettent de développer la mixité sociale.

Les rencontres inter-centres entre les ados sont généralement programmées sur des temps de vacances scolaires. Les animateurs des différents espaces jeunes du territoire travaillent ensemble pour proposer une activité. Ce temps est l'occasion pour les jeunes de se rencontrer, de découvrir de nouveaux lieux et de connaître les animateurs des autres structures.

- L'action répond à deux objectifs généraux :
 - Développer les actions transversales.
 - Développer le pouvoir d'agir des habitants.

Le carnaval est porté par le Centre SocioCulturel et a lieu chaque année. Par le biais d'ateliers, les jeunes et les habitants prennent part à ce projet et s'investissent sur plusieurs semaines. Les animateurs sont forces de propositions mais les jeunes doivent s'approprier et faire évoluer leurs idées. Il revient ainsi aux jeunes de s'organiser et de tenir compte des différentes contraintes notamment en terme de temps. Les moments de création sont délocalisés sur les ateliers relais. Ce lieu accueille tous les publics qui s'investissent sur le carnaval. C'est l'occasion pour les jeunes de rencontrer des adultes et des familles qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer. Ils rencontrent aussi des salariés du CSC d'autres secteurs.

- Cette action répond à l'objectif général :
 - Aller à la rencontre de nouveaux publics.

Le travail avec le collège et les lycées : Chaque semaine, les animateurs sont présents dans la cour du collège pendant une pause méridienne. Ce temps de présence est un moyen de maintenir le lien avec les jeunes, de leur transmettre des informations (sorties, projets, programmation des vacances) et d'être repéré par les jeunes et le collège. Les animateurs peuvent rencontrer les jeunes, et les jeunes peuvent identifier les animateurs comme personnes ressources.

Le lien avec les lycées est toujours présent. Concernant le lycée Desfontaines, l'animateur est toujours en contact avec les CPE et les assistants d'éducation. Suite à une rencontre avec le nouveau proviseur, la convention de partenariat entre le lycée et le CSC va être relancée. Nous sommes en réflexion pour remettre en place une permanence qui corresponde à l'attente des lycéens.

Concernant le lycée Bujault, l'animateur reste en contact avec l'animatrice culturelle et des professeurs d'ESC du lycée (Education SocioCulturelle). Nous gardons un lien avec les jeunes du lycée notamment par le biais des Projets d'Initiatives et de Communication (PIC) qui favorisent l'accompagnement des projets de jeunes pour lesquels, en retour, nous participons à leurs oraux sous forme de « jury ».

Défi 3 : Un CSC qui renforce les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels

- L'action ci-dessous répond à l'objectif général de :
 - Poursuivre et adapter les actions d'animation et de prévention en direction des jeunes et des familles pour un « mieux vivre ensemble ».

La prévention des pratiques numériques en famille : nous avons mené des temps de sensibilisation auprès des parents et des jeunes lors des échanges parents/ados puis leur avons proposé de jouer à des Serious Games, jeux éducatifs sur internet (sur l'addiction, l'environnement etc.). Sur les temps de jeux vidéo nous discutons, avec les parents et les jeunes, des risques et des problèmes rencontrés. Nous sensibilisons aussi en diffusant des informations via le réseau Facebook du CSC.

Défi 4 : Un CSC, une association plus forte pour construire son rayonnement

- Ces actions répondent à l'objectif général :
 - Accueillir tous les publics.

L'accueil numérique via le site internet et les réseaux sociaux : la présence du numérique devient de plus en plus importante dans les familles, ainsi afin d'être visible et identifié du public, nous utilisons le site internet et le Facebook du CSC pour diffuser nos informations auprès du tout public. Pour informer les jeunes et avoir une veille numérique, nous utilisons le Facebook du CSC, Messenger et Instagram.

Le nouveau lieu d'accueil pour les ados à Melle : une réflexion autour de la création d'un nouvel Espace Jeunes à l'arrière du CSC a eu lieu avec la Communauté de Communes du Mellois, la mairie de Melle, un cabinet d'architecte et le Centre SocioCulturel. Ce nouveau lieu pourrait accueillir les 9/12 ans, les 11/17 ans, certains ateliers et disposerait d'un espace d'accueil et de bureaux pour les animateurs. Ce projet est en attente.

Questionnements transversaux avant construction des perspectives

Les membres de la Commission Jeunesse, comprenant des membres du Conseil d'Administration du CSC du Mellois, des habitantes et les animateurs du secteur Jeunesse, ont échangé sur les perspectives envisageables pour le prochain Projet Social :

- Continuer le projet de construction du nouvel espace jeunes de Melle, en collaboration avec la Communauté de Communes du Mellois en Poitou.
- Développer la participation des jeunes et leur pouvoir d'agir :
 - ✓ Constituer une Commission Jeunesse avec des jeunes.
 - ✓ Permettre aux jeunes de s'exprimer librement (exemple : participer aux parlements libres de jeunes).
 - ✓ Intégrer des jeunes au Conseil d'Administration du CSC.

SECTEUR FAMILLE

1/ Le bilan par actions

Chaque action collective Famille agit au niveau d'un ou plusieurs des « défis » définis dans le Projet Social 2016/2019. Le code couleur suivant permet de les identifier.

- DÉFI N°1** Un CSC acteur éducatif reconnu du paysage Mellois.
- DÉFI N°2** Un CSC vecteur de mixité pour les habitants.
- DÉFI N°3** Un CSC qui renforce les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels.
- DÉFI N°4** Une association plus forte pour construire son rayonnement. Un CSC qui réponde à son développement, un accueil des habitants et une gouvernance associative renforcée.

A la rencontre des familles à la sortie de l'école **2**

Les objectifs

Rencontrer les parents, être à l'écoute de leurs préoccupations; leurs attentes, répondre aux questions et faire connaître le CSC et ses actions.

Le contenu

8 rencontres par an, en moyenne 14 parents par rencontre, assurées par les animatrices Familles en accord avec la mairie et les écoles.

Les perspectives

Poursuivre la régularité de cette action pour être identifié et faire du lien avec les familles.

A la rencontre des familles lors des permanences sociales **2**

Les objectifs

Aller à la rencontre des habitants du territoire, informer sur les actions du CSC, être à l'écoute des besoins, des attentes, discuter.

Le contenu

5 rencontres par an, une dizaine de personnes par rencontre, assurées par les animatrices Familles en accord les associations : Épicerie sociale du Mellois, le Secours Catholique et le Secours Populaire

Les perspectives

Poursuivre la régularité de cette action pour être identifié, reconnu, et faire du lien avec les familles.

Le collectif d'accès aux droits **2 3 4**

Les objectifs

Mobiliser les personnes concernées par les difficultés d'accès aux droits dans le cadre de la dématérialisation des démarches administratives afin de constituer un collectif intéressé pour se mettre en mouvement sur cette question.

Faciliter l'organisation du collectif dans ses démarches, ses revendications.

Le contenu

Collectif constitué de 10 personnes accompagné en partenariat avec l'Épicerie Sociale du Pays Mellois : cartographie des difficultés rencontrées par les personnes, rédaction et portage d'une pétition (plus de 300 signatures)...

Les perspectives

Évaluation de l'impact individuel et collectif de la démarche : savoir-faire, savoir-être, capacités ; mobilisation des partenaires du territoire et du collectif pour co-réfléchir la problématique d'accès aux droits pour les personnes du territoire.

Le labo du « Aller vers » 2 Action transversale*Les objectifs*

Expérimenter la démarche « aller vers » à partir d'une méthodologie et des outils communs, tester des façons de faire, des techniques, des outils ; créer une grille de lecture : intention, ce que l'on a fait ou manière de faire, résultats recherchés et écarts.

Le contenu

Mise en œuvre d'une démarche commune de « aller vers » dans le cadre du diagnostic du Pojet Social. Création de règles de fonctionnement communs et d'outils d'analyse de la démarche. Cartographie du « aller vers » pour l'équipe...

Les perspectives

Mesurer l'impact de ces pratiques au niveau de l'équipe et dans le développement du pouvoir d'agir des personnes éloignées du CSC.

Le projet vacances 2 3 4*Les objectifs*

Accompagner les familles à réaliser leur projet vacances et mobiliser des familles à construire un projet vacances avec la caravane du CSC (organisation collective)

Le contenu

Chaque année depuis maintenant 7 ans, de 15 à une trentaine de personnes par an partent en vacances avec la caravane du CSC pour s'évader, sortir du quotidien, se ressourcer, passer du temps avec ses enfants... Ces personnes s'organisent de janvier à septembre pour partir chacun une semaine l'été. Des bénévoles s'associent aux familles pour faciliter l'installation de la caravane par exemple. Toutes les étapes du projet sont assurées par les familles selon une démarche participative.

Les perspectives

Au fil des années, il est recherché d'impliquer de plus en plus les familles dans toutes les étapes du projet (communication, animation de réunion, valorisation du projet au sein du CSC...). L'association de nouvelles familles et de familles connaissant déjà le projet facilite cette implication cependant il n'est pas toujours facile pour les familles de se projeter quelques mois avant le départ en vacances. La mobilisation de nouvelles familles est toujours à travailler.

Les bourses aux vêtements 3*Les objectifs*

Permettre aux familles, notamment aux familles en difficulté, d'acheter des vêtements « d'occasion » en état et à petits prix ; permettre aux bénévoles de trouver leur place au sein du groupe, apporter ses savoir-faire et ses savoir-être, être valorisé par son implication dans cette action quelque soit la nature de la tâche réalisée et le temps qui y est consacré.

Le contenu

Deux bourses aux vêtements par an.

Les perspectives

La difficulté à maintenir le collectif est grandissante, notamment depuis l'obligation décidée de faire cotiser les bénévoles, et questionne le maintien de l'action dans le temps.

Les « Ludo'matin » 2 3 Action transversale*Les objectifs*

Organiser des temps d'accueil ludique pour les parents et leurs enfants quelque soit leur âge et favoriser la présence des fratries sans limite d'âge sur un temps de loisir.

Le contenu

un dizaine de Ludo'matin par an sur les temps des vacances, en salle ou en plein air, à proximité des quartiers. La présence des fratries en nombre (ex : 42 en 2018), un temps privilégié pour les familles autour du jeu et d'ateliers parfois animés par des habitants. Mobilisation de partenaires ; médiathèque et association de vulgarisation scientifique et numérique. Action animée par l'animatrice Famille et une animatrice Petite Enfance.

Les perspectives

Rechercher la mixité des publics en se rapprochant des quartiers HLM de Melle, développer d'autres approches pour mobiliser des familles non adhérentes au CSC, renouveler la proposition de jeux en faisant appel entre autre, à des partenaires (prêts de jeux d'extérieurs, prêts de livres...) ou en faisant appel à des fonds.

Les sorties familiales 2 3*Les objectifs*

Permettre aux familles et aux personnes seules de partager des temps de loisirs, favoriser l'inter-connaissance entre habitants, palier l'absence de départs en vacances, faire émerger les capacités et les ressources de chacun et les valoriser dans l'action collective.

Le contenu

Une programmation estivale de 3 ou 4 sorties déterminée par un collectif de personnes et ouverte au reste de la population.

Les perspectives

Le noyau du collectif se renforce depuis trois années, nous pouvons envisager la dynamique d'autonomie du collectif.

Les journées jeux 2 3*Les objectifs*

Organiser des journées autour du jeu pour les familles en les impliquant dans l'organisation de celles-ci.

Le contenu

Une à trois journées dans l'année, en salle ou en plein air, parfois en partenariat avec une autre association de promotion de la musique et de danse traditionnelle. Accueil entre 100 et 200 personnes. Un temps privilégié de jeux et de moments conviviaux à vivre en famille et de manière intergénérationnelle.

Les perspectives

Cette action s'est arrêtée en 2017 par faute de mobilisation de familles pour organiser cette manifestation.

Les soirées parents / ados 2 3 *Action transversale**Les objectifs*

Organiser des temps d'accueil des familles et des ados autour de jeux vidéo ou de société, et favoriser un temps d'échange avec les parents et les ados sur la pratique de ces jeux à la maison, l'usage des écrans ...

Le contenu

Organisées de façon ponctuelle sur le temps des vacances, de 2 à 6 parents accueillis avec une présence des pères à souligner, contenu varié : jeux vidéo, vidéo prévention numérique, distribution de documentations, jeux de société...

Les perspectives

Poursuivre ces actions avec le secteur Jeunesse, s'appuyer sur les parents et les ados pour les construire. D'autres pistes envisagées : soirée spectacle, jeux de rôles etc.

Les événementiels : la fête de Noël et le carnaval 2 3 Action trans*Les objectifs*

Organiser un événement festif pour toute la famille et les adultes, puis le construire collectivement avec des bénévoles. Impliquer les habitants dans les activités proposées sur l'événement et en amont sur des ateliers.

Le contenu

Ces deux événements mobilisent un grand nombre de bénévoles et accueillent entre 200 et 1000 personnes. Le jour J : ateliers et spectacles sont proposés. En amont de la manifestation des ateliers sont ouverts à tous pour confectionner décorations, costumes etc.

Les perspectives

La poursuite de ces deux événements s'appuie sur un contrat triangulaire entre les élus associatifs, les salariés et les habitants (cf chapitre 3) .

Le café des parents 2 3 4 Action transversale*Les objectifs*

Parler de la relation famille/école et trouver ensemble des manières de l'améliorer.

Le contenu

Action de porteur de parole sur la question « les devoirs, à quoi ça sert ? », mobilisation d'un petit collectif de parents pour analyser les attentes et dégager des pistes de solutions concertées avec l'équipe éducative.

Les perspectives

Un temps de rencontre avec l'équipe du collège et la réflexion sur un projet de parents concernant l'aide aux devoirs sont à l'arrêt, au regard du manque de temps disponible des salariés concernés.

Le projet prévention santé / alimentation – atelier cuisine 2 4*Les objectifs*

Permettre l'échange, la découverte de recettes et de pratiques culinaires entre habitants et organiser un temps de rencontre convivial et valorisant, en impliquant les participants dans l'organisation de ces ateliers.

Favoriser l'ouverture, la mixité sociale et culturelle au sein du groupe, et travailler avec le groupe sur ses attentes en prévention santé et alimentation.

Le contenu

6 ateliers cuisine par an, une participation moyenne de 13 personnes par atelier, un fonctionnement participatif et un projet établi par les participants. Des rencontres, ateliers, spectacles, conférences, visites de sites sont organisés par les membres autour de thématiques variées : nutrition, cancer, tabac, consommation, sommeil etc. Ce projet est co-animé avec l'Épicerie Sociale du Pays Mellois.

Les perspectives

Tendre vers plus d'autonomie des membres de l'atelier cuisine et un recentrage sur l'animation de projet puis sur l'accompagnement des actions prévention /santé.

Renforcer la communication pour une ouverture à d'autres personnes.

Instance de concertation des partenaires sociaux 3*Les objectifs*

Interconnaissance, échanges sur l'actualité des partenaires, réflexion partagée sur des thématiques et questionnements communs.

Le contenu

Trois à cinq rencontres annuelles avec l'Épicerie Sociale du Pays Mellois, la CAF, la MSA, le CCAS de Melle Commune nouvelle, Le CLIC, l'Antenne Médico-Sociale, Mot à Mot, Toits etc.

Les perspectives

Poursuite du partenariat.

Le collectif P'Ose vacances 3*Les objectifs*

Promouvoir l'intérêt des vacances auprès des habitants et développer l'accès aux vacances.

Faciliter l'interconnaissance partenariale (échange de pratiques et mutualisation des compétences et des moyens).

Informar sur les dispositifs et opportunités pour faciliter le départ en vacances.

Le contenu

2 ou 3 rencontres par an pour imaginer et réaliser des actions de promotion des vacances : la rédaction d'un plaidoyer sur le Droit aux vacances, les actions d'informations dans l'espace public etc.

Les perspectives

Poursuivre ces rencontres entre partenaires et chercher à étoffer le collectif en mobilisant autour du plaidoyer, puis valoriser l'intérêt des vacances auprès des décideurs.

Quelques partenaires sont sortis du collectif récemment ce qui rend fragile l'animation et l'implication des partenaires restants.

Le réseau de lutte contre les violences au sein du couple 3*Les objectifs*

Améliorer la prise en charge globale des personnes victimes de violences au sein du couple et mieux appréhender la problématique.

Le contenu

4 rencontres par an, réseau de partenaires très large, une trentaine recensées, des actions menées : ciné-débat, sensibilisation auprès des collègues et lycées etc.

Les perspectives

Poursuivre cette mobilisation partenariale autour de cette thématique, établir de nouvelles actions de sensibilisation et garder une vigilance quand à l'animation de ce réseau qui n'est portée par aucune structure mais partagée par toutes.

D'autres actions partenariales ou transversales ont été accompagnées sur le temps du Projet Social. Ces actions ont vécu le temps de la mobilisation des habitants ou des acteurs locaux : les ateliers de parents sur la méthode Faber et Maslich, le collectif de sensibilisation « Trucs et astuces du quotidien pour consommer malin ». D'autres correspondaient à des portages transversaux ponctuels comme la réflexion sur l'expérimentation des haltes-jeux /ludothèque. D'autres n'ont pas été poursuivis au regard des moyens humains disponibles, notamment les actions seniors portées par des partenaires : « Les clefs du Bien Vivre », « Seniors et alors ? ».

2/ Analyses, et questionnements au regard des défis

DÉFI N°1 : Un CSC acteur éducatif reconnu du paysage Mellois

Créer une démarche éducative cohérente pour notre action Enfance-Jeunesse

La réflexion sur le projet éducatif n'a pas été l'occasion de développer la pédagogie de nos actions collectives et participatives. La formation sur le développement du pouvoir d'agir des personnes positionne nos pratiques sur la dimension apprenantes des actions collectives et sur le développement de capacités transférables. Ces éléments pourraient faire l'objet d'un partage et d'un approfondissement du projet éducatif.

Affirmer notre complémentarité éducative à l'échelle du territoire Mellois

Les éléments positifs

L'animation auprès des familles est une spécificité du Centre SocioCultuel du Mellois sur le territoire. Les actions et projets Famille émanent des habitant-es et/ou des attentes et besoins exprimés.

Les éléments à améliorer / les limites

L'animation auprès des familles manque de visibilité auprès des familles du territoire et demande à s'inscrire sur un territoire limité et de proximité.

DÉFI N°2 : Un CSC vecteur de mixité pour les habitants

Aller à la rencontre de nouveaux publics

Cf / chapitre 3

Renforcer l'ouverture des activités à l'ensemble des habitants

Les éléments positifs

Une démarche participative

Les habitant-es sont initiateurs et/ou parties prenantes des choix liés aux projets, comme pour le projet vacances où ils décident de la destination et du camping. Ou bien lors de la menée d'actions d'autofinancement afin de baisser le coût tarifaire d'une sortie famille. Sur les actions où les habitant-es sont impliqués, ils mobilisent autour d'eux leur réseau amical et familial.

La gratuité, sans inscription, de proximité

Les actions Familles sont le plus souvent gratuites, en libre accès, et les horaires et jours tiennent compte des habitudes familiales comme la sieste, la disponibilité des parents etc. Quelques actions familles sont installées en extérieur, à proximité des quartiers et logements HLM.

Les éléments à améliorer / les limites

Le réseau des participants

Sur des actions comme l'atelier cuisine ou les sorties familiales, les personnes mobilisent dans leur réseau personnel. Cela se traduit par une augmentation de la participation de personnes seules sur certaines actions. Nous devons trouver des solutions complémentaires de financements de ces actions au regard de l'évolution des profils.

La cotisation systématique

La cotisation systématique pour adhérer à l'association et participer à une action du Centre a limité la participation bénévole à la Bourse aux vêtements. De plus, sa mise en œuvre dans le cadre d'animations hors les murs, en accès libre et gratuit, est difficile.

Les questionnements, les perspectives

Comment vérifier que les familles sont à jour de leur cotisation sur les temps d'animation en accès libre et gratuit ? La cotisation ne limite-t-elle pas la participation ?

Favoriser la rencontre et l'échange entre les usagers, les habitants

Les éléments positifs

Créer des passerelles

Les passerelles d'un secteur à l'autre ou d'une activité à l'autre existent et facilitent les rencontres entre habitants et adhérents : des parents des haltes-jeux qui investissent les Ludo'matins ; des parents engagés sur le projet autour des devoirs qui se mobilisent sur les ateliers du carnaval ; des personnes des actions Familles qui s'investissent bénévolement sur d'autres actions du Centre SocioCultuel (chauffeur de sorties ados, atelier cuisine du Multi-Accueil...).

Faciliter l'accès à tous pour favoriser la mixité sociale

La réflexion portée sur les actions collectives Familles pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux actions, notamment les familles et les personnes les plus fragilisées, a donné lieu au renforcement de la démarche de rencontre des publics hors les murs. La présence d'une animatrice Famille de manière régulière sur les temps de distribution de l'Épicerie Sociale participe de cette démarche. Nous nous sommes également appuyés sur la mobilisation des réseaux des personnes déjà impliquées sur les projets, ce qui a généré des rencontres entre publics habitués et nouveaux participants. Cette tendance est importante sur les projets vacances et sorties. De même, l'expérimentation de l'implantation de la halte-jeux/ludothèque (réflexion menée en transversalité avec l'équipe Petite Enfance), les mercredis en période scolaire, en proximité des rues à forte densité HLM de Melle, favorise la participation de nouvelles familles et une mixité de publics.

DÉFI N° 3 : Un CSC qui renforce les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels

Soutenir la fonction parentale

Les éléments positifs

Soutenir la relation parents/enfants, parents/adolescents, grands-parents/petits-enfants

Nous avons initié des temps d'animation entre parents et adolescents autour des jeux vidéo, des jeux de société, du langage des jeunes. Ces temps ont été l'occasion d'échanger sur la place des écrans dans la famille, de rencontrer une auteure jeunesse, de découvrir une exposition sur le langage des jeunes. Les actions familles sont souvent l'occasion de créer des espaces et des temps « hors de la maison », en rupture du quotidien, comme des « bulles de répit » : projet vacances, sorties familiales, Ludo'matins... Parents, enfants, adolescents, grands-parents, peuvent y vivre des temps privilégiés, partager des activités, créer des souvenirs communs.

Accompagner les familles dans la réalisation de leurs projets

Les éléments positifs

Les projets Familles comme le projet vacances permet une répartition des étapes entre les familles. Elles peuvent compter l'une sur l'autre pour que le projet avance et se concrétise. Les projets au long court permettent l'interconnaissance entre les familles, il en découle de la solidarité, de l'entraide, et l'échange de 'trucs et astuces' qui leur facilitent le quotidien. Chaque projet est conçu pour viser l'autonomie des familles dans la menée de leur projet à venir. La mise en relation des familles entre elles sur les mêmes envies, besoins, projets, permet de légitimer la présence de l'animatrice Famille pour accompagner et pour ouvrir au plus grand nombre. Ces projets valorisent les ressources individuelles et collectives. Pour les animatrices, la posture d'écoute des envies, des demandes, des centres d'intérêts et d'accompagnement évolutif entre « faire avec » et « faciliter », est importante.

Les éléments à améliorer / les limites

Dans l'accompagnement des familles à la réalisation de leur projet, la place des animatrices Familles est à clarifier. Cf / Chapitre 3

Poursuivre et adapter les actions d'animation et de prévention en direction des publics pour un mieux vivre ensemble

Les éléments positifs

La mise en place de bourses aux vêtements, le projet vacances, les sorties familles, le collectif sur la réflexion sur l'accès aux droits sont autant d'exemple pour soutenir socialement ou financièrement les familles dans leur quotidien. Toutes ces actions sont possibles grâce à la mobilisation de nombreux-euses bénévoles et à l'implication des familles.

La mise en place de soirée parents/ados autour des jeux vidéo a permis de partager avec les familles sur les pratiques numériques à la maison et ce qu'elles génèrent, puis de donner de l'information.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Épicerie Sociale, autour d'ateliers cuisine, les membres ont participé à des conférences, à un spectacle, à des ateliers de sensibilisation et d'information sur le cancer, la nutrition, puis ont visité un centre de documentation sur la santé. De ces actions découlent pour les membres l'envie d'aller mieux et le souhait de faire intervenir un professionnel sur la thématique du sommeil.

Les éléments à améliorer / les limites

La participation des personnes n'est pas acquise à l'avance même quand les personnes se sont inscrites. La participation aux actions d'animation et de prévention dépend souvent des liens tissés entre le Centre (salariés ou bénévoles) et les familles, de la disponibilité des familles, de l'intérêt qu'elles portent à tel ou tel sujet ou des difficultés qu'elles rencontrent. Ce n'est pas si facile de parler de ses problèmes, de les partager et de supporter le regard des autres.

Maintenir et travailler avec un réseau partenarial

Les éléments positifs

Les réseaux de partenaires facilitent l'interconnaissance (échange de pratiques et mutualisation des compétences) pour mieux accompagner, orienter les familles dans les domaines comme l'accès aux vacances ou la prise en charge des personnes victimes de

violence au sein du couple sur le territoire par exemple.

Ils permettent de mener des actions collectives et partagées comme la rédaction d'un plaidoyer pour les vacances, la réalisation de ciné débat etc.

Ils permettent aussi des réflexions partagées sur l'isolement, la transmission des situations de précarité ou bien encore mener une enquête sur les multiplicités des offres d'aides alimentaire sur le territoire.

La contribution des animatrices Familles à ces réseaux renforce leurs compétences et leur permet de mieux appréhender les problématiques mais aussi les forces du territoire, pour mieux accompagner les familles dans leur quotidien.

Le partenariat sur les actions permet d'ouvrir sur d'autres propositions pour des familles, développe les relations entre partenaires et génère le développement d'actions.

Les éléments à améliorer / les limites

La participation aux réseaux de partenaires demande du temps qui peut être plus ou moins important selon les actions ou les orientations des réseaux d'une année sur l'autre.

L'animation de ces réseaux et l'implication de chaque partenaire n'est pas acquis dans la durée et varie souvent, ce qui rend fragile la pérennité des réseaux. Ces réseaux dépendent aussi beaucoup des personnes impliquées et de l'intérêt qu'elles portent à y participer. Ces temps en réseau passent souvent après les missions dont elles ont la charge.

Les questionnements, les perspectives

Le partage des tâches pour mener à bien une action collective ou simplement l'animation des réseaux de partenaires n'est pas une mince affaire et demande un engagement qui parfois n'est pas à la hauteur des objectifs. Comment mieux travailler ensemble entre partenaires, tenir les engagements et être efficace ? Quelle place des animatrices Famille est attendue dans chaque réseau ?

DEFI N°4 : Une association plus forte pour construire son rayonnement. Un CSC qui réponde à son développement, un accueil des habitants et une gouvernance associative renforcée.

Affiner et communiquer sur notre identité associative

Avec les élus de l'association, les parents, les habitants en Commission communication et dans d'autres espaces d'échanges, le CSC a amélioré la visibilité du CSC ainsi que l'identité associative en travaillant sur les supports de communication papier comme la mise en place de la carte d'adhérent et le livret d'accueil, ou l'élaboration d'une charte graphique déclinée sur tous les documents du CSC.

Il a été réaffirmé la volonté de faire payer la cotisation à l'association à chaque fois qu'une personne participe comme bénévole sur les actions du Centre.

Dans le cadre de tous les projets Familles, l'animatrice Famille est garante des valeurs défendues par le Centre et de la vérification de l'adhésion des personnes à l'association. Cependant sur les animations en libre accès, cette vérification est difficile à mettre en place.

Le livret d'accueil

Depuis 1979, date de création de l'association « Centre SocioCulturel », un grand nombre d'adhérents s'est investi pour faire vivre leur association, chacun pour des raisons différentes. Cette expérience perdure depuis, et c'est par ce cheminement commun que la structure a évolué.

Cette évolution n'est pas anodine car aujourd'hui le CSC compte 857 adhérents et 27

salariés permanents sur deux sites. Le développement de l'association a entraîné d'une perte de visibilité de notre dimension associative, tel que constaté à travers le diagnostic de territoire réalisé à l'occasion du projet social 2016-2019. Aussi, nous avons travaillé à réaffirmer notre plus-value associative.

Pour ce faire et afin d'accueillir au mieux l'ensemble des adhérents, il nous a paru utile d'éditer et de mettre à disposition un livret d'accueil, remis à chacun au moment de son inscription. Il a pour objectif d'ouvrir clairement l'association aux nouveaux adhérents, en leur donnant à voir les valeurs et les principes de base des actions menées au CSC du Mellois (voir annexe). Pour un petit nombre ce livret ouvre aussi les portes du bénévolat.

La carte d'adhérent

Solidarité, Démocratie et Dignité Humaine sont les valeurs socles de notre fonctionnement. Il est, pour le Conseil d'Administration, essentiel de les partager pleinement. Ces valeurs doivent permettre à chacun et à tout instant de pouvoir s'exprimer librement. Ce lien de confiance se construit dans le temps avec les adhérents, et il tient à chacun de l'entretenir.

La « carte d'adhérent » a été mise en place dans la volonté de consolider ce lien.

Bien au delà d'un sentiment d'appartenance il s'agit là d'un réel engagement de chacun et d'un profond respect des valeurs portées par le CSC du Mellois, en tant qu'association d'éducation populaire.

Contribuer à donner du pouvoir d'agir aux habitants

Cf/ chapitre 3

Accueillir tous les publics

Dans la continuité d'une volonté forte d'être identifié et identifiable par tous et d'accueillir le mieux possible les habitant-es, un travail de refonte du site internet du CSC est en cours pour améliorer l'accueil numérique. Beaucoup de familles utilisent ce média pour se renseigner sur une action ou sur l'actualité du Centre.

Un travail de fond a été mené pour améliorer l'espace d'accueil du CSC (l'accueil des habitants étant un axe majeur des CSC) et ainsi répondre aux besoins des habitants, notamment pour l'accès aux droits dégradé lié à la fracture numérique. Des études et des propositions sur plans ont été faites par des architectes, l'orientation et le suivi ont été pris en charge par le Président et le Directeur du CSC. Les projets d'aménagement de cet espace, qui correspondent à des perspectives d'accueil du public revu dans sa globalité, impliquent des travaux conséquents du bâti pour lesquels une autorisation des propriétaires est nécessaire. Il faudra donc que la Commune Nouvelle de Melle et la Communauté de Communes du Mellois en Poitou s'accordent sur la propriété des lieux pour que le projet puisse être mené à terme.

Renforcer et dynamiser le fonctionnement démocratique de l'association

La formation collective « Cohésion-Coopération-Collaboration : Cultiver une nouvelle posture et des clés pour activer le pouvoir d'agir des habitants » a permis à l'ensemble de l'équipe (salariés et administrateurs) d'expérimenter le fonctionnement démocratique par des exercices et des mises en pratiques. Ce travail sur « comment on travaille ensemble à partir des attentes respectives », « comment on décide »... a dessiné des pistes d'actions pour développer le pouvoir d'agir des habitants mais aussi, pour, au sein du CSC du

Mellois, travailler ensemble autrement. C'est parce que nous ne pouvons pas continuer de fonctionner et de décider au sein du CSC du Mellois, que nous pourrions accompagner avec conscience les habitants dans cette démarche et légitimement diffuser ces modèles démocratiques. Ces postures d'écoute et de prise en considération de la parole de l'autre, par exemple dans l'addition que l'on fait des idées, pour créer un nouvel objet commun, et non dans leur hiérarchisation, participe à la diffusion de cette Valeur que l'on veut faire devenir Pratique.

3/ Questionnements transversaux avant construction des perspectives

1/ Développer le pouvoir d'agir des habitants et dépasser l'injonction à participer

L'appropriation de la notion de développement du pouvoir d'agir des personnes amène l'équipe à questionner ses postures et ses pratiques. La formation, mais aussi le travail en binômes et en transversalité ont été l'occasion d'échanges réflexifs sur les modalités de participation des personnes sur différentes actions : L'action est-elle initiée par les personnes ou instituée au niveau de l'association ? Quel niveau de participation ou d'implication est attendu et par qui ? Le sens du projet associatif est-il clair et partagé avec les personnes engagées sur les actions ?

Afin d'éclaircir les demandes respectives des différents acteurs en présence (habitants, élus associatifs, équipe salariée) nous avons récemment mobilisé l'outil du « contrat triangulaire ». Cet outil a été utilisé lors de la rencontre de bilan du carnaval. Les échanges ont permis aux personnes impliquées de verbaliser leurs attentes vis-à-vis de l'association et de l'équipe, les élus associatifs ont pu préciser le positionnement de l'association et entendre les demandes. Un réel débat a été engagé et les différents acteurs ont exprimé leur satisfaction à pouvoir éclaircir la dimension implicite.

Les questionnements et perspectives

Initiative d'habitants ou injonction à participer ?

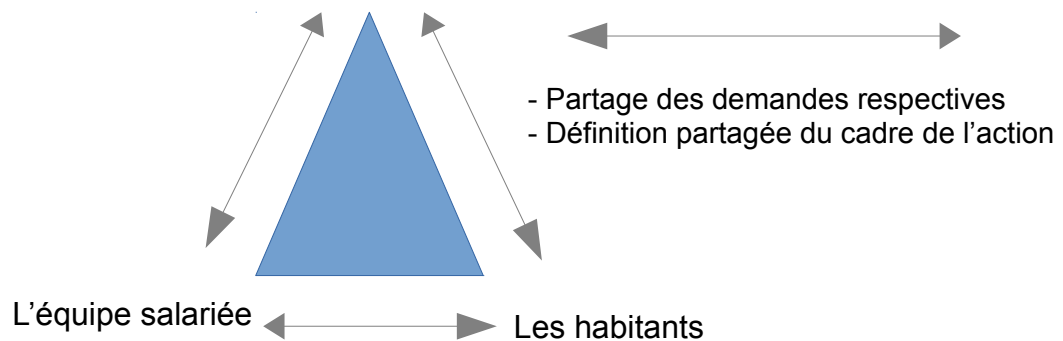
Le constat réalisé sur les événements festifs est l'occasion de réfléchir le sens de la participation qui, lorsque nous mobilisons les personnes pour participer à une action portée et initiée par le Centre, peut se traduire par une « injonction à participer ». Agir dans le sens du développement du pouvoir d'agir des habitants tel que l'association entend le faire, est l'occasion de créer des espaces réflexifs où cette question pourra être menée au long court pour ajuster finalités de l'action et pratiques.

Redonner de la place à l'instituant

Les actions collectives Familles regroupent un ensemble de projets d'habitants devenus des actions instituées, dont l'accompagnement demande des moyens humains importants. Si nous souhaitons asseoir la démarche qui consiste à aller vers les publics éloignés, et accompagner de nouvelles initiatives d'habitants pour œuvrer dans le sens du développement du pouvoir d'agir des habitants (processus long et jamais pré-défini), des marges de manœuvre devront être dégagées. Ce positionnement renvoie à un choix politique de l'association quant aux axes d'actions qui seront choisis pour les quatre ans à venir.

Perspective : Le contrat triangulaire est un outil pertinent qui permet de délibérer (discuter et décider) entre les acteurs, qu'il peut être pertinent d'instituer dans les pratiques partagées entre élus, habitants, salariés. L'outil participe du fonctionnement démocratique de l'association.

Les élus associatifs



2/ Sortir de nos murs pour aller à la rencontre des habitant-es.

C'est une démarche que nous travaillons en équipe depuis quelques mois et qui se nourrit d'expériences du secteur Famille et d'actions récentes pour construire le nouveau Projet Social. Suite à un travail réflexif sur nos expérimentations voici ce qui ressort :

Aller à la rencontre de nouveaux publics, c'est sortir de nos murs pour :

- ◆ rencontrer l'autre et apprendre de lui, partir de la réalité des habitant-es, entendre leurs envies, leurs difficultés, accompagner l'émergence de collectifs autour d'intérêts communs, vivre une expérience commune d'échange.
- ◆ s'adresser à tout le monde et que l'information soit donnée à tous, aux nouvelles personnes qui viennent d'arriver sur le territoire, comme aux familles éloignées du Centre, comme celles qui connaissent déjà le Centre.

Aller à la rencontre de nouveaux publics, c'est s'ouvrir et observer l'extérieur pour :

- ◆ comprendre autrement, donner du sens à nos actions.
- ◆ répondre aux besoins et attentes des habitant-es ou faire émerger des idées, des projets collectifs...
- ◆ expérimenter de nouvelles pratiques, s'adapter.

Nous avons distingué deux types d'actions :

- ◆ celles de l'information lorsque l'on va à la rencontre des parents à la sortie de l'école ou lorsque l'on fait du porte à porte pour un événement ou que l'on s'invite à l'occasion d'une distribution alimentaire,
- ◆ et celles de la mobilisation lorsque l'on questionne, engage les habitant-es soit dans une réflexion sur l'accès à leur droits, soit sur l'accompagnement à la scolarité de leurs enfants.

Aller à la rencontre de nouveaux publics demande du temps disponible dédié à cela et de façon régulière pour créer du lien avec les habitant-es, et du temps pour donner suite à des dynamiques engagées quand notre temps est consacré à des actions reconduites d'une année sur l'autre.

Aller à la rencontre de nouveaux publics appelle donc à modifier nos postures d'animateur-trices, aller vers l'expérience d'animateur-trices de rue.

Les questionnements, les perspectives : Comment décider vers des nouveaux publics tout en assurant les actions qui nous reviennent ? Comment maintenir la relation avec les habitant-es à sa juste mesure ? Trop présent-es ? Trop absent-es ? Faut-il créer des habitudes de rencontre pour que l'on soit repéré ? Travailler nos postures d'animateur-trices pour être à l'aise ?

Perspective : un temps partagé entre collègues intitulé « Labo du aller vers » est en place pour 1 an afin d'expérimenter, mettre en pratique et analyser nos façons de faire pour aller vers de nouveaux publics avec aisance et facilité.

Comment favoriser la participation des personnes ? La démarche « aller vers » peut être une réponse.

3/ Asseoir la transversalité dans les projets.

Le développement des réflexions et des actions transversales participent de la création de passerelles pour les participants des différents secteurs, puis de mixité dans les actions. Le travail en lien sur les animations parents et adolescents, l'expérimentation halte-jeux, le « café des parents » à l'école élémentaire de Melle... nous amènent à penser et mener l'action conjointement entre secteurs Famille, Enfance-Jeunesse et Petite Enfance. Ce décloisonnement nous permet également de nous appuyer sur les ressources et compétences de l'équipe. Il paraît essentiel de soutenir *la création d'espaces d'échange et de réflexion*.

Le décloisonnement des actions, donc des secteurs, est propice à la création de passerelles entre activités donc de liens entre les personnes. La formation collective suivie par l'équipe de salariés « *Cohésion-Coopération-Collaboration : Cultiver une nouvelle posture et des clés pour activer le pouvoir d'agir des habitants* », participe de l'appropriation collective de nouvelles pratiques et de nouveaux outils qui devraient permettre de renforcer la transversalité. La priorisation des axes et du temps dédié demeure un enjeu fort pour porter cette transversalité.

Les éléments à améliorer /Les limites

Prioriser les temps en relation avec les personnes

La mobilisation des publics éloignés nécessite de créer les conditions propices à la relation, d'apprendre à se connaître et se reconnaître, pour faciliter la mobilisation des personnes sur des actions ou que celles-ci se permettent de partager des idées et des envies. Installer et entretenir cette relation demande du temps, ainsi que des « temps dédiés » pour aller à la rencontre des personnes hors les murs.

LE PROJET 2020-2023

Nos réflexions autour de la construction du Projet Social 2020-2023 sont empreintes d'une motivation renouvelée pour favoriser le développement de la citoyenneté en accompagnant le développement du pouvoir d'agir des habitants. C'est lorsque les habitants se reconnaîtront comme citoyens en capacité d'agir que la démocratie pourra être vécue et mise en pratique.

De par notre expérience de terrain sur la durée, renforcée par la formation collective, la notion de « capacité » et des conditions de développement de celles-ci est désormais mieux conscientisée. Nous nous la sommes appropriée en passant des paroles aux actes. Aujourd'hui nous avons des connaissances sur les sujets attendus, des expériences, des expérimentations à notre acquis, puis des outils pour la mise en œuvre du Projet Social 2020-2023 qui s'articulera ainsi :

- Perspective 1 : Aller vers...
- Perspective 2 : Développement du pouvoir d'agir
- Perspective 3 : Transversalité

Notre raison d'être sera « notre phare » pour atteindre nos objectifs via les perspectives définies pour les 4 ans à venir, car : « Reconnaisant la dignité, la liberté et la capacité des personnes à transformer leurs conditions de vie, en alliance avec d'autres, le Centre SocioCultuel du Mellois est un foyer d'initiative ouvert à tous, qui accompagne des projets portés par des habitants, visant à renforcer leur pouvoir d'agir et leur qualité de vie. ».

Notre définition du développement du Pouvoir d'Agir des habitants sera « notre boussole », tel que cité par les administrateurs lors de la formation collective.

Notre territoire d'intervention

Les six communes, correspondant à l'ancien canton de Melle, représentent notre zone d'intervention de proximité légitime, où nous sommes déjà reconnus.

L'importance de l'habitat social centré sur la commune de Melle est un critère de priorité pour nos actions.

Les 62 communes de la CCMP représentent notre territoire d'influence, les habitants bénéficient donc des mêmes conditions d'accès aux activités du CSC (tarifications etc.).

Notre territoire d'intervention identifié, nous nous engageons dans une démarche collective s'appuyant sur nos valeurs de référence qui sont celles de la charte fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels de France : **la dignité humaine, la solidarité, la démocratie.**

En continuité de nos précédents projets, nous inscrivons notre action dans le courant de l'**Éducation Populaire**. Nous tenterons de créer les conditions d'échanges entre habitants pour favoriser la résolution collective de difficultés ou la création de projets, qu'ils soient utiles à l'amélioration de leur quotidien ou festifs. Les espaces de débats devront permettre de partager les savoirs de chacun pour faire émerger des citoyens critiques, capable d'intervenir dans la construction de notre société.

Nous poursuivons notre travail en direction de tous les publics. Comme cela fut le cas les années précédentes, une qualité dans nos services, dans nos actions et dans notre relation collective avec les habitants du Mellois.

Notre Projet Social 2020-2023 permet de définir les orientations stratégiques de nos actions pour les quatre années à venir. Nous déterminerons nos actions futures à partir des perspectives que nous avons positionné au regard du diagnostic, du bilan et des temps de travail collectifs entre habitants, élus, partenaires, bénévoles, administrateurs et salariés.

Perspective 1 : Aller vers...

Contexte et enjeux

Aller vers pour informer, se faire connaître...

Le diagnostic de territoire de 2015 avait mis en évidence qu'une partie des habitants n'identifiait pas le Centre SocioCulturel (son emplacement, sa fonction). Les actions initiées dans le cadre du projet social 2016-2019 pour "aller vers" les habitants et leur parler de nos activités est venu le confirmer : certains ne les connaissent pas, ou se mettent des freins pour y participer, et notre rencontre permet de lever cette méconnaissance. C'est un travail continu qu'il faut poursuivre, mais qui ne peut suffire. Car faire connaître les services et actions portées par le CSC revient à faire participer les personnes à ce que nous proposons. Dans une démarche de développement du pouvoir d'agir des habitants, l'un des enjeux consiste à "aller vers" les personnes pour leur permettre d'exprimer leurs envies et/dire les problèmes qu'ils rencontrent afin de leur permettre de s'organiser pour agir collectivement.

Aller vers pour rencontrer, écouter... et faire émerger des initiatives collectives

Les premières actions pour "aller vers" les habitants (on parlait alors d'animations "hors les murs", "de proximité") ont été expérimentées à partir de 2009, avec des temps de jeux dans la rue, près des logements HLM. Elles ont permis de rencontrer de nouvelles familles, de mieux connaître leur quotidien, de repérer les ressources qu'elles mobilisaient et les solidarités invisibles. Elles ont abouti à quelques actions collectives puis, faute de temps, cette démarche a été arrêtée.

À partir de 2018, de nouvelles expériences ont été menées : aller vers des habitant·es, sans support d'animation, explicitement pour collecter leurs vécus, avis et questionnements sur des sujets (relation à l'école, accès aux droits, contribution au diagnostic de territoire, etc.) avec parfois des techniques spécifiques (ex : porteur de parole, scénario-prétexte). Les apports de ces rencontres ont été :

- une meilleure connaissance de la réalité des personnes (et peut-être qu'on serait tentés de projeter pour elles),
- bien souvent la rencontre débouche sur l'expression des besoins assez différents de ce que l'on est venu collecter au début, cela ouvre des pistes,
- se mettre en lien avec d'autres personnes, commencer à tisser un lien de confiance grâce à la posture d'écoute active.
- engager des actions collectives : accès aux droits, café des parents.

Réfléchir sa posture pour aller vers...

Ces différentes expériences ont démontré qu'«aller vers» n'a d'intérêt qu'au regard de l'intention (informer ? renforcer des liens ? affiner un diagnostic ? mobiliser ?), et la manière d'entrer en relation doit être en adéquation avec cette intention.

L'expérimentation en 2018-2019 d'un «Labo» (rencontres mensuelles en équipe professionnelle permettant des allers-retours entre réflexion et essais) sur la démarche d'«aller vers» a permis d'explorer les postures facilitantes, et d'accueillir les retours d'expérimentation qui peuvent questionner voire bousculer nos postures habituelles.

La formation 3C (Cohésion-Collaboration-Coopération) mise en place par le Centre SocioCulturel en 2018-2019 pour son équipe de salariés et d'administrateurs a apporté des éléments nourrissant la démarche d'«aller vers» : travail sur l'écoute active et le non-jugement, réflexion sur le sens de notre projet associatif dans le territoire...

On parle donc là de postures de chacun·e, bien sûr, mais également du positionnement de l'association au regard de son positionnement politique, de son projet et de ses priorités : la reconnaissance de l'intérêt de ces démarches, la capacité à les intégrer dans ses pratiques régulières, dans son fonctionnement, à y consacrer du temps, la capacité à accueillir et prendre en compte les besoins nouveaux que «aller vers» peut faire émerger.

Intentions et objectifs

Au cours de cette période 2020-2023, nous souhaitons que cette démarche d'«aller vers» infuse dans nos pratiques, et soit visible et lisible dans l'action du Centre SocioCulturel.

Aller vers les habitant·es

L'intention première de cette démarche d'«aller vers» est en direction des habitant·es du territoire, et cela inclut les adhérents non-conscients de leur appartenance à notre association (celles et ceux qui adhèrent comme une formalité en s'inscrivant en simples usagers d'activités) :

- Partir du vécu des gens, être à l'écoute de ce qu'ils expriment, faire le lien avec ce que d'autres vivent, avec des réalités sociales et des phénomènes de société, avec des enjeux sociétaux.
- Identifier avec eux leurs préoccupations, les leviers d'action dont ils disposent, l'accompagnement nécessaire pour renforcer leurs capacités d'action
- Se donner notamment les moyens d'aller vers les personnes "invisibles" ou moins visibles, celles qui ont moins accès aux actions et dispositifs existants, et dont les conditions de vie nécessitent qu'on aille vers elles pour qu'elles soient prises en compte
- Contribuer à éviter l'isolement des personnes, en allant vers elles et en les aidant à faire du lien entre ce qu'elles vivent et ce que d'autres vivent
- Se déplacer pour être accessible, notamment par les activités itinérantes, pour pouvoir répondre aux attentes et besoins de personnes isolées en milieu rural.

Dans un second temps, cette démarche d'"aller vers" doit aussi permettre d'avoir une meilleure connaissance des conditions de vie des habitants du territoire, afin d'être le plus connecté possible à la réalité dans les actions que nous conduisons ou les projets que nous accompagnons.

Objectifs opérationnels :

- **Instituer du temps pour "aller vers" :** pour identifier les opportunités et les lieux, pour aller à la rencontre et être vraiment à l'écoute, pour échanger en équipe sur ce qui ressort. Cela implique de revoir nos fonctionnements et peut-être nos priorités pour l'intégrer à nos pratiques, de valoriser davantage les actions d'"aller vers" qui se font déjà, de voir où cela doit être développé.
- **Expérimenter et étudier la place de l'itinérance dans notre action,** pour aller à la rencontre des habitant-es dans l'ensemble du territoire. Nous parlons là de se déplacer pour s'adresser réellement à un public en proximité, pas juste de décentraliser une activité avec son public.
- **Explorer les manières de traiter collectivement ce qui ressort de ces rencontres :** créer les espaces et les processus le permettant, sortir des logiques de "chaque animateur a son public" ou "celui qui a le premier contact traite la demande". En accueillant ainsi collectivement les demandes inattendues ou les nouvelles opportunités, l'équipe assume plus facilement le "risque" pris d'aller vers l'inconnu, et est plus à même de proposer une réponse adaptée.

Aller vers la différence, l'ouverture au monde

“Aller vers”, c’est aussi un état d’esprit d’ouverture à l’autre, à la différence, à la diversité des possibles, que le CSC favorise d’une manière plus transversale, autant dans les actions qu’il accompagne que dans les activités qu’il porte :

- Favoriser la rencontre et l’ouverture à l’autre, avec ses différences culturelles, sociales, de genre, d’âge, etc.
- Sensibiliser, donner accès à et accueillir ce qui se pratique de différent, en terme de culture, de métiers, etc.
- Inciter à ce que chaque projet soit l’opportunité d’une fenêtre ouverte sur le monde, par des actions de rencontre et de partage, de transmission de vécu, etc.

Aller vers les élus locaux et partenaires

Pour donner à notre démarche tout son potentiel, “aller vers” les partenaires permet également de valoriser cette posture, pour mieux agir sur le territoire :

- Se rendre disponibles pour rencontrer, se connaître entre partenaires et continuer à partager sur ce territoire commun
- Présenter et expliquer le projet social du Centre SocioCulturel, permettre à chacun de le comprendre et l’accueillir, favoriser sa reconnaissance

Objectif opérationnel :

- **Saisir l’opportunité du nouveau projet social pour aller vers les élus et partenaires**, le leur présenter et mieux se connaître. Affirmer la démarche de développement du pouvoir d’agir des habitants et légitimer le rôle du centre socioculturel dans le rôle d’intermédiation entre les les habitants et les partenaires.

Perspective 2 : Développement du pouvoir d'agir

Contexte et Enjeux

L'identité du Centre Socioculturel est brouillée par une image de « fournisseur de services »

Depuis près de vingt ans, notre association a su accompagner un certain nombre d'initiatives et de projets d'habitants correspondant à des besoins et des intérêts collectifs : création du Multi-Accueil, des espaces jeunes sur différents points de notre territoire d'intervention, de l'accompagnement aux départs en vacances... Ces initiatives d'habitants sont devenues des activités permanentes apparentées à des "services" gérés par l'association. Nous sommes conscients que notre identité associative et nos missions d'accompagnement des initiatives d'habitants semblent brouillées par une image de « fournisseur de services ».

De plus, ces différentes actions « instituées » du Centre SocioCulturel mobilisent fortement les énergies et le temps des administrateurs et salariés pour veiller à leur évolution, à la gestion des équipes d'encadrement, à la définition et l'actualisation des modalités d'intervention, au maintien des niveaux de financement... L'association est prise en tension entre la pression de la gestion organisationnelle et financière des services et des activités d'une part, et sa vocation première : soutenir l'initiative et les projets d'habitants. Cette tension est d'autant plus forte que le développement de "services" amène reconnaissance institutionnelle et assise budgétaire, tout en diminuant la lisibilité des initiatives d'habitants qui en sont à l'origine. La marge de manœuvre est étroite pour dégager les moyens humains et en temps nécessaires à l'accompagnement de nouveaux projets. Des mobilisations et des projets achoppent ou restent à l'état d'expérimentation, tel le "café des parents", faute de pouvoir affecter les moyens nécessaires à un accompagnement adapté (processus long, apprentissages collectifs...).

La nécessité d'affirmer notre raison d'être à travers le développement du pouvoir d'agir des personnes

Lors du VIIIème congrès des Centres Sociaux, organisé en 2013, la fédération nationale réaffirme la notion du Pouvoir d'Agir des habitants. Le projet fédéral de la FCSF 2014-2022 précise que la notion de Pouvoir d'agir diffère de la notion de participation : « La notion est donc proche mais différente de la participation (où on se situe plus dans une logique de l'offre – logique « descendante »). Parfois on a le pouvoir d'agir là où on participe ; mais malheureusement le plus souvent, les espaces de participation offerts ne permettent pas de renforcer son pouvoir d'agir (notamment parce que les sujets ne sont

pas ceux qui comptent pour soi et y sont définis par d'autres, les objectifs ni les méthodes, parce qu'on ne participe pas effectivement aux prises de décisions, etc)». Le projet fédérale insiste aussi sur l'enjeu de transformation sociale contenu dans le développement du pouvoir d'agir : « La finalité : construire une société plus juste grâce à la mobilisation de la société civile ; avec l'idée qu'il faut agir à la fois sur les personnes, les groupes (émancipation individuelle et collective) et le système dans son ensemble (transformation sociale) »².

Une amorce d'évolution de notre positionnement et de nos pratiques en lien avec le développement du pouvoir d'agir amorcée sur la fin du projet 2016-2019

Deux démarches récentes incarnent cette amorce, l'accompagnement du collectif d'accès aux droits et le café des parents. Pour chacune, des actions de "aller vers" sous forme de porteurs de paroles ont été organisées, pour recueillir la parole des personnes; entendre des besoins, des envies et/ou des difficultés; puis amorcer la mobilisation d'un collectif à partir d'enjeux communs.

À l'Accueil de loisirs, activité instituée du Centre SocioCulturel, une réflexion a été menée sur la visée émancipatrice et a donné lieu à une transformation du fonctionnement, une évolution des postures et des pratiques de l'équipe d'animation sans cesse ré-interrogées à l'interne, mais aussi au niveau départemental où cette réflexion est partagée avec plusieurs Centres SocioCulturels.

Ces évolutions génèrent des réflexions dans les équipes sur la posture d'accompagnement, sur la clarification à avoir sur notre rôle dans les actions, sur les priorités à se définir à terme entre les moyens utilisés par les activités instituées et les moyens à dégager (ou trouver) pour accompagner les initiatives d'habitants. Les questionnements qui traversent cette tension commencent à être mis en discussion dans les instances de l'association et avec certains collectifs. Cela passe par la mobilisation de méthodes d'animation adaptées pour co-définir les attentes, les places, les marges de manoeuvre des différentes parties prenantes d'un projet (bénévoles, administrateurs, salariés). L'émergence de réflexions partagées sur les conditions d'évolutions de nos accompagnements et les questions qu'elles posent sur l'équilibre général des actions du Centre restent cependant cloisonnées sur certains pôles du Centre ou dans l'échange entre deux portes entre certains salariés.

L'enjeu d'instituer de réels espaces permanents concernant l'ensemble de l'équipe, élus et salariés demeure. A cet effet, la formation 3C a été un moyen d'amorcer une réflexion et une expérimentation conjointe, administrateurs et salariés, sur le sens du développement du pouvoir d'agir et les pratiques de la facilitation.

Inscrire notre démarche dans les enjeux de société : justice

Le contexte global est marqué par l'explosion des inégalités, la fracture du contrat social, et l'essoufflement de notre modèle démocratique. Les transformations de la société sont profondes et générées par des processus technologiques et socio-économiques qui refondent complètement notre matrice : développement des technologies de la communication, ultra modernisation libérale, défi environnemental... L'Etat montre ses limites à répondre aux vrais problèmes des gens. Notre système représentatif est à bout de souffle et les espaces de redynamisation qu'il propose, tels les dispositifs participatifs, peinent à être investis par les citoyens, notamment les plus fragilisés. Le sentiment d'impuissance des personnes à changer les choses est prégnant.

Cependant, une partie de la société civile réinvestit la politique, c'est-à-dire « l'action d'organiser la vie en société »³. Globalement ces initiatives demeurent le fait de personnes qui disposent des ressources économiques, sociales et politiques pour se mettre en mouvement. Quoique, l'actualité récente démontre, à travers le mouvement de contestation « des gilets jaunes », qu'une partie de la population, peu habituée à prendre la parole et à manifester se mobilise autour de revendications liées au pouvoir d'achat, aux enjeux de mobilité et d'isolement⁴ mais aussi une aspiration plus large à imaginer d'autres modalités d'implication citoyenne. Ce mouvement très présent dans les territoires ruraux, notamment le Mellois, montre l'urgence à inclure le plus grand nombre à la vie publique comme enjeu de justice sociale.

Car la justice sociale, selon Nancy Fraser, repose dans la possibilité offerte à chaque individu et à part égale de participer aux interactions de la société et aux délibérations qui concourent à définir le bien commun. Dans une visée de justice sociale, penser la participation du plus grand nombre à la vie démocratique suppose de reconnaître la capacité des personnes à contribuer au projet commun. Autonomie et émancipation y jouent un rôle central. Car la citoyenneté ne peut se résumer à des droits, elle est affaire d'apprentissage.

Intentions et Objectifs

En 2019, l'équipe du Centre SocioCulturel, élus et salariés réunis, ont participé à une Formation-action intitulée « *Cohésion-Coopération-Collaboration : Cultiver une nouvelle posture et des clés pour activer le pouvoir d'agir des habitants* », animée par deux intervenantes de *L'ouvre-boîte Formation*. Les temps d'échange et de débat, de réflexion partagée, les apports théoriques, les expérimentations constituent notre socle commun pour créer les conditions nécessaires et permettre d'inscrire le développement du pouvoir d'agir dans nos pratiques et notre fonctionnement associatif, au-delà des discours.

Diffuser et infuser la raison d'être du Centre SocioCultuel...

Nous avons collectivement défini ce qu'était la raison d'être du Centre SocioCultuel : *Reconnaissant la dignité, la liberté et la capacité des personnes à transformer leurs conditions de vie, en alliance avec d'autres, le Centre SocioCultuel du Mellois est un foyer d'initiatives ouvert à tous, qui accompagne des projets portés par des habitants, visant à renforcer leur pouvoir d'agir et leur qualité de vie.*

- Diffuser notre raison d'être passe par le fait de l'inscrire et de la rendre visible sur nos différents lieux d'action et par nos moyens de communication : affichage dans les locaux, inclusion dans nos supports de communication (livret d'accueil des adhérents, plaquettes, site internet, journal associatif...).
- L'infuser repose sur notre capacité, élus et salariés, à la défendre, la partager, l'échanger et la discuter, à l'interne et à l'externe : L'inclure dans notre présentation de l'association, dans nos accompagnements de collectifs, avec les personnes inscrites dans des actions et des projets, avec les partenaires locaux associatifs et institutionnels...

... et notre vision collective du développement du pouvoir d'agir.



Mobiliser et mettre en œuvre les pratiques et la posture de facilitateur

Le facilitateur est « à côté » ou « derrière » la personne qu'il accompagne ; Il s'agit de « ne pas faire à la place de... mais faire avec ».

- Mobiliser les pratiques et les outils de la facilitation dans nos accompagnements de collectifs et dans nos instances associatives : inclusion, cercle de parole (égalité, altérité...), cadre de fonctionnement, posture de questionnement... pour aider le groupe à se constituer, à s'organiser, à définir leur objectifs et leurs propres règles de fonctionnement.

- Créer les conditions d'apprentissage de nouvelles capacités des « espaces d'entraînement à agir » :
 - Rechercher les moyens de l'action (financements, savoir-faire...),
 - Prendre la parole devant un groupe : collectif de projet, Conseil d'Administration, Assemblée Générale, instance partenariale, rencontre avec des élus...,
 - Participer à la délibération,
 - Mobiliser ses savoirs et en acquérir de nouveaux... donc à développer des capacités...

Créer des temps et des espaces pour réfléchir la cohérence entre notre positionnement associatif et nos pratiques individuelles et collectives

C'est dans l'interaction, les espaces de débat et d'échange que l'on pense et que l'on fait évoluer les pratiques :

- Programmer des rencontres de débat et d'échange élus /salariés et des temps d'évaluation de la démarche de développement du pouvoir d'agir des personnes.
- S'interroger (et expérimenter) sur la manière de traiter la tension entre activités instituées et accompagnement d'initiatives nouvelles d'habitants, sur l'équilibre à trouver dans l'affectation des moyens (temps, budget), la reconnaissance sur le territoire
- Maintenir un espace et un temps réflexif en équipe salariés pour partager sur nos pratiques et postures d'accompagnement de la démarche (à l'image du temps de labo du « aller vers »).
- Renforcer le travail en binômes au-delà des différents pôles tel qu'engagé sur certaines actions et projets (soirées parents et ados, café des parents...)
- Se former, aller voir d'autres expériences, d'autres manières de faire, programmer des interventions; puis partager et transmettre en interne auprès des élus et des salariés ce que l'on apprend.

Travailler le rôle d'intermédiation à l'interne et l'externe de l'association

Développer le pouvoir d'agir des personnes et faire en sorte qu'elles soient partie prenante nécessite de légitimer la place de chacun dans un système de co-construction et de délibération où chacun contribue et enrichie, par l'altérité, l'approche des questions ou des problèmes. Ce rôle d'intermédiation repose sur le rôle des élus associatifs et des salariés à créer des espaces de rencontre, de coopération et de délibération :

- entre les collectifs porteurs de projets et les élus associatifs, les membres de Commissions : présentation de leurs projets, défense de demandes et d'orientations,...
- entre les collectifs porteurs de projets, les élus et les partenaires locaux pour envisager la co-construction.

Aller vers pour partir des premiers concernés

Le premier niveau de la mise en mouvement collective est le plaisir d'agir et la personne est le « moteur premier du changement », aussi il est impératif de partir des personnes, des situations qu'elles vivent et des questions qui sont les leurs. Ce sont elles qui sont expertes de leur situation et non le professionnel. Cela induit que les personnes puissent construire leurs solutions et non participer à des actions et des dispositifs pensés en extériorité par des professionnels. Changement de paradigme quand nos formations initiales nous ont appris à définir les besoins des personnes. Il est donc nécessaire d'aller chercher ces personnes, notamment les plus éloignées, celles qui poussent plus difficilement la porte des structures. Le facilitateur organise donc des actions de mobilisation.

Sources :

- 1 La notion de développement du pouvoir d'agir [des personnes et des collectivités] est la traduction de l'*empowerment* proposée en 2003 par Yann Le Bossé, psychosociologue à l'université de Laval au Québec.
- 2 « La fabrique des possibles », Projet fédéral FSCF 2014-2022, p 35.
- 3 Agir en démocratie, Hélène Balazard, les éditions de l'atelier, 2015, p 150.
- 4 Témoignages de personnes mobilisées sur le rond point de St Léger de la Martinière recueillis lors d'actions de « aller vers ».

Perspective 3 : Transversalité

Contexte et enjeux

Progressivement, jusqu'en 2018, la densification des actions amène chaque salarié à se concentrer sur l'essentiel, voire à se replier sur ses propres priorités. Les actions qui devraient logiquement impliquer toute l'association (comme le carnaval, la fête de Noël) peinent à obtenir l'implication de tous, faute de se sentir concernés ou d'avoir du temps à y consacrer. Un manque d'espaces de collaboration en équipe et de cohésion se fait clairement sentir, ainsi qu'un souhait de ralentir le rythme pour être en capacité de gérer l'imprévu et d'accueillir les opportunités qui se présentent, notamment celles issues d'initiatives d'habitants.

Les expérimentations pour "aller vers" sont venues renforcer ce sentiment : des récoltes précieuses, des opportunités d'action, mais un manque de temps pour donner suite dans de bonnes conditions.

En 2018, le Conseil d'Administration et la direction de l'association ont décidé d'organiser pour 2018-2019 une formation sur les thèmes de la Cohésion-Collaboration-Coopération (les 3C). L'objectif était de préparer le prochain Projet Social, puis de répondre à l'attente de revoir les modes de collaboration et les priorités au regard du sens. Cette formation a été déclinée ainsi :

- Un module avec trois journées de travail de tous les salariés et administrateurs autour de la question du sens et des collaborations.
- Un module avec quatre journées de formation à destination des professionnels en contact des publics pour "Cultiver une nouvelle posture et des clés pour activer le pouvoir d'agir des habitants".

L'évolution de l'appréhension de la transversalité au sein du CSC se lit :

- Depuis la création du poste "Animation Collective Famille". Les animatrices Famille étaient chargées d'impulser une logique de transversalité dans les actions : charge à elles de trouver des manières de faire des liens entre les actions, de s'intégrer dans certaines activités pour les compléter avec une dimension plus transversale, plus "famille". La communication était le support premier des échanges et des liens avec le reste de l'équipe, elle était un levier pour créer des passerelles entre les actions, voire en initier de nouvelles.
- A partir de 2015, la transversalité devient l'affaire de tous dans l'association : chaque secteur est incité à établir des liens dans ses actions avec les autres secteurs, en s'appuyant sur les animatrices Famille.

- En 2019, suite à la formation des 3C, la volonté transversalité une pratique d'équipe :
 - une organisation qui facilite les espaces de coopérations sur les projets, puis l'intervention de chacun selon son rôle et ses compétences, en complémentarité,
 - des actions accompagnées par plusieurs professionnels pour croiser les regards et élargir les possibilités.

Intentions et Objectifs

L'intention de travailler en transversalité au sein du CSC du Mellois, correspond à la volonté de mener un travail commun, de travailler ensemble, de faire équipe. Que les acteurs des différents secteurs se rencontrent à travers des projets communs, qu'ils puissent ainsi partager leurs richesses intellectuelles, humaines, de connaissances, d'expériences afin d'être dans la co-construction. Sortir du cadre pour donner à voir et aller chercher, pour mettre à jour les forces en présence, les utiliser à bon escient, les valoriser et en faire profiter l'ensemble : les collègues, les projets, les habitants. Ne plus mener les actions en parallèle mais s'offrir des points de rencontres pour aller plus loin dans la construction, de projets et d'équipe. Ainsi s'offrir un regard global, riche de diversité, afin de valoriser le sens et la cohérence, lisible par un travail d'équipe, dans les actions et les projets.

La transversalité est un projet fort qui définit la raison d'être du CSC. Une perspective qui doit être portée collectivement, par les membres du Conseil d'Administration et les salariés, ce qui nécessite de l'incarner, d'accorder les discours et les actes. Il y a donc un enjeu à le discuter collectivement, à le confronter aux pratiques, aux priorités, aux choix associatifs.

Ce projet nécessite la mobilisation des différentes ressources de l'association : sortir des fonctionnements par secteurs pour mobiliser les différentes ressources au regard des besoins.

La transversalité se décline à travers les perspectives précédentes :

Le “aller vers...” :

- L'intégration de temps dans les pratiques de tous, pour être en capacité d'“aller vers”.
- Le traitement en équipe (administrateurs et salariés) des éléments soulevés/collectés par le “aller vers” (réflexion + mise en oeuvre) :
 - en terme d'actions collectives à accompagner (Comment le CSC se positionne ? Qui intervient dans cet accompagnement ? etc.)
 - en terme de connaissance de la réalité sociale pour mieux adapter les actions portées par le CSC (= partage des constats, croisement des regards).
 → donc une coopération nouvelle à inventer dans les équipes.
- L'intégration dans nos pratiques d'un état d'esprit “aller vers la différence, la nouveauté, l'ouverture au monde” : là encore, le croisement des regards (équipe, CA...) sur les actions portées par le CSC, peuvent contribuer à ouvrir d'autres possibilités.

Le développement du pouvoir d'agir :

- Un espace et un temps réflexif en équipe salariés pour partager sur les pratiques et les postures d'accompagnement de la démarche.
- Un travail en binômes.
- Se former, apprendre d'autres expériences, d'autres manières de faire...
- Réfléchir à notre fonctionnement sur le mode coopératif, c'est-à-dire créer les conditions pour être, à l'échelle de l'association, à la fois co-auteurs et co-acteurs des projets.

D'une manière générale, la transversalité a pour objectifs de :

- Réfléchir à une autre manière de faire équipe (parmi les salariés, dans les instances de gouvernance, entre administrateurs et salariés, dans les groupes-projets, etc.) autour de la raison d'être du CSC et des perspectives de ce Projet Social.
- Poser du sens sur notre démarche, en assurant une continuité et une cohérence de celle-ci entre les différents âges de la vie et les différentes activités. Par exemple, le CSC accompagne les enfants de 0 à 17 ans à devenir citoyens. Le Multi-Accueil et l'Accueil de Loisirs s'inscrivent dans cette démarche d'éducation citoyenne, et notre mode d'intervention dans ces activités doit être cohérent et lisible au regard de ce projet.

- Expérimenter et intégrer dans nos pratiques des méthodes émergentes l'intelligence collective dans les groupes, au service de la raison d'être des projets, et limitant l'influence des phénomènes classiques de domination à l'oeuvre dans les groupes sociaux.
- Communiquer sur ces méthodes, en expliciter l'intérêt et les effets, valoriser le chemin parcouru et pas seulement l'aboutissement.
- Organiser le choix des priorités de manière à donner à chacun·e les moyens d'agir depuis sa place au service du projet, dans le but d'être efficace et de préserver le bien-être de chacun·e.

CONCLUSION

Le Projet Social 2020-2023 résulte d'un travail de co-construction, et il existera pour les 4 années à venir de la même façon. L'équipe composée de salariés et d'administrateurs le portera auprès des habitants, des bénévoles, des partenaires et des élus en favorisant leur mise en réseau sur notre territoire (correspondant à l'ancien canton de Melle) .

Ce Projet Social a donc été construit de manière participative, il s'est appuyé sur le bilan par secteur des 4 années passées, ainsi que sur le Diagnostic Social de Territoire (DST) révélant des thématiques similaires au précédent DST telles que :

- L'isolement social
- La fragilité économique
- La mobilité
- La fracture numérique
- La santé
- Le logement

En plus d'offrir une récolte riche de données, ce travail commun permet une appropriation collective du Projet Social. Il détermine aussi les perspectives à mettre en œuvre dans le futur pour être au plus près des habitants, en les accompagnant dans les recherches de réponses à leurs besoins ou à leurs attentes puis dans les démarches à mettre en œuvre pour résoudre leurs problématiques quotidiennes.

Le Projet Social 2020-2023 est empreint des valeurs portées par le Centre SocioCultuel du Mellois et par la Fédération des Centres Sociaux que sont la démocratie, la solidarité et la dignité humaine, auxquelles nous pouvons ajouter la citoyenneté et la qualité du vivre-ensemble.

En lien direct avec ces récoltes et les valeurs que nous portons et diffusons, les perspectives pour les 4 années à venir sont définies ainsi :

- ◆ Perspective 1 : Aller vers...
- ◆ Perspective 2 : Développement du Pouvoir d'Agir
- ◆ Perspective 3 : Transversalité

Ces perspectives sont en lien intrinsèque avec la raison d'être du CSC du Mellois : « Reconnaissant la dignité, la liberté et la capacité des personnes à transformer leurs conditions de vie, en alliance avec d'autres, le Centre SocioCultuel du Mellois est un foyer d'initiative ouvert à tous, qui accompagne des projets portés par des habitants, visant à renforcer leur pouvoir d'agir et leur qualité de vie. », qui a été définie par l'équipe lors de la formation collective « Cohésion-Coopération-Collaboration : Cultiver une nouvelle posture et des clés pour activer le pouvoir d'agir des habitants ». La définition du pouvoir d'agir sous forme graphique résulte également d'une réflexion d'équipe aboutie, son appropriation amène l'équipe à questionner ses postures et ses pratiques pour les adapter aux perspectives définies visant à activer la citoyenneté et la qualité du vivre-ensemble.



PROJET DE CENTRE SOCIAL : fiche synthétique

Caf des Deux-Sèvres – 51, route de Cherveux – 79034 NIORT cedex 9

Fait à MELLE, le 26 juin 2019

Signature du gestionnaire :

IDENTIFICATION DU CENTRE SOCIAL

1 - Nom ou raison sociale : Association du Centre Socioculturel du Mellois

2 - Adresse : 8, place René Groussard 79500 Melle

Tél. : 05 49 29 04 05

3 - Nom et adresse du gestionnaire : M. BONNET Franck

8, place René Groussard 79500 MELLE

Tél. : 05 49 29 04 05

4 - Nom de la responsable : Mme CLOCHARD Delphine

5 - Statut juridique de l'organisme gestionnaire :

Association loi 1901 ☒

Municipalité ☐

Autre (précisez) ☐

6 - Date d'ouverture du Centre Social : 9 janvier 1979

ENVIRONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

7 - Nombre d'habitants de la commune d'implantation : 3563 habitants

8 - A quelle distance de l'agglomération principale se situe t-elle ?

27 kms de NIORT

9 - Quelle est la zone d'influence du Centre Social ?

Quartier ☐ Communauté de communes ☒

Commune ☐ Canton ☐

Autre (précisez) ☐

10 - Nombre d'habitants de cette zone d'influence : 48 000 habitants

11 - Le Centre Social est-il implanté dans une zone d'habitat ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quel type ? (cochez la ou les réponses)

Habitat individuel	☐	Habitat social	☐
Habitat collectif	☐	Habitat groupé	☐
Habitat mixte	☒	Habitat diffus	☐

12 - Le Centre Social est-il situé dans une zone ayant fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une action particulière des pouvoirs publics ou des collectivités locales ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, la ou lesquelles ?

13 - L'habitat est-il évolutif dans la zone d'influence du Centre Social ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, (cochez la ou les réponse(s) suivante(s))

Constructions nouvelles :		Réhabilitation de	
. pour la location	☐	de logements anciens	☐
. pour l'acquisition	☐	Réhabilitation de	
		quartiers	☐
		Autres (précisez)	☐

FONCTIONNEMENT ET ROLE DU CENTRE SOCIAL LUI-MEME

14) Existence d'une procédure d'adhésion :

a) Existe-t-il une carte

d'adhérent ?	oui	☒	Non	☐
de participants ?	oui	☐	Non	☐
d'usager ?	oui	☐	Non	☐

b) Est-elle familiale ? ☒

individuelle ? ☒

c) Est-elle obligatoire pour participer aux activités

oui ☒ Non ☐

d) Nombre de cartes délivrées annuellement

15) Conditions d'ouvertures du droit à la prestation de service « fonction animation globale et coordination :

a) Le Centre Social est-il ouvert à toute la population

de sa zone d'influence

oui ☒
non ☐

b) Est-il réservé à certaines catégories de populations

Si oui, précisez lesquelles :

oui ☐
non ☒

c) Quel est le pourcentage de ressortissants du régime général résidant dans la zone d'influence du Centre Social et calculé sur la base du dernier recensement de l'INSEE

- Est-il :
- supérieur ou égal à 60 %
 - compris entre 25 % et 60 %
 - inférieur à 25 %

d) Comment se compose le personnel du Centre Social ?

Précisez dans chaque cas :

- le nombre,
- s'il s'agit d'un emploi à temps complet ou partiel,
- la qualification,
- la fonction exacte,
- le ou les stages de formation suivis, financés par le Centre Social.

NB : joindre cet état du personnel au présent questionnaire

e) La participation des usagers et des habitants à la vie du Centre Social

- Quelle est la participation des usagers aux instances constituées du Centre Social ?
 (complétez le tableau ci-dessous)

Instances	Fréquence annuelle (ex : 2 fois/par an)	Nombre moyen de participants ayant qualité d'usagers
Assemblée Générale	1 fois par an	env 50 personnes
Conseil d'Administration	5 à 6 fois par an	entre 12 et 15
Bureau	1 fois tous les quinze jours	env 8
Conseil d'usagers, de maison ou Comité d'animation		
Comité de gestion		
Commissions ou groupes de travail		
Commissions par secteur Commissions Alimentation, employeur	2 à 3 fois l'année	entre 5 et 10
Autres (précisez)		

- Comment et par qui sont élaborés les objectifs et priorités d'action du Centre Social ? *Réflexions partagées entre administrateurs et professionnels, élaborées par la directrice, validées par le Conseil d'Administration.*
- Comment et par qui sont prises les décisions concernant le recrutement du personnel ? Commission employeur, participation d'administrateurs et de la

directrice aux Commissions d'embauche, choix validé par le Conseil d'Administration.

- Comment et par qui est négocié et élaboré le budget du Centre Social ?

Le budget est élaboré par la directrice, négocié par le trésorier et la directrice et discuté puis validé en Conseil d'Administration.

- Existe-t-il d'autres moyens favorisant la participation des usagers ?

Rencontre autour de thématiques, élaboration et mise en œuvre d'actions.

- Existe-t-il des personnes bénévoles agissant dans le Centre Social ?

estimation du nombre

170

estimation du temps
(en heures)

f) La participation du Centre Social aux structures locales

→ Le Centre Social participe t il ? :

- | | | | | |
|--|-----|-------------------------------------|-----|--------------------------|
| – à des réunions des collectivités de référence? | oui | ☒ | Non | ☐ |
| – à des réunions de l'antenne médico sociale ? | oui | ☒ | Non | ☐ |
| – aux conseils communaux de prévention et de délinquance ? | oui | ☒ | Non | ☐ |
| – aux réunions de coordination d'associations locales ? | oui | ☒ | Non | ☐ |
| – à d'autres réunions ? (précisez) | oui | ☒ | Non | ☐ |

Collectif de lutte contre les violences faites aux femmes
Comités de pilotage programmation Projet Leader +
Commissions Animation Épicerie Sociale
Comité de pilotage PEDT avec la CCMP
Comités de Pilotage Espace Enfance Famille
Collectif P'Ose Vacances
Réseau des RAM

→ Le Centre Social est-il lui-même à l'initiative de réunions de coordination ?

oui ☒ Non ☐

Si oui, lesquelles :

Instances de concertation des partenaires sociaux

Comité de pilotage PEDT avec la CCMP,

16) L'accueil du Centre Socio-Culturel

– Jours et heures d'ouvertures du Centre Social (*complétez le tableau suivant*)

Jours	Heures (<i>matin</i>)	Heures (<i>soir</i>)
Lundi	de 9h à 12h30	de 13h 30 à 18h
Mardi	de 9h à 12h30	de 16h à 18h
Mercredi	de 9h à 12h30	de 13h 30 à 18h
Jeudi	de 9h à 12h30	de 13h 30 à 18h
Vendredi	de 9h à 12h30	de 13h 30 à 18h
Samedi	de à	de à
Dimanche	de à	de à

– Y a-t-il des possibilités de réunions en dehors de ces horaires ?

oui ☒ Non ☐

– Quelles sont les périodes annuelles de fermeture ? (de quelle date à quelle date)

Une semaine entre Noël et le 1^{er} de l'an et les 3 premières semaines d'août pour l'accueil et le Multi Accueil.
 Fonctionnement toute l'année pour l'ALSH

Extraits de la circulaire CNAF AVS de juin 2012 :

Pour être opérationnel, le projet social devra respecter une structure type :

- Comprendre un diagnostic social concerté avec mise en évidence des problématiques sociales et des potentialités repérées sur le territoire d'implantation¹⁸
- Mettre en évidence les conclusions et recommandations de l'évaluation du précédent projet social
- Mettre en évidence les axes d'intervention prioritaires ainsi que les objectifs généraux poursuivis
- Préciser les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux (pour faciliter la démarche d'évaluation, des indicateurs de résultats auront été fixés)

Le projet Familles, intégré au projet d'animation globale du Centre Social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Social.
- Faciliter l'articulation des actions Familles du Centre Social avec celles conduites par les partenaires

du territoire.

Organigramme du Personnel – Année 2019

NOM - Prénom	Nombre d'heures par mois	Statut	Qualification	Fonction	Formation réalisée depuis 2015
BAILLIARD Eugénie	151,67	CDI	CAP petite enfance	Animatrice Petite enfance	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
BAIZE Barbara	151,67	CDI	Infirmière-Puéricultrice	Responsable du secteur Petite enfance, directrice du Multi-Accueil	Approfondissement NOE - AIGA Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
BASSET Vanina	151,67	CDI	Auxiliaire Puériculture	Auxiliaire Petite Enfance	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
BETEAU Marc	121,34	CDI	DEFA en cours	Animateur Responsable enfance jeunesse	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
CHAMPION Adeline	151,67	CDI	Baccalauréat	Accueil secrétariat	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
CLOCHARD Delphine	151,67	CDI	Master 2 Sciences Humaines Maîtrise en Sociologie Licences : Sociologie, Ethno-Anthropologie, Philosophie.	Directrice	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
COCHINARD Christelle	151,67	CDI	Auxiliaire de Puériculture	Animatrice Petite enfance	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
COUNY GLOCHON Géraldine	75,83	CDI	DEFA	Animatrice Famille Communication	Diplôme de hautes études en pratiques sociales. Diplôme d'état d'ingénierie sociale Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
DELIGNE Cécilia	75,83	CDI	Auxiliaire de Puériculture	Animatrice Petite enfance	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
DUBREUIL Delphine	151,67	CDI	CAP Petite Enfance	Animatrice Petite enfance	Formation collective « Cohésion », Coopération, Collaboration »

GOUSSEAU Alain	151,67	CDI	BPJEPS	Animateur Jeunes	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
JUTON Emmanuelle	75,83	CDI	Licence	Animatrice Famille Communication	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
LAJOIE Sylvie	151,67	CDI	CAP Petite enfance	Animatrice Petite enfance	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
LAOUE Florence	75,83	CDI		Personnel de service : entretien des locaux	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
LARGEAU Meggy	151,67	CDI	EJE - BAFA	Animateur Jeunes	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
LEPERS Jennifer	151,67	CDI	EJE	Directrice adjointe Multi-Accueil	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
LETZELTER Chantal	95,50	CDI		Personnel de service Restauration et entretien des locaux	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
LOCHARD Nadège	28		Professeure de danse	Professeure de danse	
MIGEON Patricia	75,83	CDI		Personnel de service : entretien des locaux	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
MOINAULT Sylvie	25	CDI	BAFA	Animatrice alsh	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
PERRAD Maud	75,83	CDI		Personnel de service : entretien des locaux	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
ROUVREAU Mireille	30,50	CDI	BAFD	Animatrice Enfance	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
SIDAMBAROMPOULÉ Laurence	141	CDI	EJE	Animatrice du Relais Assistantes Maternelles	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
TRICOT Céline	101,62	CDI	BEATEP	Animatrice Petite Enfance	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »
VOIX Jacqueline	151,67	CDI	Baccalauréat	Responsable administrative	Formation collective « Cohésion, Coopération, Collaboration »

BUDGET 2019, Exercice N+1 du 01.01.2019 au 31.12.2019

60	ACHATS	
60200000	REMBOURSEMENT VENTE BV	3 500.00
60211000	ALIMENTATION ET BOISSONS	9 000.00
60213000	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	600.00
60410000	ACHATS DE SPECTACLES	5 000.00
60610000	EAU GAZ ELECTRICITE	22 500.00
60613000	CARBURANTS	4 000.00
60620000	PRODUITS D'ENTRETIEN	5 200.00
60630000	PETIT EQUIPEMENT ET OUTILLAGE	4 100.00
60632000	FOURNITURES D'ACTIV. ATELIERS	7 000.00
60632100	COUCHES - PRODUITS D'HYGIENE	1 800.00
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	1 500.00
60650000	LINGES ET VETEMENTS TRAVAIL	600.00
Total :		64 800.00

61	SERVICES EXTERIEURS	
61320000	LOCATION IMMOBILIERES	14 500.00
61350000	LOCATION MOBILIERES	4 500.00
61520000	ENTRETIEN REPARATION B. IMMOB.	1 000.00
61550000	ENTRETIEN SUR BIEN MOBILIERES	300.00
61560000	MAINTENANCE GENERAL	1 300.00
61561000	MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	2 200.00
61563000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	4 000.00
61568000	ENTRETIEN DES VEHICULES	3 800.00
61580000	MAINTENANCE INTERNET	150.00
61610000	ASSURANCE MULTIRISQUE	9 500.00
61810000	DOCUMENTATION GENERALE	500.00
61830000	DOCUMENTATION TECHNIQUE	400.00
61850000	FRAIS DE FORMATION SALARIES	4 500.00
61860000	FORMATION DES BENEVOLES	100.00
Total :		46 750.00

70	REMUNERATIONS DES SERVICES	
70600000	PARTICIPATIONS DES USAGERS	102 000.00
70611000	AIDE AUX TEMPS LIBRE CAF	9 600.00
70612000	BONS VACANCES MSA	2 000.00
70623100	PS CAF Animation Globale et coordination	67 000.00
70623210	PS CAF pour le Multi-accueil	126 300.00
70623220	PS CAF pour le Laep	9 400.00
70623230	PS CAF pour le RAM	22 000.00
70623310	PS CAF ALSH Périscolaires	3 500.00
70623320	PS CAF ALSH Vacances 3/12	16 000.00
70623330	PS CAF ALSH Ados	4 300.00
70623500	PS CAF Animation Collective Famille	22 500.00
70630000	PS MSA Animation Globale et Coordination	5 500.00
70631000	PS MSA pour le RAM	1 700.00
70632000	PS MSA pour le Multi-accueil	15 600.00
70633000	PS MSA ALSH 3/12 ans	1 600.00
70634000	PS MSA ALSH Ados	500.00
70635000	PS MSA pour le Laep	850.00
70641000	Participation usagers déductible PS Eaje	55 100.00
70831000	LOCATIONS SALLES	300.00
70832000	LOCATION DE MATERIELS	100.00
70833000	LOCATIONS DE VEHICULES	3 000.00
70850000	AUTRES PARTICIPATIONS	8 000.00
70851000	PARTICIPATION PUBLICITAIRE	200.00
70881000	PARTICIPATIONS PHOTOCOPIES	3 000.00
Total :		480 050.00

74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	
74150000	POSTE FONJEP	7 150.00
74310000	SUBV DEPARTEMENT	6 500.00
74411100	SUBV SUR ACTIONS MAIRIE MELLE	2 800.00
74510000	SUBVENTION PROJET CAF	19 000.00
74675000	SUBVENTION sur actions MSA	1 800.00
74681000	SUBV A G C Com Com Mellois en Poitou	91 000.00
74682000	SUBV P-E Com Com Mellois en Poitou	243 000.00
74683000	SUBV ALSH Com Com Mellois en Po	103 000.00
74684000	SUBV Ados Com Com Mellois en Poitou	69 000.00
Total :		543 250.00

75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	
75610000	COTISATIONS DES ADHERENTS	3 800.00
75620000	COTISATIONS DES ASSOCIATIONS	1 600.00
75821000	REMB UNIFORMATION	13 500.00
Total :		18 900.00

76	PRODUITS FINANCIERS	
76810000	PRODUITS FINANCIERS	700.00
Total :		700.00

62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
62100000	PERSONNEL EXTERIEUR	1 500.00
62263000	HONORAIRES ADMINISTRATIFS	4 700.00
62280000	COMMISSION CHEQUES VACANCES - C	60.00
62320000	ANNONCES ET INSERTION	200.00
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	4 000.00
62480000	TRANSPORT ACTIVITES ET ANIMATI	4 500.00
62511000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	300.00
62511100	FRAIS DEPLACEMENT PERSONNEL	1 000.00
62511200	FRAIS DEPLACEMENT BENEVOLES	200.00
62560000	FRAIS DE MISSIONS	500.00
62570000	FRAIS DE RECEPTIONS	800.00
62580000	FRAIS CONSEILS ET ASSEMBLEES	800.00
62610000	FRAIS POSTAUX ET TIMBRES	600.00
62630000	TELEPHONE	4 500.00
62640000	ABONNEMENT INTERNET	800.00
62710000	FRAIS BANCAIRES	400.00
62811000	COTISATIONS	7 900.00
62812000	COTISATIONS DES ACTIVITES	150.00
62820000	TRAVAUX FACONS EXECUTES EXT.	16 780.00
62825000	Activités extérieures Enfants	4 800.00
62826000	Activités Exterieures ADOS	4 000.00
62828000	Restauration Multi-accueil	15 500.00
62829000	RESTAURATION ALSH	22 000.00
62860000	FRAIS FORMATION REGLE A DES TIER:	15 000.00
Total :		110 990.00

63	IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	22 000.00
63330000	HABITAT FORMATION	14 500.00
63513000	AUTRES IMPOTS LOCAUX	60.00
63580000	AUTRES DROITS (SACEM)	500.00
Total :		37 060.00

64	CHARGES DE PERSONNEL	
64110000	SALAIRES ET APPOINTEMENTS BRUT	595 000.00
64120000	CONGES PAYES	3 000.00
64500000	URSSAF	137 000.00
64511000	MEDERIC RETRAITE	38 850.00
64520000	PREVOYANCE CHORUM SNM	10 500.00
64521000	MUTUELLE DE POITIERS	6 000.00
64700000	CHARGES SOCIALES/CP	1 500.00
64810000	PARTICIPATION C.E.	5 950.00
64850000	MEDECINE DU TRAVAIL	3 000.00
Total :		800 800.00

68	DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	
68100000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	15 000.00
68150000	PROVISIONS IFC	3 000.00
Total :		18 000.00

78	REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS	
78150000	REPRISE SUR PROV PR RISQUES CHA	19 500.00
Total :		19 500.00

87	PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES	
87100000	M A D GRATUITE DE BIENS	29 300.00
Total :		29 300.00

Total charges :	1107700.00
------------------------	-------------------

Total produits :	1091700.00
-------------------------	-------------------

Le CSC du Mellois ... toute une histoire

Un groupe d'habitants a déclaré le 9 janvier 1979, la création d'une association ayant pour but « Animation et gestion des activités sociales, éducatives, sportives et culturelles du centre social mis à la disposition des habitants ».

L'association reçoit en 1981, son agrément « jeunesse et éducation populaire » par le ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports et celui de Centre Social par la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

Les premières actions pour répondre aux besoins des habitants se mettent en place :

- une radio libre se structure autour de l'association D4B,
- un grand carnaval populaire est programmé,
- un accueil jeunes est ouvert,
- un centre de loisirs est créé,
- des stages dit « d'insertion » sont organisés et leur développement entraînera la création de l'Association Intermédiaire du Pays Mellois.

Au fil des années, l'association s'adapte aux évolutions du territoire. Créée par et pour les habitants de Melle, elle développe ses interventions à l'échelle du canton.

1996 : le projet Petite Enfance en partenariat et avec le soutien de la Communauté de Communes du Mellois.

2005 : création de l'Espace Enfance Famille.

2008 : développement des projets « famille ».

2010 : création des Espaces Jeunes tout au tour de Melle.

J'adhère au CSC du Mellois

J'ai poussé la porte du Centre SocioCultuel, j'ai découvert les activités, je m'inscris donc j'adhère.

Adhérent, je peux :

- Recevoir les infos sur les activités
- Participer à la fête de Noël et autres manifestations
- Donner un coup de main pour préparer le carnaval
- Donner mon avis à l'assemblée générale
- Participer à la commission Communication
- M'investir au sein du conseil d'administration.

Adhérent, je suis :

Un citoyen ancré dans la vie locale qui s'implique dans la vie associative.

Les partenaires qui nous soutiennent



Le Centre SocioCultuel et Vous

Adhérer au Centre SocioCultuel (CSC), permet de partager et de soutenir les valeurs du Centre, de participer aux activités et à la vie de l'association, mais c'est aussi devenir acteur !

La participation des habitants dans le fonctionnement d'un CSC est majeure. Vous pouvez participer :

- En proposant votre aide lors des activités en qualité de bénévole,
- En donnant votre avis sur les activités et services du Centre ou en proposant des projets pour améliorer la vie de votre commune,
- En devenant membre du conseil d'administration et en participant à la gouvernance du Centre vous pourrez faire entendre la parole et les besoins des habitants par votre voix.

Plus vous participez à la vie de votre Centre SocioCultuel plus il répondra à vos attentes.

« Un centre social c'est la fabrique des possibles. Bienvenue parmi nous. »

Le conseil d'administration



Le Centre SocioCultuel, c'est quoi ?

Le Centre SocioCultuel est une association loi 1901 laïque et indépendante, créée en 1979.

Avec pour objectifs principaux de :

- Favoriser l'action collective et le vivre ensemble,
- Mettre en place des actions avec et pour les participants,
- Accompagner vers l'autonomie et l'insertion sociale,
- Développer les relations intergénérationnelles et de mixité sociale,
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous.

Pour répondre à ces différents objectifs, le Centre SocioCultuel s'appuie sur son projet social d'une durée de 4 ans.

Les valeurs que nous partageons

Se plaçant dans le mouvement de l'Éducation Populaire, le Centre SocioCultuel réfère son action et son expression publique à trois valeurs fondatrices :

La Solidarité

L'une de nos convictions est de considérer les hommes et les femmes comme solidaires, comme étant capable de vivre ensemble, de faire société.

La Démocratie

Opter pour la démocratie, c'est vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

La Dignité Humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux.

Des Habitants participent à la vie de l'association

Les membres du conseil d'administration



De gauche à droite: Virginie Mejean, Céline Sesiano, Aurélie Cheminade, Jean-Claude Bévot, Alain Durroq, Franck Bonnet, Corinne Noquet, Fierette Jamoneau, Christelle Robin, Claude Guillemain Lassagne, Philippe Férét, Laurent Talon.

Des bénévoles aident à faire vivre les actions



Conduire un minibus



Accueillir du public



Décorer une salle



Cuisiner



Maquiller des enfants